

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde."

Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur: Gérard FILON

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

S. André Avellan, confesseur.

BEAU

Maximum aujourd'hui 40
Même date l'an dernier 45
Minimum aujourd'hui 34
Même date l'an dernier 36
Baromètre : 29.85, 29.90, 29.95

MONTREAL, LUNDI, 10 NOVEMBRE 1947

Trois cents le numéro

La victoire du syndicat national

Dans le conflit de l'industrie textile — Les conditions de cette victoire — L'intervention de M. Barrette — Une ère nouvelle?

On a poussé un soupir de soulagement, vendredi soir, dans des milliers de foyers québécois, une grève qui menaçait d'être dure et longue allait se terminer bientôt par une pleine victoire des ouvriers.

La moyenne des salaires sera augmentée de 20c. de l'heure, ce qui, avec la rétroactivité acceptée, signifie un montant de \$4 millions qui retournera aux employés. D'autres gains sont enregistrés. Surtout, le syndicat a obtenu l'essentiel de ses réclamations, pour la "redistribution des tâches": un comité de bonne entente lui permettra en quelque sorte d'entrer dans la place, et d'empêcher que par des manœuvres la compagnie ne lui escamote ses bénéfices, de pénétrer dans l'entreprise et d'y exercer des responsabilités. On peut dire que l'industrie textile entre dans une "nouvelle ère": une étape importante vient d'être franchie.

Comme l'a dit M. Gérard Picard, président général de la C.T.C.C.: c'est "le contrat le plus important qui ait été négocié à date par nos syndicats du textile".

Tous les mauvais souvenirs sont effacés. Tous les sacrifices consentis jadis par les pionniers du syndicalisme dans ce domaine qui leur fut longtemps interdit portent enfin leurs fruits.

Il reste à examiner les motifs qui ont déterminé une victoire aussi éclatante.

L'affaire fut conduite par le syndicat national, qui a une réputation de sagesse et n'a pas usé son prestige par des grèves contestables et d'inutiles violences. On a l'impression, depuis quelques années, qu'après des débuts difficiles le syndicat est entré en pleine possession de ses moyens. Il a eu le temps de former ses techniciens. Par exemple, les observateurs ont noté qu'au cours de la longue conférence de la semaine dernière, M. Gérard Picard s'est révélé un négociateur de grande classe.

Sa cause était juste: le rapport d'arbitrage le reconnaissait. Il a reçu des témoignages de poids. Les réformes réclamées avaient longtemps été mûries et ne comportaient pas le moindre excès.

Mais cela n'explique pas la victoire: des causes justes ont souvent subi d'écrasantes défaites — on vient de le voir à l'Asbeston d'où la même organisation ouvrière vient d'être expulsée après une lutte également juste.

Le syndicat du textile a fait preuve d'organisation et de solidité. On le sentait fermement résolu et capable de tenir long-

temps. Il a conduit sa lutte dans l'ordre le plus parfait — ce qui lui fut relativement facile parce que la compagnie n'a pas recouru à l'illégalité.

Les négociations s'étaient développées avec lenteur: le syndicat n'a pas perdu patience, ce qui est la marque la plus sûre de la force. Ce facteur, rajouté à tous les autres, lui a valu la sympathie publique. La pression exercée fut si puissante, que la compagnie dut céder — d'autant plus que, cette fois, l'Etat a joué son rôle.

J'ai noté déjà, à plusieurs reprises, les insuffisances de nos lois ouvrières: en attendant qu'elles soient complétées, une intervention de l'Etat est souvent nécessaire, ou bien l'injustice et l'illégalité risquent de triompher. La grève du textile confirme ces remarques.

L'honorable Antonio Barrette, ministre du Travail, s'est imposé dès les premières heures de la grève, avant que le conflit ne s'envenimât. Il a maintenu le contact entre les deux parties. Il a procédé avec doigté. Sans se départir de la dignité qui sied à un conciliateur officiel, il semble néanmoins avoir laissé entendre à la *Dominion Textile* qu'elle ne pouvait compter sur aucune faiblesse.

Et je le répète: c'est fort, un gouvernement qui met tout son poids du côté de la justice. La compagnie a compris que cette fois elle n'avait plus le gros bout du bâton. Dès qu'elle s'en est aperçue elle a fait machine arrière, et ayant affaire à plus fort qu'elle, elle s'est soumise à l'inévitable.

Par sa conduite, le ministre du Travail a peut-être raccourci des sept huitièmes la durée de la grève. Les ouvriers auraient probablement gagné quand même, mais à quel prix! Il aurait fallu vivre des semaines d'inquiétude, perdre par avance quelques-uns des fruits de la victoire. Le ministre a consacré une semaine entière à sa tâche: il a certainement l'assurance de n'avoir pas perdu son temps et d'avoir rendu un service signalé aux ouvriers de toute une industrie. En tous cas, c'est une conviction qu'il a le droit d'avoir.

Du même coup l'honorable Barrette a montré que le gouvernement peut suppléer aux défaillances de la législation. Nous souhaitons que de ce côté-là aussi il ait ouvert une ère nouvelle et inauguré une politique qu'il entend maintenir.

André LAURENDEAU

Marshall demande \$597,000,000 pour l'Europe

Réponse de M. St-Laurent à M. Duplessis

Le ministre des affaires extérieures déclare que l'Acte de l'Amérique britannique du nord prévoit l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération sans consultation au préalable des provinces

Québec, 10 (D.N.C.) — Répondant aux remarques faites samedi par M. Maurice Duplessis au sujet de l'attitude du gouvernement fédéral, concernant le projet de l'annexion de Terre-Neuve, M. Louis St-Laurent, premier ministre intermédiaire du Canada et ministre des affaires extérieures, a déclaré que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord prévoit l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, sans consultation au préalable des provinces.

M. St-Laurent a réitéré tout particulièrement à l'article 146 du pacte confédératif qui dit: "Il est loisible à la reine, de lavis du très honorable conseil privé de Sa Majesté, de la présentation d'adresses de la part des Chambres du Parlement du Canada et des Chambres des Législatures respectives des colonies ou provinces de Terre-Neuve, de l'île du Prince-Edouard et de la Colombie britannique, d'admettre ces colonies ou provinces, ou aucune d'elles, dans l'Union, et sur la présentation d'adresses de la part des Chambres du Parlement du Canada, d'admettre la Terre de Rupert et le Territoire du Nord-Ouest, ou

l'une ou l'autre de ces possessions, dans l'Union, aux termes et conditions, dans chaque cas, qui seront exprimés dans les adresses et que la reine jugera convenable d'approuver, conformément au présent. Les dispositions de tous les ordres en conseil rendus à cet égard auront le même effet que si elles avaient été décrétées par le Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande".

M. St-Laurent a souligné que le gouvernement fédéral n'est nullement responsable aux gouvernements provinciaux. Le gouvernement fédéral, dit-il, est responsable au peuple habitant les provinces et cette responsabilité s'exerce par ceux qu'il a élus comme ses représentants au parlement central. Le premier ministre intermédiaire a encore déclaré que personnellement, il est bien persuadé que sur les questions fédérales, il parle pour les gens de son comté et de toute la province avec plus d'autorité que ceux qui sont élus pour le représenter dans les législatures provinciales ou les gouvernements provinciaux.

A l'O.N.U.

L'admission des nouveaux membres

La première commission étudie depuis vendredi la question de l'admission des nouveaux membres dans l'O.N.U.

Lake-Success, 10 (De notre correspondant spécial) — Depuis vendredi matin, la première Commission considère la question de l'admission des nouveaux membres dans l'O.N.U. Cette question a fait l'objet de longs débats au Conseil de sécurité au cours de l'année qui vient de s'écouler, avec le résultat que des 13 pays qui ont adressé des demandes d'admission, deux seulement, le Pakistan et le Yémen ont obtenu une réponse favorable. Cinq pays sont remis de 1946: l'Irlande, le Portugal, la Transjordanie, l'Albanie et la Mongolie; ces candidatures furent d'abord bloquées en 1946 au Conseil de sécurité, puis l'Assemblée générale a demandé à ce dernier de reconsidérer sa décision: ils ont été de nouveau bloqués dans cette deuxième tentative, et cette fois, six autres pays eurent le même sort: l'Italie, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie, la Finlande et l'Autriche.

Au début de la présente session, comme cette question figurait à l'ordre du jour de l'Assemblée, l'Australie et la Pologne ont tenté d'obtenir du Conseil une révision de son dernier jugement, mais sans résultat. C'est ce qui fait que le problème revêt un caractère de confusion extrême devant la première Commission, qui se trouve en présence de 23 projets de résolutions concernant l'admission des nouveaux membres.

Les faits passés ont donné à la question la tournure suivante. L'U.R.S.S. ne veut pas de six de ces pays dans l'O.N.U.: l'Italie, la Transjordanie, l'Irlande, le Portugal, la Finlande et l'Autriche. Dans le cas de la Transjordanie, de l'Irlande et du Portugal, l'U.R.S.S. prétend que le premier n'est pas véritablement un Etat indépendant, et que les deux autres n'ont pas aidé les Alliés durant la première guerre, qu'ils ont même été sympathiques avec les ennemis; quant à l'Autriche, il faut attendre la conclusion du traité de paix, ce qui n'existe plus pour l'Italie et la Finlande mais dans ces deux derniers cas, l'U.R.S.S. a mis comme condition de son approbation, l'acceptation simultanée de la Hongrie, de la Bulgarie et de la Roumanie, qui sont tous dans la même situation d'anciens ennemis, d'un autre côté, les Etats-Unis et la grande majorité des délégations sont indignés du fait que leurs candidats n'ont été arrêtés que par le veto soviétique au conseil.

Comme les candidats de l'U.R.S.S. ont pour leur part reçu qu'un très petit nombre de voix au Conseil, la situation a tendu à tourner au désavantage des candidats de l'U.R.S.S. devant l'Assemblée. Parmi les 23 projets de résolution présentés à la Commission, on peut observer quatre directions différentes. La Suède défend dans son projet le principe de l'universalité de l'O.N.U. et voudrait voir tous les candidats admis, mais les Etats-Unis ont répondu samedi que le principe de l'universalité était soumis aux conditions posées dans la charte, à savoir l'indépendance des candidats à soutenir effectivement les obligations de la paix et de la sécurité.

Une deuxième tendance est de faire prévaloir l'opinion de la majorité, ce qui implique la relation des droits respectifs du Conseil de sécurité et de l'Assemblée: certains disent que le Conseil n'a que le droit de recommandation et que l'Assemblée a le droit de recommandation et de l'Assemblée, en dernière analyse, le pouvoir de décision n'est pas lié par les recommandations du Conseil, surtout lorsque ces dernières s'appuient sur des considérations inappropriées, comme le dossier de guerre ou l'absence de relations diplomatiques de tel ou tel pays avec membre de l'O.N.U.

Les expropriations auraient dû être soumises après les élections municipales

C'est l'opinion de la Chambre de commerce de Montréal — On fait appel au sens civique des conseillers

La Chambre de commerce aurait préféré que le comité exécutif de la ville de Montréal attende au lendemain des élections municipales pour soumettre au conseil des propositions de solutions au problème de la circulation.

C'est ce que nous a déclaré ce matin un des plus hauts dignitaires de la Chambre de commerce, dans une entrevue exclusive au *Devoir*.

Les conseillers municipaux, dit-il, sont dans une situation pénible. Nous comprenons qu'ils

doivent subir une élection et qu'ils trouvent injuste que l'on se propose de dépenser \$10,000,000 dans le centre de la ville, mais rien dans la périphérie de Montréal.

Nous demandons malgré cela à tous les conseillers de comprendre qu'en repoussant les propositions amenées par l'exécutif, après une étude très sérieuse du service d'urbanisme, ils retardent de 5 à 10 ans la solution du problème de la circulation.

Montréal, a-t-il dit, a pris naissance

Une scission au sein de la C. G. T. ?

La lutte qui se poursuit depuis plusieurs mois entre dans une phase critique

Paris, 10. (Canada-Mondial) — La lutte qui se poursuit depuis plusieurs mois au sein de la C.G.T. pour le contrôle de cette organisation, arrive dans une phase aiguë. On annonce en effet que les syndicalistes non communistes vont se réunir prochainement et l'on voit dans cette nouvelle l'annonce presque certaine d'une scission.

Depuis la libération la C.G.T. était tombée sous le contrôle des communistes. Sous prétexte de purification ils avaient écarté tous les syndicalistes influents qui leur étaient opposés. Seul Léon Jouhaux était resté en place mais son autorité avait considérablement diminué.

Le contrôle de la C.G.T. donnait aux communistes une arme si puissante contre le gouvernement que le parti socialiste d'abord puis le R.P.F. du général de Gaulle ont essayé d'organiser pour leur arracher ce contrôle. Dans les dernières semaines les communistes ont perdu plusieurs positions clés, les dernières élections municipales ont donné de nouvelles raisons d'espérer que la victoire ira à leurs adversaires. La réunion des syndicalistes anticommunistes consacra l'échec sur ces points les plus importants de l'heure. Une scission en effet leur interdirait de déclencher une grève générale.

Coup d'Etat au Siam

Le premier ministre Nawaswat est chassé du pouvoir — Aucune effusion de sang

Bangkok, Siam, 10 (A.P.) — M. Lang Aphaiwongse est devenu, aujourd'hui, premier ministre du Siam. Il dirige, avec un conseil privé composé de cinq membres, les destinées du gouvernement. La suite d'un coup d'Etat sans effusion de sang, préparé hier, par M. Pibul Songgram, dictateur du Siam au cours de la guerre.

Le nouveau conseil privé remplace la régence du roi Phumiphon, qui attendra sa majorité le mois prochain. Le monarque, qui est présentement en Suisse, doit retourner au Siam à la fin de décembre.

M. Aphaiwongse avait été premier ministre en deux occasions précédentes. Il avait dirigé le gouvernement pendant quelque temps en 1944, lorsque M. Songgram en avait été expulsé, à cause de son opposition manifeste à un programme ultranationaliste.

Il avait été de nouveau premier ministre de son pays en 1946, mais son régime avait été défilé, après avoir été peu de temps au pouvoir.

M. Songgram, qui a dit avoir dirigé le coup d'Etat "afin de sauver son pays de la ruine", ne songe pas, selon toute apparence, à faire partie du nouveau régime.

Les chefs du coup d'Etat ont dit que le mobile de leurs actes avait été le mécontentement du public au sujet de la prétendue corruption du régime et de la thésaurisation du riz, sous le régime du premier ministre Thamrong Nawaswat, qu'ils ont chassé du pouvoir.

Londres, 10 (A.P.) — Une rupture de communications avec le Siam, aujourd'hui, nous a empêché de connaître les détails du coup d'Etat sans effusion de sang, au cours duquel M. Pibul Songgram, ancien dictateur et collaborateur du Japon, a renversé le régime du premier ministre Thamrong Nawaswat avant l'aube, dimanche, et a assumé le contrôle du gouvernement.

sance à cause de ses voies de communication. C'est une ville de commerce. Sans industrie et sans commerce Montréal n'existerait pas.

"Or actuellement, les voies de communications terrestres sont tellement congestionnées à Montréal que cela nuit au commerce. On évalue à \$30,000,000 le montant perdu de ce chef l'an dernier."

"Des industries se demandent même si elles ne feraient pas mieux d'aller se loger ailleurs. Il faut faire quelque chose. Le comité exécutif propose des éléments de solutions. Si on le rejette, l'expérience démontre qu'il n'en sera plus question avant 5 ou 6 ans. Or les années de dépression vont certainement venir. A ce moment-là les pouvoirs supérieurs donneront sans doute des ordres pour des travaux de secours, à ceux qui seront prêts."

Il demande donc à tous les conseillers d'étudier sérieusement la chose et de penser avant tout à l'intérêt bien compris de la ville.

"Les membres du conseil, dit-il, vont nous montrer s'ils sont à la hauteur de la confiance qu'on leur fait"

Une aide immédiate jusqu'au 31 mars

Le secrétaire d'Etat américain demande au Congrès d'accorder cette somme pour affronter un besoin "urgent" et "réel" en France, en Italie et en Autriche — Le cas de la Chine

Washington, 10. (A.P.) — Le secrétaire d'Etat américain, le général Marshall, a demandé aujourd'hui au Congrès de fournir \$597,000,000, comme aide d'urgence à l'Europe, d'ici au 31 mars 1948. Il a estimé qu'un montant additionnel de \$750,000,000 sera nécessaire dans les quinze mois qui suivront cette date.

Eventuellement, M. Marshall a dit à un comité conjoint du Sénat et des comités des affaires étrangères de la Chambre des Représentants que le coût d'un relèvement européen à long terme se chiffrait entre \$16,000,000,000 et \$20,000,000,000.

Remettre l'Europe sur pied a été le but de toutes les puissances alliées, sauf la Russie. M. Marshall l'a dit carrément: "L'Union Soviétique, pour des raisons personnelles, ne partage pas cette ambition".

D'après M. Marshall, ces \$597,000,000 sont nécessaires pour affronter un "réel" et "urgent" besoin en France, en Italie et en Autriche.

Alors que le général a limité son rapport en grande partie à l'Europe, il a dit entre autres choses: "La situation en Chine continue de nous causer une profonde inquiétude et nous devons fournir au gouvernement chinois et à son peuple un certain secours économique et lui prêter main-forte".

Selon M. Marshall, une proposition définie au sujet de la Chine est actuellement en préparation et sera soumise très prochainement. Il a dit que les Etats-Unis et toutes les autres puissances mondiales reconnaissent le gouvernement national Tchiang kai-Chek comme le "seul gouvernement légal de la Chine".

Alors que l'Europe doit compter sur les Etats-Unis pour se remettre sur pied, le général

M. King arrive à Bruxelles Durs combats à Shihkiachwang

Bruxelles, 10. (C.P.) — Venant de Paris le premier ministre M. King est arrivé aujourd'hui à Bruxelles, il a été accueilli par le premier ministre de Belgique, Paul-Henri Spaak et par l'ambassadeur canadien dans ce pays, M. Victor Doré.

D'autres personnalités, parmi lesquelles le R. M. Romulus Juchon, de Montréal, domicilié à Rome mais en visite actuellement à Bruxelles, étaient également à la gare pour l'arrivée de M. King. Le premier ministre est ensuite parti à l'ambassade dans une voiture portant le drapeau canadien et escorté par des motocyclistes casqués de blanc.

Le général Vanier et plusieurs personnalités de l'ambassade canadienne à Paris accompagnaient le premier ministre. Cet après-midi M. King recevra un docteur honorifique de la faculté de Bruxelles. Ce soir M. King assistera à un dîner offert par M. Doré auquel seront présents les membres du cabinet belge ainsi que la plupart des représentants des missions étrangères.

M. King est arrivé en Grande-Bretagne la semaine dernière à l'occasion du mariage de la princesse Elisabeth qui aura lieu le 20 novembre. Son voyage en Europe se poursuivra jusqu'à cette date.

Pendant ce temps, des dépêches du gouvernement ont dit qu'en Mandchourie 7,000 communistes avaient été tués et 1000 autres capturés lors d'une "grande victoire" près de Changwu, à 60 milles au nord de Mukden.

Sur l'ordre du généralissime de donner un support complet aux défenseurs de Shihkiachwang, l'armée de l'air du gouvernement a fait 450 envois hier et aujourd'hui, laissant les concentrations de troupes communistes et les points stratégiques complètement désorganisés et enflammant les villages occupés par les rouges.

Le gouvernement de Mandchourie annonce une grande victoire sur les communistes à Changwu, à 60 milles au nord de Mukden. Le gouvernement a dit que 8,000 communistes ont trouvé la mort dans cette bataille.

Inde De nouveaux développements surviennent dans l'Inde également troublée par une guerre civile en préparation. Le Dominion de l'Inde a annoncé qu'il avait pris en mains l'administration temporaire de l'Etat du Jharkhand, dont les habitants sont pour la plupart des Musulmans, et qui avait été rattaché précédemment au Pakistan par son chef musulman.

Le premier ministre de l'Inde, M. Nehru, a dit que le Pakistan n'avait pas été consulté au préalable. Les troupes de l'Inde ont commencé, dimanche, à pénétrer dans l'Etat du Jharkhand.

Chine Une grande bataille se poursuit actuellement en Chine, où 100,000 soldats des troupes communistes attaquent la ville fortifiée centrale de Szépingkai. Le gouvernement chinois a prétendu que 100,000 communistes avaient été tués à Peiping, mais la ville,

aux dernières nouvelles, était encore fortement menacée.

Mandchourie

Le gouvernement de Mandchourie annonce une grande victoire sur les communistes à Changwu, à 60 milles au nord de Mukden. Le gouvernement a dit que 8,000 communistes ont trouvé la mort dans cette bataille.

Inde

De nouveaux développements surviennent dans l'Inde également troublée par une guerre civile en préparation. Le Dominion de l'Inde a annoncé qu'il avait pris en mains l'administration temporaire de l'Etat du Jharkhand, dont les habitants sont pour la plupart des Musulmans, et qui avait été rattaché précédemment au Pakistan par son chef musulman.

Le premier ministre de l'Inde, M. Nehru, a dit que le Pakistan n'avait pas été consulté au préalable. Les troupes de l'Inde ont commencé, dimanche, à pénétrer dans l'Etat du Jharkhand.

Blocs-notes

Le cadeau de M. Churchill

M. Winston Churchill a envoyé à la princesse Elisabeth comme cadeau de nocces, son ouvrage en six volumes "The World Crisis", dont une édition française a paru vers 1931. C'est un geste assez éloquent lorsqu'on songe à ce que l'auteur y disait, à ce qu'il a fait ensuite, et à la situation présente du monde.

Dans cet ouvrage M. Churchill a dressé contre le communisme, contre le régime soviétique l'un des réquisitoires les plus énergiques, les plus violents qui soient. L'orateur qui a galvanisé l'Angleterre sous les bombes volantes ne manque pas de puissance verbale, de style, ni d'images. Les pages où il a tracé le portrait des Soviets entre les Deux Guerres ont des chances de rester.

Il y a écrit par exemple: "La Russie se trouve figée dans l'hiver indéfini d'une doctrine surhumaine et d'une tyrannie surhumaine. Mais la Finlande, l'Estonie, la Lettonie et surtout la Pologne purent établir, en 1919, la structure d'Etats civilisés, et organiser la force d'armées patriotiques. A la fin de 1920, le "cordon sanitaire" qui protégeait l'Europe contre l'infection bolchevique se trouvait constitué par des organismes nationaux bien vivants, dotés d'une vigueur propre, hostiles au communisme, immunisés par l'expérience contre sa contagion."

Après l'abandon des Etats baltes et de la Pologne, les compromis d'Yalta et leurs funestes suites, ce passage comme tout l'ouvrage d'ailleurs, oblige à conclure que l'ancien premier ministre ne pouvait pas se faire d'illusion sur les accords de Grime. Le "cordon sanitaire" a fait place au "rideau de fer", et l'auteur de "La Crise Mondiale" ne peut pas plaider bonne foi.

Ce cadeau, qui redonne de l'actualité à ces textes, ne manque pas de courage, parce qu'il implique le désaveu et la condamnation de l'auteur. M. Churchill veut peut-être ainsi, reprendre ses positions devant l'Histoire, attester que sa vraie pensée était là, donner un suprême avertissement aux peuples qu'il a contribué à jeter dans une nouvelle "crise mondiale".

Radio française

Parmi les interventions si nombreuses que reçoit la compagnie pour l'établissement d'un poste radiophonique français en Alberta, une lettre que nous publions aujourd'hui en page 3 mérite d'être soulignée. Un électeur canadien-anglais du comté de Jacques-Cartier a écrit à son député, M. Elphège Marier, une lettre énervée où lui demande d'appuyer au Chambre au cours de la prochaine session, la demande des Canadiens fran-

çais de l'Alberta.

Radio-Canada n'a pas encore pris de décision sur ce sujet, mais cette lettre indique quelles réactions les commissaires peuvent attendre, même d'un bon nombre de nos compatriotes de langue anglaise, s'ils refusent une demande aussi légitime. L'auteur de la lettre a pris les objections formulées à Calgary pour un refus, et comme la possibilité d'un refus subsiste, ces remarques valent contre les commissaires hostiles à la requête.

Ce qui frappe le plus cet électeur c'est le fait que les requérants ne demandent que le droit d'établir un poste à leurs propres frais, en assumant tous les risques financiers de l'entreprise. Le groupe qui présente la requête invoque des droits constitutionnels et historiques irréfutables et comme par surcroît il ne demande ni octroi ni dépendance de la part des autorités, l'argument devrait être décisif.

M. Goodyear, l'auteur de cette lettre, demande si après une guerre coûteuse livrée contre la dictature et la tyrannie, l'on va permettre que ces fœux s'installent au Canada. Si les autorités fédérales allaient refuser la requête du groupe franco-allemand, elles mériteraient bien ce jugement sévère.

Allocations et salaires

Au cours des négociations pour régler la grève des salons, deux de ces firmes ont tenté de faire entrer en ligne de compte dans le débat, les allocations familiales que touchent leurs employés. Le *Toronto Star* a relevé l'incident et formule à ce propos une observation très juste. Il dit que si les employés peuvent faire inclure les allocations dans le calcul du salaire minimum, le résultat c'est que les contribuables canadiens verseront des impôts pour payer une partie des salaires que devraient payer les entreprises commerciales et industrielles.

Les salaires sont basés sur la production, sur le travail effectué par l'ouvrier, et doivent suffire à assurer à l'employé une vie normale, lui permettre de fonder un foyer puis de faire vivre sa famille. L'allocation familiale vient s'ajouter comme un correctif pour les familles nombreuses, le salaire devant assurer la vie de la famille moyenne: c'est pourquoi plusieurs pays ne commencent les allocations qu'à partir d'un certain nombre d'enfants.

Notre système est conçu à l'envers, avec les allocations décroissantes à l'aide proportionnellement plus la famille petite ou moyenne que la famille nombreuse. Il n'est pas étonnant que des employeurs peu scrupuleux cherchent à en profiter indûment pour payer de moindres salaires. L'allocation décroissante risque de fausser les principes mêmes de cette aide à la famille.

Edouard-Z. Massicotte

M. Edouard-Z. Massicotte, qui vient de mourir tout près de ses quatre-vingt-quatre ans, restera dans le souvenir des Montréalais le mémorialiste par excellence de notre petite histoire. Mais il a été mêlé à maints mouvements et à un grand nombre d'œuvres diverses.

A 19 ans il avait débuté dans le journalisme à l'*Etendard*; quatre ans plus tard il entreprenait des études de droit, était admis au Barreau en 1895, puis retournait bientôt au journalisme comme directeur du *Monde Illustré*. En 1911 il entra aux Archives judiciaires de Montréal où il a trouvé le cadre propice à une fructueuse carrière d'historien.

Les grandes synthèses historiques ne l'ont jamais tenté, mais il s'attachait à la petite histoire, à la précision des détails et des incidents sans lesquels le récit des grands événements risquerait d'être artificiel, manquant de contact avec la réalité quotidienne. Membre fondateur de la Société des Dix, M. Massicotte a donné aux "Cahiers" des tableaux du Montréal d'autrefois. Il a publié plusieurs ouvrages historiques: *Anecdotes canadiennes*, *Contes canadiens-français*, *Dollard des Ormeaux et ses Compagnons*, *Attila des Canadiens-français*, *Faits curieux de l'Histoire de Montréal*, et il a multiplié les articles aux revues et aux journaux.

Quand l'actualité se prêtait à un retour historique sur quel site municipal, le journaliste pouvait toujours trouver chez M. Massicotte les renseignements précis dont il avait besoin.

Chez M. Massicotte l'amour de l'Histoire ne s'arrêtait pas aux frontières de Montréal; l'archiviste a laissé des travaux de généalogie, notamment des familles Massicotte, Décaré et Lemieux. En collaboration avec M. Marius Barbeau il a travaillé à de précieuses collections de folklore.

M. Massicotte était membre de la Société Royale du Canada, et de la Commission des Monuments historiques du Québec. A part ces travaux sur le passé il aura contribué à la physiologie du Montréal contemporain puisque pendant vingt ans c'est lui qui a présidé au choix des thèmes pour la parade annuelle de la Saint-Jean-Baptiste.

P. S.

LE DEVOIR

Le Devoir est imprimé au no 430 est, rue Notre-Dame, à Montréal.
L'impression est confiée à la Compagnie d'imprimerie Le Devoir, qui en est l'éditrice-publiée. Directeur-général, Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau et Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi, pour réimpressions de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'agence Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste :

EDITION QUOTIDIENNE	
Canada (sauf Montréal et la banlieue)	\$ 6.00
Montréal et banlieue	9.00
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
Union postale	10.00
EDITION DU SAMEDI	
Canada	2.00
Etats-Unis et Union postale	3.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa.

Téléphone : *BELAIR 3361.



On voit ci-dessus M. Norman Holland remettant un marteau plaqué d'or au gouverneur général, lors d'une visite que ce dernier a faite samedi matin aux ateliers de jouets de la "Real Need of Happiness". On reconnaît de gauche à droite, lady Alexander, le gouverneur général, M. R. N. O. Harrington, le chef de police Albert Langlois, M. Norman Holland, le chef des pompiers Raymond Paré ainsi que Me Pacifico Plante, assistant-directeur du service de la police.

COURRIER DU SAGUENAY

M. Ernest Dauphinais, ingénieur civil, a été élu président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Chicoutimi. M. Dauphinais, qui est surintendant à la Compagnie de Téléphone Saguenay-Chicoutimi, a toujours porté un intérêt particulier aux questions nationales.

M. Charles Jalbert, président sortant, a été nommé premier vice-président et Mme Philippe Gagnon, deuxième vice-présidente. M. Alphonse Saulnier est trésorier. Le secrétaire est M. Gilles Gauvin et le secrétaire adjoint, Me Jean-Paul Gravel, avocat.

Le R. P. Emile Bouvier, jésuite, directeur de la Section des Relations Industrielles à l'Université de Montréal et avertisseur moral de l'Association professionnelle des Industriels, sera le conférencier à la prochaine réunion de la Chambre de commerce de Roberval qui sera tenue mercredi prochain le 12 novembre, à 8 h., du soir, au palais de justice de Roberval. Outre les membres de la Chambre de commerce de Roberval, tous les industriels de la région sont particulièrement invités à cette réunion. Les membres de l'A.P.I., régionale du Saguenay, participeront à cette séance.

La Compagnie Autobus & Taxis vient d'acheter huit nouveaux autobus pour mettre en service l'été prochain entre Chicoutimi et Québec par la Baie Saint-Paul. Ces autobus, très confortables, avec sièges mobiles en peluche et chauffage réparti également dans toute la voiture, sont particulièrement puissants, avec leur moteur de 131 forces. Vingt-huit personnes pourront prendre place assises dans chaque voiture.

Ces huit autobus, destinés à la route actuelle de Québec, s'ajoutent aux six autobus plus grands qui seront mis en service sur la nouvelle route de Québec, probablement à la fin de 1948.

Les voyages par bateaux au Saguenay reprendront beaucoup plus tôt que d'habitude l'an prochain. Il est question présentement d'ouvrir la navigation entre Montréal et Baguville vers le 22 mai 1948.

Les demandes pour la croisière au Saguenay arrivent tellement nombreuses au bureau de la Canada Steamship Lines qu'il va falloir rallonger considérablement la saison de la navigation.

M. l'abbé Victor Tremblay, président de la Société Historique du Saguenay, a bûché la pierre angulaire de l'immeuble que la Compagnie du Téléphone Saguenay-Québec fait construire présentement sur l'avenue La Fontaine, à Chicoutimi. La cérémonie a eu lieu en présence de la direction et des employés de la compagnie.

L'immeuble de la Compagnie du Téléphone, l'un des plus beaux, à cause de son chef architecte, sera normalement terminé en 1947.

Avec la venue prochaine de l'hiver, le problème de l'entretien d'hiver se pose de nouveau dans notre région comme pour toute la province. Selon des statistiques établies au congrès régional des Chambres de commerce, l'entretien d'hiver dernier environ 350 milles de route au Saguenay. L'on prévoit que notre réseau d'hiver sera à peu près le même cette année. L'entretien des chemins d'hiver en notre région coûte environ \$100,000 pour notre région. Jusque-là la plus grande partie de cet argent a été fournie par des municipalités, les compagnies, d'autres corps publics et des particuliers. L'entretien des routes d'hiver coûte environ \$350,000 milles chez nous.

L'un des endroits les plus élevés de la province de Québec est La Gallette, petit établissement situé le long de la route de Québec, via Baie Saint-Paul. L'altitude au-dessus du niveau de la mer est de 2,430 pieds. L'endroit qui arrive en second lieu pour l'élévation est Stoneham, village situé le long de la nouvelle route de Québec. L'élévation est de 1,996 pieds au-dessus de la mer. Viennent ensuite la Rivière-Mars, 1700 pieds au-dessus de la mer.

Ces détails sont empruntés au Bulletin météorologique de la province.

Le gouverneur général visite un atelier de jouets

M. Norman Holland lui offre un marteau plaqué d'or

Le gouverneur général, le vicomte de Tunis, accompagné de lady Alexander, a passé plus d'une heure, samedi matin, à visiter un atelier où des membres volontaires du corps de police et de pompiers fabriquent des jouets.

Cet atelier est situé au-dessus du poste de police No 18, à Côte-des-Neiges. C'est là que la Société "Real Need of Happiness" a fabriqué depuis sa fondation en 1939, la majeure partie des 250,000 jouets qui furent distribués aux enfants pauvres de la région de Montréal et à ceux de Grande-Bretagne.

Samedi, le fondateur de cette œuvre, M. R.N.O. Harrington, était présent pour recevoir le gouverneur général; celui-ci a fait le tour des établis, en compagnie de M. Norman Holland, un directeur de la Société, qui lui a expliqué de quelle manière plusieurs policiers et pompiers de la région métropolitaine viennent trois fois par semaine passer quelques heures à fabriquer des jouets qu'ils distribueront eux-mêmes aux enfants lorsque viendra Noël.

Vers la fin de la visite, M. Holland a présenté au gouverneur général un des premiers marteaux achetés par la Société au début de son existence. Cet outil avait été, pour la circonstance,

Lettre au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse complète. "Le Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

La Régie des loyers

Monsieur le Directeur.

On parle avec angoisse de la pénurie de logements dans les villes où la situation devient tragique. L'immoralité, mais ce que l'on ignore en ville, c'est que le même état de chose régnait dans les villages où la dictature de la Régie des loyers, politique qui s'apparente à celle de l'U.R.S.S., impose par la force de ses ordonnances aux propriétaires villageois de louer des logements de 4, 5, 6 et 7 pièces, pour des commodités modernes, pour 20, 30, 40 et 50 sous par jour, et cela depuis bientôt sept ans, décourageant ainsi systématiquement la construction de nouveaux logis. Prix de loyer injuste et malhonnête en vigueur depuis 1941 appelé période de base et aussi période de dépression, car à cette époque la prospérité de guerre n'atteignait pas ses sommets.

À 90% près, voilà l'exacte situation des locataires villageois. Et n'essayez pas d'un rajustement plus équitable du prix de loyer. Les inspecteurs de la Régie se basent sur des logements fixés trop bas en 1941, et par leurs rapports, les estimateurs de la Régie refusent toute augmentation de loyer pour les logements également fixés trop bas en 1941. Le cercle est vicieux et il n'y a aucun moyen d'en sortir.

Le coût des matériaux de construction et le prix de la main-d'œuvre sont aussi élevés à la campagne qu'à la ville, mais le gouvernement d'Ottawa ne tient compte de ces facteurs économiques que pour la haute finance des gros contracteurs, et pour eux, il a fait sauter la Régie de leurs logements construits depuis janvier 1947. Eux ne pouvaient pas louer des logements de 4 pièces pour soixante dollars par mois, mais pour les propriétaires villageois 50 cents par jour, c'est suffisamment pour des beaux logements de 7 pièces. Et je cite ici le cas d'un citoyen qui retire plus de son écurie qu'il loue pour le confort d'un étalon et de cinq juments que de sa maison qui loge vingt Canadiens.

Que la Régie ait du bon, soit. Mais l'abus de pouvoir que la Régie exerce dans nos villages est antisocial, antidémocratique, indéfendable et ruineux.

Quand les locataires villageois demandent à la Régie de hausser à \$18, des logements de 6 pièces loués à \$12, par mois depuis six ans, est-ce vouloir exploiter les locataires? Et pourtant, de telles demandes sont refusées en bloc par la Régie.

Nous logeons des gens pour 30 et 40 sous par jour, et ces mêmes gens nous demanderont \$11, \$12.5, \$15.0 de l'heure pour travailler à l'entretien et aux réparations de ces mêmes logements. Tout immeuble loué doit rapporter au moins 10% de l'argent investi, c'est un principe d'affaire. Nous, des villages, nous ne retirons pas 6%.

Dans l'impossibilité financière d'entretenir et de réparer nos logements loués, ceux-ci s'en vont en ruine. Et c'est ainsi que la Régie des loyers, par sa dictature néfaste, est à créer des taudis dans nos villages, là où il n'en existait à peu près pas.

Et nos députés d'Ottawa, bien à l'aise avec leur augmentation de traitement de \$2000.00 non taxables, font des déclarations trombeuses sur la malheureuse pénurie de logements, et regardent, attendris, le sieur King qui s'en va tout ému aux noces royales. Mais ils devraient s'aviser qu'ils maintiennent la Régie des loyers qui, à ce stade de ses

Nombre croissant des accidents du travail

Les statistiques des neuf premiers mois de cette année démontrent clairement que les accidents du travail sont en nombre sans cesse croissant, déclare l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail.

Du 1er janvier au 30 septembre 1947, la Commission des accidents du travail a reçu 69,170 réclamations, comparativement à 65,164 au cours de la même période de 1946, soit une augmentation de 6.1%.

On remarque d'ailleurs cette incessante augmentation du nombre des accidents industriels quand on se rappelle que la période de neuf mois de l'an dernier représentait elle-même une augmentation de 8.1% sur la période correspondante de 1945. C'est en septembre, cette année, que l'on a enregistré le plus grand nombre de réclamations, soit 9,175, déclare l'association, qui ajoute que ce chiffre est le plus fort enregistré au cours d'une période d'un mois depuis que la loi des accidents du travail est entrée en vigueur en 1931.

L'association désire attirer l'attention des patrons et des ouvriers sur cette situation, demandant à tous de faire, dans leurs domaines respectifs, tous les efforts possibles pour faire disparaître le fléau des accidents du travail.

Conférence de M. Etienne Gilson

M. Etienne Gilson, de l'Académie française, professeur au Collège de France et président de l'Institut scientifique franco-canadien, donnera une conférence en la salle H-4 de l'université de Montréal, vendredi soir, le 14 novembre, à 8 h. 30. Entrée libre. Sujet: "Philosophie et incarnation chez saint Augustin".

La F.A.T. s'organise

Au cours d'une réunion tenue hier en l'hôtel Mont-Royal, les dirigeants de la Fédération américaine du travail ont discuté d'une campagne d'organisation dans la province de Québec. On a, en particulier, étudié les moyens à prendre pour créer une coopération plus étroite entre les unions affiliées à la F.A.T. Cette réunion était sous la présidence de M. Anthony Valente, de Washington, président général des ouvriers unis des textiles d'Amérique (F.A.T.). Les autres officiers qui ont assisté à cette conférence sont MM. Lloyd Kleinert, secrétaire-trésorier international des ouvriers unis des textiles, aussi de Washington; Percy Bengough, président du congrès des métiers et du travail; Elphège Beaudoin, président de la Fédération provinciale du travail; Philip Cutler, représentant de la F.A.T. au Canada; Max Swerdlow, organisateur général.

pouvoirs dictatoriaux, devient anticonstitutionnelle et dangereuse.

Je vous remercie, M. le Directeur de l'espace que vous m'accordez dans votre journal.

Votre tout dévoué,

Adolphe BRASSARD, Danville, Qué.

Commandez maintenant

POMMES MacINTOSH

de FRELIGHSBURG

cueillies à la main, enveloppées individuellement, dans des boîtes cartonnées de 1/2 minot. TOUTES DES MacINTOSH FANCY. Livraison immédiate. Donnez votre commande dès aujourd'hui.

LE 1/2 MINOT \$2.98

PHARMACIE MONTREAL

CHAS DUQUETTE, Pharmacien, Propriétaire

LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL DU MONDE

Signalez JOUR et NUIT: HA. 7251

L'hiver approche

VOYEZ

LEPAGE AUTOMOBILE Enr'g

POUR

VERIFICATIONS:

- SYSTEME DE REFRIGERATION
- SYSTEME D'ALLUMAGE
- SYSTEME D'ELECTRICITE — BATTERIE — DEMARREUR — GENERATEUR
- AJUSTEMENT DES FREINS
- CHANGEMENT D'HUILE A MOTEUR
- REMPLISSAGE A L'ANTI-GL

AUSSEI VENDEUR AUTORISE

CHRYSLER — PLYMOUTH — CAMIONS FARGO

3940-46, rue ADAM — Tél. AM. 2181

du congrès des métiers et du travail; Claude Jodoin, président du conseil des métiers et du travail de Montréal; Maurice Silcox, vice-président international de l'Union des chapeliers; R. Kent Rowley, directeur canadien des ouvriers unis des textiles; Mme Valdimar Bjornasson (Madeleine Parent), organisatrice des ouvriers du textile, et M. B. Hyman, membre du bureau exécutif de l'Union.

Grèves terminées en France

Paris, 10. (Canada-Mondial) — La grève des Services publics vient de prendre fin. Elle avait commencé la semaine dernière par la grève des boueuses qui réclamaient une augmentation de salaire. Très vite, d'autres services publics avaient, soit par sympathie, soit pour appuyer des revendications personnelles, fait cause commune avec les boueuses. C'est ainsi que les services du gaz et de l'électricité, les pompes funèbres et les employés des mairies avaient tour à tour quit-

té le travail. A la suite de conférences qui ont duré plusieurs heures entre le gouvernement et les représentants des services publics, les employés en grève ont finalement accepté de reprendre le travail pour ne pas mettre en danger la vie et la santé du public.

Moins d'interruptions lorsque les fils sont à l'abri!

LA POSE DE FILS souterrains et de câbles aériens se continue d'une année à l'autre. Aujourd'hui, plus de 4 millions de milles de fils téléphoniques (95% de la totalité) sont enfoncés dans des câbles et, conséquemment, moins exposés aux intempéries. Les interruptions de service occasionnées par le mauvais temps sont de plus en plus rares; nous nous efforçons constamment d'assurer, par tous les moyens possibles, l'excellence des communications.

Le nombre d'abonnés avec qui vous pouvez communiquer augmente sans cesse. A mesure que le matériel devient disponible, nous nous efforçons de remplir les commandes inexécutées. Plus il y a d'appareils et mieux ils fonctionnent (toujours à un minimum de frais pour l'abonné), plus l'utilité pratique du téléphone s'accroît et plus le public y gagne.

LA COMPAGNIE DE TELEPHONE BELL DU CANADA

L'actualité

Qu'on ouvre les portes!

On tient séance municipale à l'hôtel de ville. C'est l'un des comités périodiques prescrits par la charte. L'horloge marque 3 h. 30. La sonnerie rappelle aux conseillers le moment de la rentrée. Le maire, précédé d'un chambellan, apparaît. L'assistance tout entière se lève, comme devant un prince. Le chef de la cité gravit les degrés de son piédestal, ajuste prestement son lorgnon et lit la prière d'usage à l'ouverture de chaque réunion. Car on commence par invoquer le Saint-Esprit chez Concordia, à l'exemple des députés rassemblés en parlement.

Le texte de l'appel aux lumières d'En-Haut se trouve consigné au livre des Règlements. Pour mieux être exécuté et ne pas commettre de passe-droits, l'invocation est bilingue: française et anglaise. Un jour Son Honneur

Avis de décès

ARCHAMBAULT. — A St-Anthoine sur Richelieu, le 9 novembre 1947, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Olivier Archambault, née Bleau (Marie). Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant, à 9 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSICOTTE. — A Montréal, le 8 novembre 1947, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Edmond-Zotique Massicotte, époux de feu Alice Godin. Les funérailles auront lieu mardi, le 11 novembre. Le convoi funéraire partira des salons funéraires de la Société Coopérative de Frais Funéraires, 302 est, rue St-Catherine, à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement au Na 3725, rue St-Denis à 8 h. 15.

HALDE. — A St-Hilaire, Co. Rouville, est décédée Mme Ozaire Halde, mère du chanoine E. Halde, curé de Palmarol et de l'abbé Théodore Halde, curé à Rapide VII, Cadillac, Abitibi. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 h., à St-Hilaire. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

188 est, STE-CATHERINE (le jeudi) Livraison partout directement de notre serre-chaude. C.R.L.P. 12 h. 25. FL. 1786-1787

10% d'escompte aux communautés religieuses.

APPRENEZ A CONDUIRE

AUTO — DOUBLE CONTRÔLE DAMES ET MESSIEURS Cours pratiques et théoriques ECOLE FEDERALE

Vingt-cinq ans d'expérience au service du public. 1621, St-Denis, Montréal — HA. 5318 de 8 a.m. à 9 p.m.

HOPITAL MICHAUD

DRUMMONDVILLE

OUI! MEUBLEZ VOTRE MAISON CHEZ A. L. DUPONT

AMÉLIORATION COMFORT DE VOTRE MAISON 4610 151 STE-CATHERINE — AM 2111

LIVRAISON IMMEDIATE

- FILIERES METALLIQUES
- Armoires à papeterie
- Cases de sûreté (lockers)
- Coffres-forts
- Bureaux
- Chaises, etc.

Qualité garantie — Prix raisonnables

Norman Specialties Reg'd

N. et Ros. Desnoyers, props.

4406 Brébeuf, Montréal FR. 2431

Un pont Bailey sur la Mattawin

Etape importante dans l'exploitation des ressources naturelles du nord de la Mauricie

Les Trois-Rivières, 10 (D.N.C.). — Un pont Bailey a été en fin de semaine jeté sur la rivière Mattawin. Sa construction pour le compte de la Consolidated Paper Corporation marque une étape importante dans l'exploitation des ressources naturelles du nord de la Mauricie. Elle complète une grande route des bois qui, partie du St-Maurice, à l'embouchure de la Mattawin, parcourt vingt-neuf milles jusqu'au nouveau pont, puis cinquante-cinq milles jusqu'à St-Michel des Saints et finalement cinquante-trois milles jusqu'à St-Denis. Les quelques milliers d'hommes, que la Consolidated Paper emploie dans les chantiers de la Mattawin se transporteront ainsi sur un réseau routier qu'on dit être le plus moderne du genre dans la province de Québec.

Dans une région, où il n'y a pas très longtemps, on voyageait en canot l'été et en raquettes l'hiver pour aller abattre le bois de l'industrie du papier, où des hommes, pas très âgés pourtant, se rappellent avoir fait des dizaines de milles à pied et paquebot au dos, on voyageait maintenant en auto, en autobus ou en camion, et ce pont, bâti en pleine forêt, illustrera un développement que personne n'aurait cru découvrir aussi loin de la civilisation.

L'assemblage du pont a été exécuté samedi et dimanche en l'espace d'une dizaine d'heures par cinquante volontaires mont-réalisés de l'armée de réserve. Un pont Bailey était pour la première fois construit au Canada à des fins pratiques. Il a été érigé dans des circonstances mémorables pour les soldats eux-mêmes et pour les nombreux visiteurs qui se sont rendus sur les lieux.

Partis de Montréal, vendredi après-midi, les réservistes ont été immobilisés durant plusieurs heures aux environs de Berthier à cause d'une panne de moteur. Un autobus de Champlain Transport est parti du Lac-A-Brown, dans la soirée, et y est revenu samedi matin à 6 h, avec le contingent de soldats qu'il avait recueilli à Berthier. Après une nuit blanche, les militaires sont aussitôt partis du Lac-A-Brown pour se rendre au pont, quelque quinze milles plus loin, et, dès 11 h, samedi avant-midi, la première partie de la longue traversée de 340 pieds atteignait déjà le premier pilier.

Tempête de neige

Comme un malheur n'arrive jamais seul, une tempête de neige aveuglante a alors éclaté dans la région de la Mattawin, entravant jusqu'à la nuit le travail des courageux réservistes. Ceux-ci se sont remis à la tâche dimanche matin, et, vers 11 h 30, avant la messe sous la tente, l'extrémité du pont Bailey a atteint l'autre rive.

On a donné avec raison à cet ouvrage le nom de Pont des Sa-peurs.

Des travailleurs, à l'emploi de la Consolidated Paper et de M. Jean J.-V. Crête, entrepreneur de chantiers, auront d'ici quelques jours terminé le tablier du pont.

Personnalité

Des personnalités du monde industriel et plusieurs journalistes de la presse et de la radio ont assisté à ce grand spectacle. Ont représenté la Consolidated Paper Corporation: MM. C.R. Whitehead, vice-président; Henry Sorjous, chef des opérations forestières; H.B. Cressman et H.H. Brown, surintendants; R.E. Kirkpatrick, ingénieur; J. McLeod, ingénieur; W.L. Bubbie, forestier; M. Jean Crête, "roi de la Mauricie", qui a construit les

Policiers abattus par un bandit

Reno, 10 (A.P.). — Deux policiers de Reno ont été tués dans une chambre d'hôtel, au cours de la matinée de samedi. Un bandit évadé, blessé au cours de la bataille, a reconnu les avoir tués, a-t-on déclaré ici. Deux autres jeunes gens, aussi évadés, ont été emprisonnés et la police a annoncé qu'ils seraient accusés de vol.

David Blackwell, 18 ans, a signé une confession du meurtre du capitaine Roy Geach, 50 ans, et du sergent-détective Allen Glass, 40 ans.

Deux candidats municipaux

MM. L.-C. Parent et Antoine Despatis annoncent leur candidature dans le district numéro 10 au scrutin municipal du 9 décembre. Ce district comprend les quartiers Papineau, Sainte-Marie, Hochelaga, Maisonneuve et Mercier. MM. Parent et Despatis brigueront les suffrages pour la classe "A", celle des propriétaires.

Les conseillers municipaux de l'arrondissement 10 sont présentement MM. Edmond Allan, Horace Drolet, J.E. Jeanotte, Edmond Hachin, Camille Côté, Emile Gauthier. Les trois premiers représentent les propriétaires (classe "A") et les trois autres, les locataires et les propriétaires (classe "B").

Dans le textile

Le retour au travail retardé de quelques jours

Les moulins de la Dominion Textile à St-Grégoire de Montmorency, Sherbrooke et Magog et celui de la Drummondville Cotton, à Drummondville, demeureront paralysés encore pendant quelques jours car la signature de la convention collective de travail entre les compagnies précitées et la Fédération nationale catholique du Textile (C.T.C.C.) qui groupe les syndicats loyaux intimes, ne sera chose accomplie que demain ou mercredi.

On sait que les dirigeants de la Fédération ont déclaré que le travail ne reprendrait dans ces moulins que lorsque la convention collective aura été signée.

Au cours de la fin de semaine, les présidents des divers locaux ont fait part, aux ouvriers membres des Syndicats, des résultats de la conférence qui s'est tenue au bureau du ministre provincial du travail, M. Antonio Barrette, à Montréal, la semaine dernière et qui s'est terminée par une entente entre la compagnie et la Fédération, vendredi soir. Tous les locaux, par un vote, ont approuvé cette entente. Toutefois nous avons appris ce matin que la rédaction de cette convention n'était pas encore terminée. Il appert qu'elle ne sera pas avant demain, ce qui veut dire que la convention elle-même ne sera signée que demain après-midi ou mercredi matin. Dans cette dernière alternative, le travail ne reprendra, aux quatre moulins, que jeudi matin.

Une plaque par voiture

Les automobilistes de la province de Québec n'auront encore l'an prochain qu'une plaque de licence.

Les automobilistes de l'Ontario en auront deux, comme avant la guerre.

"Il y a encore pénurie de métal et je ne crois pas que les priorités d'automobile de la province de Québec reçoivent deux plaques avant 1949 et il n'est pas même certain qu'il y en ait deux cette année-là", a déclaré M. Edouard Laurent, directeur intermédiaire du service provincial de l'automobile.

Les plaques de 1948 dans la province de Québec auront des chiffres verts sur un fond blanc, a dit M. Laurent.

Sauvage attentat

Samedi soir, vers 11 h. 30, alors qu'elle se promenait, rue Laurendeau, Mme Laurent Gendron a été attaquée par un inconnu. Elle reçut un violent coup de poing sur la mâchoire, après quoi son agresseur tenta de l'entraîner dans des broussailles, puis il prit la fuite sans lui avoir rien volé.

L'individu semble âgé de 26 ans, mesure 5 pieds et 6 pouces, 150 livres. Ses cheveux sont blonds. La police enquête.

Les expropriations

Déclaration de la Chambre de commerce

"Elle croit que le conseil municipal devrait reconnaître le principe des expropriations qu'on lui propose, quitte à en régler les modalités par la suite"

Dans son bulletin publié aujourd'hui — 10 novembre — la Chambre de commerce de Montréal demande au conseil municipal de reconnaître le principe des expropriations qu'on lui propose, quitte à en régler les modalités par la suite.

La Chambre fait cette déclaration à la veille de la séance de ce conseil municipal où les conseillers municipaux seront appelés à prendre une attitude définitive sur le projet d'élargissement de quatre rues afin de dégager la circulation si engorgée.

"Le Conseil municipal a la grave responsabilité d'adopter, de modifier ou de rejeter les recommandations du service d'urbanisme, à l'effet de procéder à des expropriations pour améliorer la circulation dans le centre de la ville", dit le Bulletin.

"Ces recommandations soulèvent le problème complexe de la répartition des coûts d'expropriation entre la Cité, le district concerné et les riverains. On ne saurait blâmer les conseillers municipaux d'hésiter devant ce problème dont les modalités peuvent prendre quatre ou cinq ans avant d'être réglées définitivement."

Quinze morts violentes en fin de semaine

(Par la Canadian Press)

Un observateur de la Canadian Press annonce ce matin qu'en plus des 6 personnes qui ont trouvé la mort dans un incendie à Rivière aux Renards dans la péninsule de Gaspé, on déplore 9 autres cas de morts violentes pendant la fin de semaine dans l'est du Canada. Cinq personnes ont été tuées dans des accidents de la circulation, deux ont fait des chutes mortelles, une s'est noyée et une autre a été écrasée par un cargo dans le canal de Cornwall.

Une mère et ses cinq enfants ont été brûlés vifs dans leur maison lors d'un incendie. Mme Patricia Roy, 41 ans, ses quatre fils, Jean-Eudes, 15 ans, Jean-Yves, 13 ans, Georges, 11 ans et Pierre, 9 ans, une petite fille, Céline, 8 ans.

On relève quatre accidents de circulation dans l'Ontario. Mme Ruth Henry, de Marshall Mich., a perdu la vie cependant que son mari était blessé, alors que leur voiture était hors de contrôle, non loin de Delhi dans l'Ontario. Dans la région de Kitchener, Clifford Huehn, 41 ans, a été mortellement blessé alors qu'un camion est entré en collision avec son véhicule de dépannage qui était occupé à sortir une autre voiture du fossé. Norman Kipps, 6 ans, a été renversé par une auto alors qu'il traversait la grande route; il est mort à l'hôpital de Cornwall. A Ottawa, une collision s'est produite samedi, entre une voiture dans laquelle se trouvait M. John Hanson et leur fille Linda, et un autocar. La jeune fille est morte instantanément, pendant que sa mère était transportée à l'hôpital avec de multiples blessures.

La cinquième victime des accidents de la circulation est Richard Harley, de Dartmouth, 78 ans. Il fut renversé par une auto qui venait rebondir à la suite d'une collision avec une autre voiture.

A Timmins, dans l'Ontario, Barney Rotondo, est tombé de l'ascenseur d'une mine d'or d'une hauteur de 400 pieds. Alors qu'il prenait des photos du haut du toit d'un hôtel de sept étages, Frank Mackenzie, 67 ans, ingénieur des téléphones, actuellement en retraite, fit une chute mortelle.

A Peterborough, Ont., Théodore Simpson, 63 ans, s'est noyé à la suite du naufrage de son canot à moteur dans le lac Katchewan, Enfin, Carl Axel Lelke, matelot de pont à bord du cargo Signebord, qui faisait route de Copenhague à Détroit, a été écrasé entre le bâtiment qui déplaçait 2,600 tonnes et la paroi nord du canal de Cornwall.

LA RADIO-OUEST FRANÇAISE

Serons-nous récompensés de notre générosité par une injustice criante?

La province de Québec et sa minorité anglaise — Deux poids, deux mesures? — L'intervention des "Activités Nationales" et celle des élèves du collège Notre-Dame

La province de Québec, où la population n'est anglaise que dans une proportion de 10 pour cent, met au service de cette minorité quatre postes de radio anglais, dont le poste C.B.M., de Radio-Canada.

Est-ce par une générosité qui pousse les gouverneurs de Radio-Canada à refuser à nos compatriotes anglais le poste français qu'ils réclament et qu'ils paieront de leurs deniers?

On est en droit de se poser la question, à la suggestion des "Activités Nationales", groupe qui vient d'écrire au premier ministre du Canada, M. Mackenzie King, pour lui rappeler les droits élémentaires de justice.

Les élèves du collège Notre-Dame, de la Côte-des-Neiges, viennent eux aussi de se prononcer de manière non équivoque en faveur de ce que réclament nos compatriotes de l'Ouest canadien. Au nombre de 600, ils ont signé une requête, qui a été envoyée au président de Radio-Canada, M. A. David Dutton.

Voici le texte de ces deux documents, qui s'ajoutent à la liste déjà longue de ceux que nous avons publiés ici:

A M. King

"Des voix respectables, distinguées, se sont élevées d'un bout à l'autre du Canada en faveur des gens de l'Alberta qui demandent l'autorisation d'exploiter à leurs frais un poste émetteur en langue française.

"Tant chez les Canadiens anglais que chez les Canadiens

français, les individus et les journaux qui influent sur l'opinion publique de façon décisive ont exposé les raisons péremptives qui militent en faveur du projet albertain.

"Nous ne reviendrons pas sur ces arguments, sauf pour mentionner l'exemple de la province de Québec qui offre à son 11% de population anglaise le service de quatre postes émetteurs anglais, dont le C.B.M.

"Si, aux nombreuses requêtes qui vous parviennent de tous les milieux intelligents et modérés, nous prenons la liberté de joindre la nôtre, c'est que nous voyons dans l'autorisation demandée par les groupes français de l'Alberta, un acte de bon sens qui s'impose.

"Nous hésitons d'autant moins à nous adresser à vous, Honorable premier ministre, que nous connaissons depuis longtemps l'esprit de justice qui vous anime et votre vigoureuse détermination de maintenir par le respect des droits inaliénables l'union de tous les Canadiens qui ont du jugement.

"Daignez accepter, Honorable premier ministre, l'expression de nos hommages distingués. Signé: "Les Activités Nationales" Par Antonio SAINT-JEAN, secrétaire.

A Notre-Dame

"Les soussignés secondent la demande justifiée des Canadiens français de l'Alberta, qui veulent établir un poste de radio privé. Ils estiment qu'une institution publique comme celle qui

vous présider doit être impartiale ou cesser d'être.

Le vote à St-Lambert

Victoire de l'Union des travailleurs-unis

Le président de l'Union des travailleurs unis de St-Lambert, union établie à l'Abestonos Corporation à l'issue du Syndicat national de l'amiante qui était jusqu'à ces derniers temps négociateur des ouvriers de l'Abestonos, nous communique aujourd'hui qu'un vote secret tenu vendredi dernier, chez les ouvriers de cette compagnie, sous la surveillance des officiers de la Commission des relations ouvrières, a favorisé l'Union des travailleurs-unis.

Ce vote, décrété par la Commission des relations ouvrières, avait pour but de déterminer qui, de l'Union des travailleurs ou du Syndicat, serait l'agent négociateur pour la signature d'une nouvelle convention collective.

Sur 187 ouvriers ayant droit de vote, 184 ont exercé leur droit. L'Union des travailleurs-unis a recueilli 114 voix et le Syndicat 70.

Le maintien de la Confédération

Le meilleur moyen d'assurer l'expansion du Canada, soutient M. Onésime Gagnon

Québec, 10. (D.N.C.). — Des délégués de toutes les 40 sections du diocèse ont assisté hier soir, au banquet de clôture du congrès de la Société Saint-Jean-Baptiste. Des discours ont été prononcés par M. O. Gagnon, M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire du comité permanent de la Survivance française et M. Rodolphe Laplante, président de la Fédération provinciale des Sociétés Saint-Jean-Baptiste.

M. Gagnon, au cours de son plaidoyer en faveur de l'autonomie des provinces, a déclaré que "représentant ici le gouvernement de la province de Québec, je suis heureux de vous dire que ceux qui détiennent actuellement l'autorité, tant en voulant contribuer au bien-être et à la grandeur de l'Etat fédéral, tout en offrant à ce dernier aussi bien qu'aux provinces, une sincère et loyale collaboration, persistent à croire avec les chefs politiques du Québec depuis 100 ans, que le meilleur moyen d'assurer l'expansion et le progrès du Canada, consiste dans le maintien de la Confédération et de la liberté des provinces avec tous les droits nécessaires à la survivance, au progrès de leur population respective".

"Le courant de centralisation qui depuis 1840 et surtout depuis 1867 a cessé de chercher à s'infiltrer dans nos lois, n'a jamais été avant ce jour plus dangereux ni plus subtil," a encore déclaré M. Onésime Gagnon. M. Wheeler Dupont, avocat de Québec, a été élu président de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse hier après-midi, au cours du congrès diocésain tenu à la fin de la semaine, et dimanche. Il succède à M. Alphonse Deslats.

Le nouvel exécutif de notre société nationale, élu par les seize directeurs, se compose en plus de Me Dupont, des membres suivants: vice-président, le notaire Henri Boisvert; trésorier, J.-L.

Gagné; membres: MM. A. Deslats, Ad. Drolet, J.-S. Perron, J.J. Girard et P. De La Durantaye.

Six nouveaux directeurs ont été choisis: MM. Rodolphe Laplante, président de la Fédération provinciale des sociétés Saint-Jean-Baptiste, J.-S. Perron, J.-L. Gagné, André St-Pierre, Arthur Drolet et P. De La Durantaye.

Le congrès des ingénieurs forestiers

Il débute demain au Château Frontenac, à Québec

C'est demain que s'ouvre au Château Frontenac le congrès annuel des ingénieurs forestiers. On attend à Québec à cette occasion au-delà de 200 congressistes, la plupart accompagnés de leurs épouses, puisque, comme par les années passées, un programme a été préparé à leur intention.

Toute la journée de mardi, la première du congrès, sera consacrée aux affaires de l'Association, parmi lesquelles, naturellement, les élections des dirigeants pour la nouvelle année. Parmi les problèmes que les techniciens de la forêt étudieront, mentionnons celui de leur insuffisance numérique et le moyen d'y remédier. Jusqu'ici, il faut l'avouer, on était beaucoup trop à l'étroit à l'Ecole de Génie forestier. Aussi, le gouvernement de la province a-t-il voté, en 1946, un octroi de \$600,000 à l'université Laval pour la construction d'un nouveau pavillon plus vaste et partant plus en état de répondre au pressant besoin de techniciens de la forêt. La construction de ce nouveau pavillon est en cours. C'est donc un grand pas dans la bonne direction.

Le deuxième jour, mercredi, on traitera d'un "Programme d'action et de politique forestière". Considérer le problème forestier sous tous ses aspects, faire les recommandations propres à assurer la conservation, l'exploitation rationnelle de la plus importante de nos ressources naturelles, éclairer les législateurs et former l'opinion publique, c'est l'œuvre à laquelle les ingénieurs forestiers travaillent ferme depuis plusieurs années.

L'un des sujets sur lesquels les ingénieurs forestiers porteront davantage leur attention cette année, c'est l'utilisation rationnelle des terres: sol et forêt, en fonction du bien commun, en vue de l'établissement de la population d'abord puis du maintien de l'équilibre économique de chaque région.

On sait déjà que M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, sera le conférencier d'honneur au dîner de clôture le mercredi soir 12 novembre.

A côté des questions d'affaires et des sujets d'étude, il y aura pour les congressistes des moments de détente: précisément le dîner de clôture qui groupera à la table d'honneur de hautes personnalités du monde religieux et civil, un thé pour les dames, enfin une danse au Kent House mercredi soir.

M. Edgar Porter est depuis l'an dernier président de l'Association des ingénieurs forestiers de la province de Québec.

quelques semaines pour mieux se pénétrer des goûts et des désirs des canadiens.

Au sujet de la mode nouvelle, Mme Valois déclare qu'elle aura une influence décisive sur les chapeaux, car il est impossible avec les robes longues et la "nouvelle silhouette" de porter les petits chapeaux sur l'arrière de la tête qui faisaient fureur jusqu'à présent. Il faut au contraire des chapeaux "allurés", à la fois chic et sportifs et c'est ce qu'elle s'est efforcée de réaliser dans la collection qu'elle a présentée à Paris récemment.

Mme Valois portait d'ailleurs un chapeau de feutre brun, extrêmement "alluré", orné de plumes de faisan, qui faisait l'admiration de ses confrères montréalais. Mlle Patte, directrice de la maison Véron, était particulièrement heureuse de pouvoir signaler que Mme Valois utilise pour ses créations les tissus Véron.

Mme Valois repart ce soir pour New-York et regrette vivement de ne pouvoir passer plus de temps dans la métropole canadienne. Mlle Claire Patte a donné une réception en son honneur à laquelle assistaient entre autres personnalités M. Raoul Jean Fouré, Mme Argentine Desroches, Mlle Yvonne Schmidt et M. Jacques Fromentin, le célèbre fleuriste parisien, qui fait toutes les créations de fleurs et d'ornements pour Jacques Balmrain, Christian Dior et bien entendu Mme Valois.

Gagné; membres: MM. A. Deslats, Ad. Drolet, J.-S. Perron, J.J. Girard et P. De La Durantaye.

Six nouveaux directeurs ont été choisis: MM. Rodolphe Laplante, président de la Fédération provinciale des sociétés Saint-Jean-Baptiste, J.-S. Perron, J.-L. Gagné, André St-Pierre, Arthur Drolet et P. De La Durantaye.

Le nouvel exécutif de notre société nationale, élu par les seize directeurs, se compose en plus de Me Dupont, des membres suivants: vice-président, le notaire Henri Boisvert; trésorier, J.-L.

L'opinion d'un Canadien anglais

Voici le texte de la lettre d'un Canadien anglais, M. D.-J. Goodyer, Jr., de Valois, Qué., qui a été envoyée à M. Elphège Marier, député fédéral de Jacques-Cartier, au sujet de la Radio-ouest française:

Valois, Que., November 5th, 1947.

Editor: "Le Devoir", Montreal.

Gentlemen: Above is a copy of letter sent Mr. Marier. Let every Frenchman and Englishman, register his protest. Good Luck.

D. J. GOODYER, Jr.

Mr. E. Marier, Member of Parliament for County of Jacques Cartier, Ottawa, Ont.

Sir: I was shocked to read that the C.B.C. has refused to permit the French speaking people in the West to operate two radio stations, stations they intended to finance from their own pockets and purses.

We have just spent millions of dollars, given the lives of many for the combat against dictatorship and tyranny. Will it be permitted to start now in Canada?

I shall be pleased to hear that you have raised your voice in protest during the coming session at Ottawa.

Yours very truly, D. J. GOODYER, Jr.

Reparations D'APPAREILS ELECTRIQUES

- Laveuses • Réfrigérateurs
- Poêles électriques • Radios

Garantie écrite sur parties: 1 an sur radios 90 jours.

Vente et service autorisé par

GENERAL ELECTRIC

Chantigny ELECTRIC

1111 DEMONTIGNY E. CH. 9032

Gazette artistique

Cinéma

SAINT-DENIS: *Pétrus* (Fernand Brasseur, Simon, Pierre Brasseur, Dario), film de Marc Allégret. *Mademoiselle Amour* (Gisèle Pascal, Gérard Nery).

CINEMA DE PARIS: *Sortilèges* (Lucien Coëdel, Fernand Ledoux, René Faure, Roger Pigaut, Madeleine Robinson). Réalisation de Christian-Jaque.

CAPITOL: *Slave Girl*, en technicolor, avec Yvonne De Carlo et George Brent.

ORPHEUM: *Goupi Mains-rouges*, avec Fernand Ledoux, Blanche Brunoy, Line Noro, Robert Le Vigan, Arthur Devère, Georges Rolin, Maurice Shultz, René Génin. Réalisé par Jacques Becker.

PRINCESS: *Gunfighters* (Randolph Scott, Barbara Britton); *Sweet Genevieve*.

LOEWS: *Gone with the Wind*, avec Clark Gable et Vivian Leigh.

PALACE: *Song of Love* (Katherine Hepburn, Paul Henreid, Robert Walker).

IMPERIAL: *Green for Danger* (Sally Gray, Trevor Howard); *Millerson Case*.

KENT: *Valley of Decision* (Greer Garson, Gregory Peck); *Junior Miss* (Peggy Ann Garner, Allyn Joslyn).

CREMAZIE: *It Happened in Brooklyn* (Frank Sinatra, Kathryn Grayson); *Smash-Up* (Susan Hayward, Lee Bowman).

VERDUN PALACE: *Guilty* (Bonita Granville, Don Castle); *Riding the California Trail* (Gilbert Roland).

ELECTRA: *Gas House Kids* (Robert Lowery, Billy Halop); *Swing Parade of 1946* (Phil Regan, Gale Storm); *South of Monterey* (Gilbert Roland).

VILLERAY: *Why Girls Leave Home* (Lola Lane, Sheldon Leonard); *Crime Incorporated* (Tom Neal, Martha Tilton); *Don't Fence Me In* (Roy Rogers).

MIDWAY: *Oklahoma Kid* (James Cagney, Humphrey Bogart); *Read to Alcatraz* (Robert Lowery, June Storey).

BEAUBIE: *Tarzan & The Green Goddess* (Herman Brix); *Tarzan's Desert Mystery* (Johnny Weissmuller).

PERRON: *Imperfect Lady* (Rag Miland, Teresa Wright); *Queen of the Amazons* (Robert Lowery, Patricia Morrison); *Their First Mistake* (Laurel & Hardy).

PASSE-TEMPS: *Mlle Mantou* (version française de Barbara Stanwyck, Henry Fonda); *Cross My Heart* (Betty Hutton, Sonny Tufts); *Blazing the Western Trail* (Charles Starrett).

EMPRESS ET OUTREMENT: *Honeydew* (Franchot Tone, Shirley Temple, Guy Madison); *High Conquest* (Gilbert Roland, Anna Lee, Warren Douglas, Sir Aubrey Smith, Beulah Bondi).

SAVOY (Cerdun): *The Perils of Pauline* (en couleurs, avec Betty Hutton, John Lund, Billy de Wolfe); *Starway to Heaven* (en couleurs, avec David Niven, Raymond Massey, Roger Livesey, Kim Hunter).

CHATEAU & CARTIER: *Dis-honored Lady* (Dennis O'Keefe, Hedy Lamarr, John Loder); *Panjo* (Sharyn Moffett, Jacqueline White, Una O'Connor); *Si, au Château, Stage coach* (avec Allan Lane); *au Cartier, Santa Fe* (Charles Starrett).

DOMINION & MAISONNETTE: *Tarzan & The Huntress* (J. Weissmuller, Brenda Joyce); *au Dominion, T. et J. Dorsey, Janet Blair dans THE Fabulous Doreys*; *au Maisonneuve, Music For Millions* (June Allyson, Jose Iturbi, Margaret O'Brien, Jimmy Durante).

Spectacles et concerts

MONUMENT: Opérette Paganini, avec Jacques Jansen, bayon martin, les 11, 12 et 13 nov.

AL COLLEGE DE SAINT-LAURENT: *Huon de Bordeaux*, mélodrame féérique d'Alexandre Arnoux, en soirée, les 11 et 13 nov.; en matinée, le 13 nov.

NOTRE-DAME: 11 novembre, Jean-Marie Bussièrre, organiste, et la Manécanterie de Granby.

PLATEAU: Le 11 novembre, George Haddad, pianiste canadien, donnera son premier récital montréalais.

PLATEAU: Le 12 novembre, Stanislaw Szpinalski, pianiste, première audition à Montréal.

HIS MAJESTY'S: 12 novembre, Shura Cherkassky, pianiste, Y.M.H.A.: 12 nov. Judith Ca-

AU PLATEAU

Un virtuose habile, Anatole Kitain

Si le programme de vendredi soir dernier, au Plateau, s'était continué de la façon ternie qu'il avait débuté (avec la *Fantaisie en la mineur* de Mozart), les personnes qui ne connaissent pas déjà Anatole Kitain ne se seraient jamais doutées que ce pianiste était un remarquable virtuose.

C'est, en effet, dans le brillant *Carnaval* de Schumann, donné en second lieu, que l'artiste a révélé tout son talent et son extraordinaire souplesse. Il a su traduire l'éclat, le romantisme et la folle gaieté d'un carnaval, exprimés par Schumann.

Le pianiste tient Chopin en particulière affection et l'auditoire a fort goûté un groupe entièrement composé de pièces de cet auteur: *Nocturne en do mineur*, *Études nos 3 et 5*, *Valse brillante*, *Andante spianato*, *Grande Polonaise*. On a chaleureusement applaudi et rappelé l'interprète, qui a le don de comprendre et de satisfaire la sensibilité de son public. C'est une qualité.

Dans la seconde partie du programme, M. Kitain a de nouveau fait admirer une étonnante virtuosité dans la grande *Étude pour la main gauche* de Charles Alkan et dans la *Valse Mephisto* de Liszt. On a apprécié un art varié et nuancé dans des œuvres de Debussy (*Reflets dans l'eau*, *Jardins sous la pluie*), de Medtner (*Conte*), de Scriabine (*deux études*) et dans les *Contes d'Espagne* de Turina.

Malgré certaines faiblesses dont on ne doit pas exagérer la gravité (par exemple une confusion provoquée parfois par un mauvais usage de la pédale), l'auditoire du Plateau a tenu à manifester son enthousiasme en demandant six rappels, même après un programme déjà copieux.

XXX

"Trois minutes de poésie"

Au cours des représentations du club "Théâtre Laval-sur-le-Lac", au Cercle universitaire, la première aura lieu le 14 novembre — on présentera "Trois minutes de poésie". Le 14 novembre — on présentera "Trois minutes de poésie". Le 14 novembre — on présentera "Trois minutes de poésie".

Au club Saint-Laurent-Kiwani

Le prochain déjeuner-causerie du club Saint-Laurent-Kiwani de Montréal, aura lieu mercredi, le 12 novembre 1947, à 12 h. 30, en la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton.

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".

Le conférencier invité sera sir Alexander Clutterbuck, K.C.M.G., M.C., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Our Objective Today".



Shura Cherkassky, un pianiste que d'aucuns considèrent l'égal de Horowitz, sera présenté par la Société Classique, mercredi soir, le 12 novembre, au His Majesty's.

Les films nouveaux

(par Jacques de Grandpré)
Au Cinéma de Paris

L'action de *Sortilèges* se déroule dans une petite région montagneuse de France, dans le Jura; c'est un pays isolé où demeurent encore enracinées les vieilles superstitions, où les le-

teurs de sorts peuvent encore compter sur un prestige aisément mis au service du mal. Le film débute par des images qui sont inconsciemment l'œuvre d'un artiste, et qui constituent des études remarquables de deux des protagonistes, Jean-Baptiste (Lucien Coëdel) et le vieux (incarné magistralement par Fernand Ledoux). En quelques minutes le metteur en scène, grâce à un excellent dialogue, nous fait faire intime connaissance avec ces deux personnages.

Jean-Baptiste est un jeune de sorts habile à terroriser les gens. Les deux hommes passent une partie de leur vie, de par leurs fonctions, dans un poste de montagne, où leur rôle est de venir en aide aux voyageurs qui risquent de se perdre dans les tempêtes et d'être ensevelis dans la neige. La cloche de cette sorte d'ermiteage sonne régulièrement, à intervalles rapprochés. "Je ne suis pas méchant, dit Jean-Baptiste, puisqu'on m'a mis ici pour aider les voyageurs, pour sonner la cloche!"

Mais il est facile de voir que Jean-Baptiste travaille sur l'esprit malade du vieux, dont la mémoire a de constantes défaillances. Il cherche à l'embrouiller au lieu de l'aider. Le jeune de sorts laisse tout de suite voir, aussi, qu'il a des vues sur la fille du vieux, trop jeune et trop belle pour lui. Et il le gèle (eh oui) contre la pauvreté. Déjà, il inspire de la méfiance; c'est un révélateur de qui on se rend compte que tout est à craindre.

Déjà, donc, en ces quelques scènes, les caractères les plus importants sont campés, et de main de maître. Christian-Jaque a ici surpassé à certains points de vue, son art de la *Symphonie fantastique*. Il est vrai qu'il avait en main des éléments plus riches, plus pittoresques, plus en profondeur. Nous sommes ici en face d'une étude des passions primaires du cœur humain, comme dans *Carmen*, mais avec moins de "coquins à priori". Le metteur en scène avait aussi des interprètes Coëdel et Ledoux qui sont pas les premiers venus.

D'autres séquences, celles qui suivent immédiatement les premières, méritent une mention. Jean-Baptiste vient d'apercevoir un voyageur qui marche péniblement dans la neige et dans le vent, en tenant par la bride un fort beau cheval. Il est peut-être riche? Les images suscitent alors chez le spectateur un vague pressentiment. Selon un rythme photographique parfaite-

ment mesuré, avec un accompagnement musical dramatique, on voit, en gros plan, la main du jeune de sorts qui, avant de sortir de la cabane, prend successivement, d'un geste décidé, divers objets: son bonnet, son vieux manteau de peau de chèvre, sa fronde, la poignée de la porte.

Le vieux s'est assoupi et ne s'aperçoit pas de la sortie de Jean-Baptiste. C'est une trouvaille que d'avoir ainsi dramatiquement préparé le meurtre qui allait suivre. Jean-Baptiste sortait pour tuer, à la fronde, ce voyageur: Christian-Jaque ne s'est pas contenté de le photographier banallement ouvrant la porte et sortant dans la neige. Il a créé l'atmosphère voulue, par l'image, c'est-à-dire par des procédés très cinématographiques. Cette scène rappelle, techniquement, celle des Invalides, dans la *Symphonie fantastique*.

Des douzaines d'autres scènes sont aussi bien rendues dans le reste du film. Il serait trop long d'en faire ici l'analyse. Résumons l'intrigue: Jean-Baptiste a tué pour de l'argent. Dans ce pays de pauvreté, l'argent est une arme très forte; le meurtrier croit pouvoir ainsi épouser la fille du vieux (Renée Faure). Mais il a un rival qui connaît, un jeune homme (Roger Pigaut) que la jeune fille aime. Celle-ci a aussi une rivale dans la personne de la fille d'un riche propriétaire (Madeleine Robinson). Jean-Baptiste manœuvrera pour aider à amener le mariage Pigaut-Robinson. Il ira même jusqu'à tenter de faire passer le vieux pour le meurtrier, afin de déshonorer sa fille. Comme la

populace indigéniste menace la vie du vieux, Jean-Baptiste propose un dernier et ignoble marché qui permettrait à la jeune fille de conquérir celui qu'elle aime. Ce dernier, de son côté, lassé de la misère, songe à un mariage de raison.

Mais il arrive à temps pour empêcher le marché, et le film finit dans un éclatant et violent. Le jeune homme et Jean-Baptiste luttent mortellement, puis ce dernier se pend, se dépend au milieu de sa cabane en flammes, pour finir par être tué à la fronde par le vieux, pendant que la jeune fille veut se suicider.

Cette finale est vraiment trop chargée d'événements dramatiques, et le spectateur tempéré songe à part soi que le cinéaste aurait pu laisser mourir Jean-Baptiste au bout de sa corde, dans les flammes, et éliminer la dépendance, la fronde, le suicide, etc. La finale est tout de même belle, avec le cheval noir dans une course effrénée, tirant Jean-Baptiste, dans son traîneau, immobile dans la mort.

Au début de ce film vous trouvez peut-être assez peu intéressants ce groupe de jeunes acteurs qui incarnent des élèves de lycées. Mais vous serez bientôt pris par la sensibilité qu'on a su mettre dans cette histoire ravissante, et le tact, la bonté et aussi le charme d'une jeune fille redonnant le goût de l'étude à cinq garçons et leur permettent de réussir au bachelot.

Mais le film principal du Saint-Denis est *Pétrus*, où Fernand Ledoux exploite l'une de ses bonnes veines, un rôle de bon garçon un peu diadème dans ses manières, mais intelligent et sensible. Si-mone Simon n'a pas un geste comme tout le monde, mais elle est naturelle... dans son genre... Sa figure mutine est bien mise en valeur à certains moments par la caméra. Pierre Brasseur est parfait dans son rôle de vieil escroc. Dario est juste et joue en force. En somme un excellent film où le comique alterne avec des moments dramatiques.

A l'Orpheum

Les Montréalais ont pu se plaindre et peuvent encore se plaindre aujourd'hui qu'on ne leur présente pas tous les meilleurs films de la production française. Plusieurs des œuvres les plus vantées par la critique d'outre-mer ne nous seront jamais montrées. Versons un pleur, mon âme, sur le destin cruel.

Mais nous avons quelque consolation, et il serait ingrat de l'oublier. Voici *Goupi Mains-rouges*, après *Sortilèges*, *La loi du Nord*, *Les visiteurs du soir*, *La fille du Puisatier*, *Roboliot*, pour ne pas trop nous éloigner de l'actualité... Et nous verrons bientôt le film d'été, *L'empereur*, le triomphe de René Clair... et de Maurice Chevalier.

C'est donc une très belle œuvre française que présente le cinéma Orpheum cette semaine. Jacques Becker fait un pas de plus en avant avec la magnifique étude de mœurs et de caractères qu'est *Goupi Mains-rouges*.

A mesure que l'art dramatique marque des progrès, il évolue naturellement vers la représentation de "milieux" et de caractères minutieusement étudiés, diminuant l'importance des complications d'intrigue, ou du moins les soumettant à la nature et aux tendances des personnages.

Goupi Mains-rouges nous fait un exemple frappant de cet art évolué. L'intention de caractérisation est d'autant plus évidente ici que chacun des personnages porte un surnom qui exprime son trait distinctif. L'arrière-pensée *Goupi* (Maurice Shultz) est dit "L'empereur" parce qu'il est demeuré admirateur passionné de Napoléon (il est âgé de 106 ans); le grand-père (Guy Favière) est appelé "La loi" parce qu'il a été gendarme; un autre est surnommé "Dicton" (René Génin) parce qu'il a la manie de dire des proverbes; l'un des fils de "La loi" porte le sobriquet de "Mes sous" (Arthur Devère); c'est l'avare de la famille; on appelle "Monsieur" le fils de "Mes sous", parce qu'il habite Paris (lorsqu'on apprend qu'il n'y est que vendeur de cravates, on a vite fait de changer son nom pour l'appeler "Goupi-cravates"); "Muguet" (Blanchette Brunoy), cousine de "Monsieur", à qui on veut la marier pour garder l'argent dans la famille, est la grâce et le charme de la maison; "Tonkin" (Le Vi-



"La partie d'échecs", une des scènes émouvantes de "Hun de Bordeaux", ce grand drame féérique où Alexandre Arnoux a retrouvé la fraîcheur d'inspiration des épopées du moyen âge. On pourra voir ce grand spectacle au collège de Saint-Laurent les 11, 13 et 15 novembre. La musique d'orchestre est du frère Placide Vermandère, les décors de Robert Prevost et la chorégraphie d'Elizabeth Leese.

Concours de pièces des Amis de l'Art

Un concours de pièces en un acte ou en trois actes est maintenant lancé par les Amis de l'Art. Il est ouvert à tout citoyen canadien ne dépassant pas trente-cinq ans. Un prix de \$200 sera accordé à la meilleure pièce en trois actes et un autre de \$100 à la meilleure en un acte. Il est bien spécifié qu'aucun travail déjà primé ne sera accepté par le jury et les concurrents ont jusqu'au 31 décembre pour faire parvenir leur envoi au Secrétaire des Amis de l'Art.

Comme tous les autres du reste, l'art dramatique est soumis à certaines règles qu'on ne peut violer sans risquer l'insuccès. Un enseignement complet dans ce sens doit être puisé dans les ouvrages spécialisés. On peut néanmoins profiter de certaines généralités. Celles que nous citerons ont été empruntées à l'Initiation à l'art dramatique, par Jean Béraud:

"Dans la composition d'une pièce, deux objectifs sont à envisager: étude de la vie et interprétation de la vie. Or, on sait que chacun observe la vie à sa façon directement opposée, les faits de la vie. Mais étudier la vie implique une observation sérieuse, réfléchie et logique. Se contenter de la transposer dans une œuvre telle que la font voir les apparences ou sous le visage de conclusions accidentelles, de lieux communs, ou d'aperçus hâtifs, serait tout au plus travail de copiste.

"Parlant de ce qu'il connaît bien, l'auteur se trouvera à l'aise pour développer le thème choisi; faire progresser l'action avec logique et vraisemblance. Il est difficile de concevoir

gan), qui devient vite l'ennemi juré de "Monsieur" parce qu'il désire "Muguet", est un ancien colonial fou du Tonkin (et fou tout court); "Tisane" (Germaine Kerjean), que "Tonkin" tuera parce qu'elle l'a vu voler 10,000 francs, à la manie des potions; "Mains-rouges" (Fernand Ledoux), considéré comme un original mais encore le plus équilibré de la famille, est ainsi nommé simplement parce qu'il a les mains rouges.

Mais "l'intention" ne serait rien si la caractérisation n'était bien réussie. On ne s'étonne pas que tous ces types soient si fidèlement représentés à l'écran lorsqu'on sait la part considérable prise à la réalisation par l'auteur même du roman, Pierre Véry, qui s'est chargé de l'adaptation et des dialogues. Le talent de Jacques Becker est reconnaissable à l'excellence du choix des images et de la mise en scène. Celles des acteurs, toutefois, il ne faut pas l'oublier, compte ici énormément, et Becker a été le chef d'un orchestre comportant des éléments de tout premier choix.

Jean Bourgain s'est montré un auxiliaire très précieux: la photographie et les éclairages de *Goupi Mains-rouges* sont à la hauteur de la mise en scène et de l'interprétation.

On donc se cristalliser le drame principal du roman de Pierre Véry? Sera-ce dans la rivalité de "Monsieur" et de "Tonkin" au sujet de "Muguet"? Ou bien dans le mystère du trésor caché dans la maison depuis des générations et dont seul "L'empereur" connaît la cachette? Ou dans la recherche du coupable du vol des 10,000 francs d'abord, puis du meurtre de "Tisane"?

Goupi Mains-rouges est tout cela à la fois, plus d'autres choses: la solidarité familiale (malgré la discorde) en face des "dangers" y compris la gendarmerie; l'esprit de travail et d'écologie, avec une tendresse compréhensible à l'avarice; l'esprit de tradition. C'est un tableau de mœurs où tout ce qui a servi à alimenter la caméra et la bande sonore porte le sceau de l'authenticité. Ajoutez à cela un intérêt soutenu du début à la fin et une interprétation exceptionnelle où se détachent les figures de Le Vigan, Maurice Shultz, Arthur Devère, Génin, Blanchette Brunoy, Fernand Ledoux. Voilà qui justifie amplement une chaude recommandation du film.

Allez au St-Denis pour la composition imitable de Saturnin Fabre dans *Mademoiselle Amour*. Cela en vaut la peine! Je n'en dis pas plus, car l'humour solennel, sonore et très subtil de Fa-

Horaire des spectacles

SAINT-DENIS:

"Pétrus"
12 h. 30, 3 h. 21, 6 h. 36, 10 h. 07.
1 h. 20, 4 h. 51, 8 h. 22.

CINEMA DE PARIS:

"Sortilèges"
11 h. 24, 1 h. 39, 4 h. 34, 7 h. 09, 9 h. 44.

LOEWS:

"Gone With The Wind"
9 h. 12, 12 h. 47, 4 h. 34, 8 h. 21.

PALACE:

"Song of Love"
10 h. 12, 12 h. 53, 2 h. 35, 4 h. 50, 7 h. 10, 9 h. 30.

CAPITOL:

"Slave Girl"
10 h. 28, 12 h. 48, 4 h. 06, 5 h. 28, 7 h. 48, 10 h. 08.

PRINCESS:

"Gunfighters"
11 h. 13, 1 h. 58, 4 h. 43, 7 h. 28, 10 h. 13.
"Sweet Genevieve"
10 h. 13, 12 h. 45, 3 h. 30, 6 h. 15, 9 h. 9.

ORPHEUM:

"Goupi Mains Rouges"
10 h. 12, 12 h. 53, 2 h. 46, 5 h. 09, 7 h. 32, 9 h. 55.

IMPERIAL:

"Green For Danger"
10 h. 34, 3 h. 40, 6 h. 46, 9 h. 52.
"Millerson Case"
11 h. 14, 2 h. 20, 5 h. 26, 8 h. 32.



Les préparatifs sont pratiquement complétés pour le mariage de la princesse Elisabeth et le lieutenant Philip Mountbatten, que l'on voit ici en uniforme d'officier de la marine royale. Le mariage sera célébré le 20 novembre prochain.

Le cortège des huit dames d'honneur sera dirigé par la princesse Margaret Rose, sœur cadette de la princesse Elisabeth, que l'on voit ici en compagnie des futurs époux royaux.

La princesse Elisabeth, héritière présomptive du trône d'Angleterre, nous apparaît ici dans une photo des plus récentes. Le secret le plus absolu est gardé quant à la robe qu'elle portera lors de son mariage le 20 novembre prochain, avec le lieutenant Mountbatten.

La Société des Ecrivains canadiens

Monseigneur le Recteur, La Société des Ecrivains canadiens a appris avec satisfaction les concours des bonnes volontés groupées autour de l'Université, pour en faciliter le développement et un rayonnement accru.

Vous comprenez bien que les hommes et les femmes, dont le métier est de faire des livres et de s'intéresser de près à la chose intellectuelle, ne peuvent demeurer indifférents au sort de notre école de haut savoir et de directives sociales, comme on l'a écrit naguère si judicieusement.

Ils forment donc des vœux ardents pour l'éclatante réussite de la campagne de souscription organisée déjà depuis plusieurs mois, et qui doit être incessamment lancée dans le public. Vous n'ignorez pas que notre société a offert, avec grand plaisir, à la

bibliothèque de l'Université de nombreux ouvrages dont elle était la dépositaire et dont elle demeure la propriétaire, mais qu'elle est très heureuse de prêter pour un temps indéfini afin d'enrichir le fond de notre bibliothèque universitaire.

C'est un geste, me semble-t-il, qui en dit long sur l'attachement et l'intérêt que portent tous nos membres à votre institution. La Société des Ecrivains canadiens accorde avec empressement son appui moral à cette campagne, dont les résultats célébreront le rayonnement de la culture catholique et française en Amérique.

Veuillez agréer, Monseigneur le Recteur, l'expression de nos sentiments très respectueux.

Le vice-président de la Société des Ecrivains canadiens, Roger DUHAMEL

M. Léonard Léger, notaire

Messieurs, Etre diplômé de l'Université de Montréal est un titre de gloire et d'honneur; c'est la carte de compétence qui permet d'occuper des places prépondérantes dans notre société.

Je suis fier de tous mes compatriotes diplômés et jamais ils ne seront trop instruits ni trop compétents aux yeux des étrangers.

Ce monument du savoir élevé à la gloire des nôtres et qui est une source d'abondance où se diffusent les sciences les plus diverses, les plus nécessaires et les plus fructueuses doit être complété selon des plans bien

conçus, bien déterminés et absolument essentiels et devra rayonner ensuite dans toute sa splendeur. Il ne faut pas qu'il soit arrêté dans son champ d'action bienfaisant par une question de finance. Nous devons donc, dans cette campagne de souscriptions, réaliser l'argent nécessaire pour parachever cette œuvre si magnifique.

Travaillons tous ensemble et donnons généreusement jusqu'à la limite de nos moyens, parce que travailler pour l'Université de Montréal, c'est préparer l'avenir auquel tous sans exception doivent s'intéresser.

Léonard LÉGER, Notaire.

City Improvement League

Monseigneur, Toujours soucieuse du progrès de notre grande Métropole, non seulement du point de vue matériel et physique mais aussi et surtout de son avancement intellectuel et moral, la Ligue du progrès civique est heureuse de vous féliciter chaleureusement sur la campagne qui s'ouvre en faveur de l'Université de Montréal.

Si notre grande et fière métropole doit continuer sa progression ascendante, il est essentiel que l'Université soit là pour l'y aider, et que cette dernière soit assez forte et vivace pour l'accomplissement de sa haute tâche.

La Ligue espère que tous les citoyens de Montréal se rendront pleinement compte de la place que doit occuper l'Université

dans la vie civique et qu'ils répondront généreusement à son appel jusqu'au sacrifice. C'est, par ailleurs, dans l'intérêt de la métropole et de chacun de ses citoyens que l'Université soit digne d'eux et qu'elle reflète non seulement l'importance de la métropole mais aussi l'esprit civique de sa population.

La Ligue est confiante d'un succès éclatant pour la campagne et c'est aussi son grand espoir.

Recevez, Monseigneur, avec mes vœux les plus sincères l'hommage de mes sentiments respectueux dévoués.

T. Tognart SMYTH
Mgr Olivier Maurault, C.M.G., P. D., recteur, Université de Montréal, Montréal.

Le Bâtonnier de la province

Monseigneur le recteur, Vous me demandez mon sentiment sur la campagne actuelle de souscription en faveur de l'Université de Montréal.

Comment pourrais-je, comment pourrions-nous ne pas être favorables à ce mouvement? L'immeuble actuel qui fait la gloire de l'institution a besoin d'être complété, et d'autres restent encore à bâtir.

La grandeur d'une nation tient à l'excellence de ses universités. Dans la province de Québec, nous en avons trois de haute valeur, qui, toutes, contribuent au développement des deux cultures propres à notre pays.

L'Université de Montréal, en ce moment, se prépare à un grand essor qui doit projeter la

lumière et le progrès sur toute la province. Tous les citoyens assurément voudront y contribuer. Veuillez accepter, Monseigneur le recteur, l'assurance de mon meilleur dévouement.

Bien respectueusement à vous, L'Université! Centre spirituel, réservoir des forces vives de la nation, instrument de progrès et de paix! Onze millions ne sont pas de trop pour qu'elle soit tout cela. Que le public les donne et on verra à ce qu'elle le soit.

Chiffres astronomiques. — 4,870,000 briques sont entrées dans la construction de l'Université de la montagne, dont 3,100,000 dans les murs extérieurs et 1,700,000 dans les murs intérieurs.

Le pot pourri de charité

20,000 cadeaux à recueillir

Le Comité des œuvres sociales de la Chambre de commerce des jeunes, en fixant à 20,000 le nombre de cadeaux à recueillir pour le pot pourri de charité, qui aura lieu au manège militaire de la rue Craig, les 4, 5 et 6 décembre prochains, ne s'est pas fait d'illusion sur le travail que représenterait un pareil objectif.

Aussi les membres du comité et leurs auxiliaires sont-ils en campagne depuis plusieurs semaines et ont déjà obtenu de nombreux articles de prix.

Mais 20,000, c'est tout un nombre et les membres du comité auront beau continuer à se dépenser sans compter, ils réussiront seulement si ceux qui le peuvent se montrent généreux.

Au comité, on ne refuse rien; tout ce qui a valeur marchande est accepté, un cendrier comme un réfrigérateur ou un manteau de fourrure. Tous sont donc invités à faire parvenir leurs dons aux quartiers généraux du pot pourri, 415 est, rue Ste-Catherine, ou encore à signaler MA-3149 ou LA-5508, et une voiture passera.

Un motif d'encouragement pour les membres du comité des cadeaux, c'est la variété et la valeur des articles déjà recueillis. Par ces articles, on remarque un mobilier de salle à manger, une lessiveuse électrique, un réfrigérateur, des lampes, des montres de haute qualité, de la belle porcelaine, de l'argenterie, du verre taillé, des agrès de pêche, des livres, de la lingerie pour bébés, etc. Toutes les personnes qui prendront part au bazar de charité de décembre sont sûres de trouver là quelque chose qu'elles désirent depuis longtemps.

Souscriptions en faveur du fonds de l'Université

Très Saint-Rédempteur, \$20,000; Notre-Dame de la Paix, \$10,000; Basilique-cathédrale, \$10,000; Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, \$8,000; Sainte-Anne de Bellevue, \$7,500; Saint-Louis de Gonzague, \$5,000; Saint-Nazaire, \$4,000; Saint-Joseph de Montréal-Rolland, \$2,800; Saint-Colomban, \$500; Soeurs de Sainte-Croix, \$15,000; Soeurs de la Providence, \$10,000; Congrégation Notre-Dame, \$10,000; Soeurs de la Miséricorde, \$5,000; Soeurs de Sainte-Anne, \$5,000; Hospitalières de Saint-Joseph, \$5,000; Pères Trappistes, \$1,000; Pères Franciscains Conventuels, \$1,000; Ernest Labelle, curé, \$2,500; A. Charbonneau, curé, \$2,000; Chan. A. Deschênes, curé, \$2,000; Jean Leclair, ptre, \$1,000; Etienne Pepin, curé, \$1,000; Alexis Leveillé, curé, \$1,000; Chan. Emile Dubois, curé, \$1,000; A. Plouffe Bolduc, ptre, \$1,000; Placide Valois, curé, \$1,000; Chan. Eugène Gareau, \$1,000.

Le Canada est le paradis des skieurs à Hollyburn, Banff, Muskoka, mais surtout les incomparables Laurentides, autant de noms magiques pour ceux qui s'adonnent au ski. Et chaque hiver, les montagnes et les collines offrent le même tableau d'une jeunesse heureuse qui glisse de la montagne, dont 3,100,000 dans les murs extérieurs et 1,700,000 dans les murs intérieurs.

L'emballage des colis postaux pour outre-mer

M. Ernest Bertrand, C.R., M.P., ministre des Postes, rappelle aux usagers du Service postal du Royaume-Uni signalant un état de choses sérieux attribuable au fait que de nombreux expéditeurs canadiens n'emballent pas comme il faut leurs colis-cadeaux de vivres.

C'est une situation qu'il faut régulariser immédiatement avec l'entière collaboration du public, pour que des milliers de citoyens des Iles Britanniques qui attendent des colis de Noël du Canada ne soient pas amèrement déçus en recevant un colis remis en état, dont peut-être la plus grande partie du contenu original manquera ou sera endommagé.

Un grand nombre de ces colis de vivres parviennent en très mauvais état et doivent être refaits par les postes britanniques avant de pouvoir être livrés, parce qu'ils ont été mis à la poste ici au pays tout à fait dépourvus d'un emballage protecteur. Dans bien des cas, les articles ont tout simplement été enveloppés dans du papier d'emballage et postés.

Certains colis arrivent endommagés et écrasés parce que les expéditeurs se servent comme contenants de boîtes à chaussures ou autres boîtes de carton peu solides qui s'écrasent en cours de route. Plusieurs colis se défont parce qu'ils n'ont pas été attachés du tout, mais simplement scellés avec du papier gommé qui se déchire ou se décolle.

Beaucoup de colis endommagés renferment de la farine, du sucre, de la poudre à blanchir, du savon en paillottes, des conserves, etc. de la farine, du sucre, de la poudre à blanchir, du savon en paillottes, des conserves, etc.

Comme durant la guerre, on signale nombre d'accidents dus au fait que des confitures, du sirop, etc., sont expédiés par la poste dans des boîtes munies de couvercles à pression qui s'enlèvent en cours de route, avec le résultat que le liquide collant se répand dans tout le colis.

Le ministère des Postes demande encore avec instance à tous ceux qui expédient des colis par la poste de bien observer les règles suivantes:

Placez toujours les articles d'un colis dans un récipient de carton fort ondulé, jamais dans une boîte de carton léger. Pour plus de sécurité on peut entourer les colis d'un morceau de coton solide bien cousu.

N'expédiez pas de sucre, de riz, etc., dans des sacs de papier mince, mais servez-vous de récipients qui ne se déchireront pas ou ne crèveront pas en cours de transmission. Veillez à ne pas placer, auprès d'une boîte de conserves, un objet qui se répand, si vous les faites, les produits alimentaires comme les confitures et le sirop doivent être enfermés dans des contenants en métal à l'épreuve du feu, entourés de coton solide bien cousu.

La loi interdit l'expédition par la poste des allumettes, des allumettes de sûreté et de l'essouffant.

Lorsque le colis a été emballé fermement dans un solide

contenant, enveloppez-le de plusieurs couches serrées de papier d'emballage épais, et attachez-le soigneusement de nombreux tours de ficelle forte. N'économisez ni le papier ni la ficelle.

N'utilisez jamais de papier de soie pour l'enveloppe extérieure ni de ruban, non plus que de ficelle de coton pour attacher ou de simples papier gommé pour envelopper.

Adressez correctement tous vos envois, affranchissez-les entièrement et insérez une feuille de papier portant les noms et adresses de l'expéditeur et du destinataire.

Ces précautions concourent à assurer un joyeux Noël à ceux qui attendent à cette occasion des colis-cadeaux du Canada.

Au bal des typographes

Le Club Typographique de Montréal, fidèle à sa tradition, offrira, le 6 décembre prochain, au salon Bleu et Or de la Paletterie Nationale, son 16e bal annuel.

Les organisateurs ont cru bon de retenir pour cette occasion les services de Bob Cousineau et de ses dix musiciens.

Il y aura de plus tirage de nombreux prix de présence, et, à la fin de la soirée, grand tirage d'un genre tout spécial en raison du mystère qui l'entoure, d'un morceau de grand luxe.

Pour plus amples renseignements, communiquer avec l'organisateur, Claude Vaillancourt, 1175 Berri, LA. 3240, l'assistant organisateur, Fernand Labelle, 8452, rue Saint-Denis, DU. 0393 ou avec le secrétaire, Marcel Cabana, 4147, rue Saint-Hubert, CH. 4425.

Le colonel Gaboury élu vice-président

Le col. Arthur Gaboury, directeur des associations de sécurité et de securisme du Québec, a été élu vice-président, pour le Canada, du bureau des "Safety Council Executives" des Etats-Unis, comme vient d'annoncer cette dernière organisation dans un bulletin spécial.

Le col. Gaboury a toujours été mêlé aux activités de l'association américaine depuis sa participation, prenant une part active à toutes ses réunions. Les "Safe-

M. Hardy est lauréat du concours de l'érablière

M. J. Georges Hardy, de St-Basile, comté de Portneuf, est sorti vainqueur du "concours de l'érablière", organisé par l'Association forestière québécoise. M. Aristide Drouin, de Ste-Adathe, comté de Lotbinière, s'est classé deuxième à ce même concours.

Cette heureuse réalisation est une autre initiative de l'association forestière québécoise, qui en a déjà plusieurs à son crédit, puisque nous lui devons l'organisation des fameux clubs 4H, la publication des intéressantes revues la forêt québécoise et Conservation, etc. Ce concours de l'érablière était ouvert cette année à tous les propriétaires d'érablières d'au moins sept acres pour la région Québec-Jacques-Cartier. Pour les fins du concours, la province est divisée en dix zones, et chacune de ces zones à tour de rôle pourra participer au concours de l'érablière. L'an prochain, ce concours sera tenu dans la région des Cantons de l'est, où nous comptons de nombreuses et intéressantes érablières.

La remise solennelle du grand prix de l'association forestière québécoise qui consiste en un chèque de \$100 a été remise à M. Hardy lors d'une assemblée du bureau de direction de cette association par M. Georges Maheux, président. De plus, un magnifique trophée accordé par les producteurs du sucre d'érable, a été présenté à M. Hardy par M. Cyrille Vaillancourt qui avait été empêché à la dernière minute de se rendre à cette manifestation. Le jugement de ce concours avait été fait sur le terrain la semaine précédente par un jury de quatre membres qui étaient MM. Armand Fafard, I. F. Léon Michon, I. F. J.-A. Breton, I. F., et Roger-R. Côté, I. F.

ty Council Executives" ont pour but d'unifier le mouvement de la sécurité sur tout le continent nord-américain.

La partie du Canada que les géologues nomment le Grand Bouclier canadien, constitue un sous-sol très riche en minéraux. En 1866, on y découvrit de l'or; en 1883, du nickel; en 1886, du mica; en 1890, du feldspath; en 1937, du magnésium; en 1938, du fer. Ces statistiques sont illustrées dans le documentaire Le Grand Bouclier canadien, une réalisation de l'Office national du Film.

PROCLAMATION

Journée du Souvenir

Je crois devoir prier les citoyens de Montréal d'observer le Jour du Souvenir, 11 du courant, par un silence de deux minutes, de ONZE HEURES à ONZE HEURES et DEUX MINUTES du matin.

La suspension de circulation des véhicules durant ces deux minutes est recommandée.

Les arrangements nécessaires ont été faits par la Légion Canadienne pour que des services commémoratifs soient célébrés comme suit:

à 10.15 heures du matin, à la Cathédrale St-Jacques le Majeur; et à 10.35 heures du matin, au cinétophe, square Dominion.

et l'engage fortement la population à assister à ces services, à l'issue desquels, soit à 10.45 heures, le ralliement se fera au cinétophe, où des couronnes seront déposées et où la période de silence sera observée officiellement.

Je prie les citoyens qui ne pourront prendre part à ces cérémonies de rendre ce témoignage de respect à la mémoire de ceux qui sont tombés sur les champs de bataille. On voudra bien, durant ces deux minutes, EVITER de faire fonctionner les appareils d'usines, de faire jouer les appareils sonores des automobiles, de faire sonner les cloches ou les timbres, ou de causer tout autre bruit.

Il a été, de plus, décidé que les drapeaux devraient, pendant toute cette journée, battre au vent au sommet des mâts.

Le maire de Montréal, CAMILLIEN HOUDE

Cabinet du Maire, Hôtel de Ville, Montréal, le 10 novembre 1947.

M. René Champagne réélu président de l'A.T.C.

M. René Champagne a été réélu pour un cinquième terme à la présidence de l'Association des Travailleurs en chaussures incorporée.

Voici les résultats complets du scrutin: Président, M. René Champagne; 1er vice-président, M. A. Henrichon; 2e vice-prés., M. D. Jodoin; secrétaire, M. L. Léveillé; trésorier, M. E. Boudras; directeurs: MM. A. Vadeboncoeur et A. Gasson; directrices: Mlle G. Gosselin et Y. Pelletier; conseillers: MM. Martin, Beaucaire et P. Bergeron; conseillères: Mlle C. Béliveau et Mme Lortie; gendarme, M. R. Chabot.

MM. Henrichon, Vadeboncoeur et Gasson ainsi que Mlle Gosselin en sont à leur cinquième mandat consécutif. Parmi les nouveaux officiers on remarque Mlle Y. Pelletier, Mme Lortie ainsi que MM. Jodoin, Boudras, Martin, Beaucaire et Bergeron.

Les élections furent présidées par M. Téléphore Petit. MM. Légaré, Martin et Desmarais agissent comme scrutateurs et M. Jodoin comme secrétaire d'élections.

Agrandissement de la paroisse Notre-Dame-du-Foyer

Par suite d'un décret de S. E. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, les limites initiales de la paroisse Notre-Dame-du-Foyer viennent d'être modifiées de sorte que le quadrilatère borné au nord par la rue Beaubien, à l'est par la rue Dickson, à l'ouest par la 31e avenue et au sud par le boulevard Rosemont, fait maintenant partie de cette paroisse dont le curé est M. l'abbé René Bachand.

En donnant lecture du décret à ses paroissiens, M. l'abbé Bachand a expliqué que les limites nord de la paroisse ont été étendues jusqu'à la rue Beaubien par suite de la décision prise par les autorités municipales d'aménager un golf dans la partie sud de la paroisse, soit sur l'emplacement situé à l'angle nord-est des rues Vau et Sherbrooke.

Ainsi agrandie, la paroisse Notre-Dame-du-Foyer compte environ quarante familles de plus et quarante autres familles iront bientôt y vivre d'ici quelques semaines lorsqu'un nombre égal de maisons en construction seront terminées.

Réunions de la Société Saint-Jean-Baptiste

Section N.-D. du Perpétuel-Secours: assemblée régulière à 8 h. 30, le lundi, 10 novembre, au sous-sol du presbytère.

Section Notre-Dame-Auxiliatrice: assemblée régulière à 8 heures, le lundi, 10 novembre au local habituel.

Section St-Vincent-Ferrier: assemblée régulière à 8 h. 30, le lundi, 10 novembre, au sous-sol de l'église, 8150 rue Drolet.

Section Notre-Dame des Anges: assemblée régulière à 8 h. 30, le mardi, 11 novembre, au numéro 3645 ouest, Boulevard Gouin, Cartierville.

Section Notre-Dame: assemblée régulière à 8 heures, le mercredi, 12 novembre, au numéro 110 ouest, rue Notre-Dame.

Section St-Jean-Berchmans: le P. Yon, O.M.C., présentera son premier film à 8 heures, le mercredi, 12 novembre, en la salle Monicam.

Section St-Arsène: assemblée régulière à 8 h. 30, le mercredi, 12 novembre, au local des Oeuvres paroissiales.

Le javelet du soldat d'Alexandre tuait un homme: le canon de Bonaparte en tuait deux; la grosse Bertha, quatre-vingt huit; la V2 d'Hitler, cent soixante-huit. Une seule bombe atomique lancée sur Hiroshima y a tué près de cent mille personnes. On comprend la nécessité d'imposer le contrôle strict et sévère d'une arme aussi dévastatrice. Et ne pas être, un documentaire sur la force atomique, est distribué par l'Office national du Film.

COMMENCE À AGIR EN 2 SECONDES

CALME la DOULEUR

NEVRALGIE OU NEURALGIE

ASPIRIN

PRIX LES PLUS BAS

12 comprimés... 1.20
24 comprimés... 2.40
100 comprimés... 9.75

LE VÉRITABLE ASPIRIN EST MARQUÉ COMME SUCHBACH

Cartes professionnelles

COMPTABLES

CARON & CARON

Comptables agréés

Edmond Caron, B.A., L.B.C., C.A.
Henri Caron, B.A., L.L.B., L.S.C., C.A.
Baptiste Masson, L.B.C., C.A.

39, rue St-Jacques
HARBOUR 3635 MONTREAL

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie

Comptables agréés
Chartered Accountants

Maur. Chartré, C.A. Maur. Samson, C.A.
A.-E. Beauvais, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.
Léon Ory, C.A. Gde. Masson, C.A.
Luc-P. Bélaï, C.A. Lionel Roussin, C.A.
Jacques Angers, C.A. Dollard Fort, C.A.
Albert Gauthier, C.A. Rayn. Fortier, C.A.
Jean Lacroix, C.A. Guy Bernard, C.A.
Percy Auger, C.A. H. Bourquin, C.A.
Roger Roy, C.A.

Montréal Québec Rouyn

P.-A. GAGNON & CIE

Comptables agréés
Chartered Accountants

R. GAGNON, C.A.

IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159, rue Craig, MA. 3139
Tél. HARBOUR 5999

Hurtubise & Richard

comptables agréés

Léon-A. HURTUBISE, C.A.
Gérard HURTUBISE, C.A.
Gérard HURTUBISE, C.A.
Gérard HURTUBISE, C.A.
Gérard HURTUBISE, C.A.

60 St-Jacques, Montréal 1
Téléphones: HA. 9562 - HA. 8739

LUCIEN VIAU

ET ASSOCIÉS

Comptables agréés

LUCIEN VIAU, C.A.
CHAS. DESROCHES, C.A.
FERNAND REHAULT, C.A.

159 O., rue Craig, MA. 3139
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

VIAU & ROBIN

Comptables Agréés

LUCIEN VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.

4926, av. Verdun, VERDUN
YO. 0542

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

HA. 5544

J.-A. MESSIER, O.P.

OPTOMETRISTE

Spécialité: Examen de la vue - Ajustement de verres de contact - PHANET & MESSIER

1767 Saint-Denis - Montréal

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, Président

TOUT LE MONDE A BESOIN DE L'UNIVERSITÉ

Ce sont des savants et des médecins, des gradués de facultés de médecine, qui ont découvert les moyens qui guérissent des maladies autrefois jugées incurables.

A l'Université de Montréal, on travaille à prévenir la tuberculose et à trouver les causes du cancer et des maladies du coeur afin de les guérir.

A l'Université, on forme des médecins qui vaccineront vos enfants contre la variole, la diphtérie et les autres maladies contagieuses. On y forme des médecins qui dirigeront les cliniques antituberculeuses, les cliniques de neurologie, de chirurgie infantile et de radiologie.

Enfin, l'Université de Montréal forme des compétences et des spécialistes dans toutes les branches de la science médicale. Et, sans cette science, vos enfants et vous-même seriez exposés davantage aux maladies, à la souffrance et à une mort prématurée. L'Université de Montréal est indispensable à toute notre population.

Feuilleton du "Devoir"

PAS DE BONHEUR SANS TOI!

par Pierre CHANLAINE

20.

(Suite)

Cette proposition tombait mal. Des questions de service retenaient l'aviateur tard, dans la soirée, à Villacoublay. Néanmoins, comme il ne voulait pas contraindre la jeune fille, il lui répondit qu'il s'arrangerait pour être, vers six heures, au premier étage du bar Régine, place du Théâtre-Français. Si toutefois il était en retard, il lui demandait de bien vouloir l'attendre sans s'impatiser.

Jusqu'au moment de se rendre, vers six heures, dans Paris, quelques courses. Dix minutes avant l'heure prescrite, elle arriva au bar, monta l'escalier et fut surprise d'apercevoir, assis devant une table, Hubert qui l'attendait.

S'étant échappé pour peu de temps du terrain d'aviation, il était en uniforme. Il semblait si élégant, si alluré, que les autres femmes ne le quittaient pas du regard. Avec la fierté que décelait l'épanouissement de son visage, elle alla s'asseoir auprès de lui et commanda une boisson au steward; puis, en attendant que le barman lui apportât son verre, elle lui raconta la conversation qu'elle avait eue, le matin, avec Alban Bordière.

— Je suis très ennuyée, affirma-t-elle. Mon oncle voudrait que j'acceptasse l'invitation de sa sœur. Il m'est difficile de résister à son désir. Malheureusement, si ma tante tient à nous inviter à Chamonix, c'est, j'en suis sûre, parce qu'elle a conçu le dessein de m'y faire passer quelques jours avec Denis de Montebarré, et parce qu'elle pense que j'arriverai, tôt ou tard, à envisager un mariage avec ce grand niais. J'ai tenu à ce que vous me donniez un conseil. Mon oncle doit, en effet, donner demain une réponse définitive.

Elle espérait qu'à sa demande, il répondrait par un cri de révolte, qu'il lui aurait dit, en la voyant, qu'il avait un crime contre leur amour une séparation, dans des circonstances aussi pénibles, et qu'ainsi, revenant, le soir, sur la question, elle pourrait déclarer à l'historien que réflexion faite, elle ne voulait pas se rendre à Chamonix.

Mais Hubert ne se révolta pas. — Votre opinion? demanda-t-il.

Elle n'hésita pas à lui donner: — Je ne crois pouvoir accepter de faire, en compagnie de M. le vicomte de Montebarré, des promenades quotidiennes. Il sourit, lui prit tendrement la main et la garda enveloppée dans les siennes. — Pour des raisons que je vous demanderai l'autorisation de garder encore secrètes, je crois, Clarisse, qu'il serait préférable que vous vous soumettiez au désir exprimé par votre tante. Et comme, stupéfaite, elle glissait vers lui un regard interrogateur.

Après ce que vous m'avez dit de lui, précisa-t-il, je ne ressens, croyez-le bien, aucune jalousie vis-à-vis de M. Denis de Montebarré. Par ailleurs, j'ai votre parole. Et rien ne saurait ébranler ma confiance en vous. Le calme apparent que manifestait la jeune femme la rassura. Elle attendait qu'il prit lui-même l'initiative de cette confession. S'il ne s'y croyait pas obligé elle avait, elle, trop de fierté pour lui en adresser la demande.

— Je ne m'attendais pas à cette réponse, dit-elle avec une émotion visible. Mais comme j'ai, avant tout, le désir de vous être agréable, je partirai.

Poussée par un sentiment de dépit, elle tenta de reprendre la main qu'Hubert gardait prisonnière dans la sienne. Mais l'officier ne lui en laissa pas la possibilité.

— Clarisse, dit-il d'une voix émue, pendant le temps que vous serez là-bas, ma pensée ne quittera pas la vôtre. J'aimerais savoir que vous êtes en mesure d'en dire autant.

Bien qu'elle en voulût un peu à son compagnon, elle se sentit bouleversée par le trouble qui semblait le secouer. Alors, pour le réconforter, elle lui adressa un sourire et lui répondit en souriant: — Vous ne savez pas, Hubert, la place que vous tenez dans ma vie!

Un peu avant sept heures, ils se quittèrent. Quand elle arriva rue Daru, Alban, ayant vraisemblablement retrouvé au cercle quelques amis, n'était pas encore rentré. Clarisse, alors, s'enferma dans sa chambre, et, afin de tuer le temps, prit dans sa bibliothèque personnelle un livre au hasard. Elle tomba sur *Madame Bovary*. Elle en lut un chapitre, et allait en commencer un autre, lorsque son oncle arriva.

— Comme on m'a donné ce soir des places pour le Mariage, veux-tu que nous y allions? questionna-t-il.

Elle accepta. Les occasions de sortir étaient, pour elle, fort rares. Dans la vie laborieuse de l'historien, les plaisirs tenaient, en effet, peu de place, et elle n'était jamais osée lui demander l'autorisation — que par ailleurs il n'eût certes pas refusée — de sortir sans lui.

Et puis elle sentait, ce soir-là, après son entretien avec Hubert, le besoin de dominer son chagrin. D'échapper à la tristesse, de voir du monde. De s'échapper. Elle alla donc s'habiller. Berthe les servit habilement. Un taxi les mena, ensuite, avenue des Champs-Élysées.

jeune fille. L'un se présentait avec tous les charmes de la distinction, l'autre était disgracié par la nature, possédait néanmoins l'attrait d'un cœur sensible et fidèle. Après avoir aimé le bellâtre, elle s'aperçut, enfin, que non seulement celui-ci la négligeait, mais qu'il la trompait.

Alors un peu déçue par une expérience douloureuse, elle s'en allait retrouver celui qui n'avait pas la chance de savoir séduire, mais qui était plus apte à donner le bonheur.

Quelque banale qu'elle fût, cette action la fit réfléchir. Lorsqu'ils rentrèrent rue Daru, elle resta silencieuse. Pendant qu'ils montaient dans l'ascenseur jusqu'à leur palier, elle répondit à peine aux questions que lui posait son oncle. Elle refusa l'oubliette de la prévoyance et de la solitude. Berthe avait préparé, en sortant, constatait-elle, une triste inépuisable, la voyant nerveuse, prête à pleurer, Alban alla lui prendre les mains.

— Qu'est-ce que tu as? Elle tenta de se dérober. — Rien. Tu as téléphoné à la tante Bathilde? — Oui. — Que lui as-tu dit?

— Que tu avais demandé à réfléchir jusqu'à demain. Mais, qu'en toute sincérité, je pensais... Elle ne le laissa pas achever. — Eh bien, mon oncle, tu pourrais lui apprendre que j'accepte définitivement.

Puis, refoulant ses larmes, elle ajouta d'une voix étranglée: — ...Et avec joie.

Comprenant qu'un chagrin la dévrait, Alban crut inopportun de lui en demander les causes. Il pensa bien que plus tard, le lendemain peut-être, elle les lui confesserait. Alors, il se contenta de l'attirer vers lui et de l'embrasser au front en soupirant: — Mon pauvre petit!

CHAPITRE XI

Accompagnée d'Alban et de Clarisse, Bathilde arriva à Chamonix. La saison d'hiver était commencée. Recouvertes d'une neige tassée et brunie en leur milieu, les routes apparaissaient silencieuses par des traîneaux. Dans la neige, le pas lent et rythmé des chevaux rendait un son sourd, avec lequel celui de leurs grelots contrastait heureusement.

Des gens circulaient à pied à vive allure; d'autres, vêtus de blousons, s'en allaient lentement, deux pièces en mains, et le corps en avant, dans la direction de Sallanches ou d'Argentières. Bathilde avait décidé de descendre au *Savoy*. Son appartement était situé au second. Alban et sa sœur logeaient à l'étage supérieur.

Ils ne se retrouvèrent que le soir, au salon, avant de passer à la salle à manger. Clarisse, qui était descendue avec quelque retard, trouva, sans manifester de surprise, sa tante en conversation avec M. de Montebarré et avec Denis. Cette présence, elle l'avait prévue. Mais elle n'avait pas pensé que le grand "niais", à qui on voulait unir sa destinée, serait logé sous son toit, et qu'elle serait contrainte de le supporter constamment.

L'héritier de Montebarré, qui portait un smoking de bonne coupe commandé chez un grand tailleur de Paris, se leva pour la saluer.

— Pendant les quinze jours que nous allons passer ici, déclara la colonelle, nous ne sortirons guère, mon frère Alban, M. de Montebarré et moi, des limites de la ville. Alors vous devrez, mes enfants, vous promener ensemble, en ski, aux environs. Et le soir, il ne vous sera pas interdit de danser.

Denis sourit avec satisfaction. Sans exprimer sa pensée, Clarisse se contenta de plaquer les lèvres à ses dents.

A huit heures et demie, Mme de Bonsorel estima le moment venu de passer à table. Et, précédant ses invités, qui la suivaient à la débandade, elle entra, le regard hautain, le ventre saillant, les épaules effacées, dans la salle à manger.

Elle portait la même robe que le jour de septembre où elle avait donné, chez elle, la fête au cours de laquelle les deux jeunes gens s'étaient connus. Élégante et racée, Mme de Montebarré avait revêtu une toilette de soie noire, dont les bras et les dos se recouvraient de dentelle.

Clarisse étreignait une robe bleu pâle, très sobre, ornée d'une ceinture rouge, dont le corsage montait, qui ne laissait nus que les bras, se fronçait à l'encolure. Vêtue ainsi, en vraie jeune fille, elle paraissait vraiment charmante.

PAR LES ONDES

Les postes se trouvent, sur votre cadran, aux chiffres suivants: CBF, 680 — CKAC, 730 — CBM, 840 — CHLP, 1480 — CFCF, 800 — CIAD, 800 — CKVL, 980

Lorsqu'on ne trouve pas l'indication d'un poste à côté de l'heure consultée, c'est que le programme indiqué précédemment s'est poursuivi.

Lundi, le 10 novembre

LA SOIRÉE

- 6.00-CBF-Yvan l'Intéride.
- 6.30-CKAC-Mus. pour le dîner.
- 6.45-CBF-Radio-Journal.
- 6.55-CBF-Around the Town.
- 7.00-CIAD-Nouvelles.
- 7.05-CKAC-Musique pour le dîner.
- 7.10-CKAC-The Rexallites.
- 7.15-CKAC-Chanson du jour.
- 7.20-CKAC-Make Believe Ballroom.
- 7.25-CB-Musique et sport.
- 7.30-CKAC-Distes-moi.
- 7.35-CKAC-Nouvelles en français.
- 7.40-CKAC-Chansonnette.
- 7.45-CKAC-Pièce du jour.
- 7.50-CKAC-Musique d'actualité.
- 7.55-CKAC-Forum des sports.
- 8.00-CKAC-Diversité.
- 8.05-CKAC-Causette en anglais.
- 8.10-CKAC-Quoi de nouveau?
- 8.15-CKAC-En direct.
- 8.20-CKAC-Nouvelles de chez nous.
- 8.25-CKAC-Nouvelles B.B.C.
- 8.30-CKAC-Merry-Go-Round.
- 8.35-CKAC-Commentaires angl.
- 8.40-CKAC-Un homme et son péché.
- 8.45-CKAC-Nouvelles d'action catolique.
- 8.50-CKAC-Chico Valle, chanteur cubain.
- 8.55-CKAC-Heure familiale.
- 9.00-CKAC-Make Believe Ballroom.
- 9.05-CKAC-Musique d'actualité.
- 9.10-CKAC-Musique d'actualité.
- 9.15-CKAC-Musique d'actualité.
- 9.20-CKAC-Musique d'actualité.
- 9.25-CKAC-Musique d'actualité.
- 9.30-CKAC-Musique d'actualité.
- 9.35-CKAC-Musique d'actualité.
- 9.40-CKAC-Musique d'actualité.
- 9.45-CKAC-Musique d'actualité.
- 9.50-CKAC-Musique d'actualité.
- 9.55-CKAC-Musique d'actualité.
- 10.00-CKAC-Musique d'actualité.
- 10.05-CKAC-Musique d'actualité.
- 10.10-CKAC-Musique d'actualité.
- 10.15-CKAC-Musique d'actualité.
- 10.20-CKAC-Musique d'actualité.
- 10.25-CKAC-Musique d'actualité.
- 10.30-CKAC-Musique d'actualité.
- 10.35-CKAC-Musique d'actualité.
- 10.40-CKAC-Musique d'actualité.
- 10.45-CKAC-Musique d'actualité.
- 10.50-CKAC-Musique d'actualité.
- 10.55-CKAC-Musique d'actualité.
- 11.00-CKAC-Musique d'actualité.
- 11.05-CKAC-Musique d'actualité.
- 11.10-CKAC-Musique d'actualité.
- 11.15-CKAC-Musique d'actualité.
- 11.20-CKAC-Musique d'actualité.
- 11.25-CKAC-Musique d'actualité.
- 11.30-CKAC-Musique d'actualité.
- 11.35-CKAC-Musique d'actualité.
- 11.40-CKAC-Musique d'actualité.
- 11.45-CKAC-Musique d'actualité.
- 11.50-CKAC-Musique d'actualité.
- 11.55-CKAC-Musique d'actualité.

L'APRÈS-MIDI

- 12.00-CBF-Jeunesse dorée.
- 12.05-CKAC-L'Angelus.
- 12.10-CKAC-Nouvelles de la B.B.C.
- 12.15-CKAC-L'heure précise et l'heure féminine.
- 12.20-CKAC-Nouvelles.
- 12.25-CKAC-Nouvelles.
- 12.30-CKAC-Nouvelles.
- 12.35-CKAC-Nouvelles.
- 12.40-CKAC-Nouvelles.
- 12.45-CKAC-Nouvelles.
- 12.50-CKAC-Nouvelles.
- 12.55-CKAC-Nouvelles.
- 13.00-CKAC-Nouvelles.
- 13.05-CKAC-Nouvelles.
- 13.10-CKAC-Nouvelles.
- 13.15-CKAC-Nouvelles.
- 13.20-CKAC-Nouvelles.
- 13.25-CKAC-Nouvelles.
- 13.30-CKAC-Nouvelles.
- 13.35-CKAC-Nouvelles.
- 13.40-CKAC-Nouvelles.
- 13.45-CKAC-Nouvelles.
- 13.50-CKAC-Nouvelles.
- 13.55-CKAC-Nouvelles.
- 14.00-CKAC-Nouvelles.
- 14.05-CKAC-Nouvelles.
- 14.10-CKAC-Nouvelles.
- 14.15-CKAC-Nouvelles.
- 14.20-CKAC-Nouvelles.
- 14.25-CKAC-Nouvelles.
- 14.30-CKAC-Nouvelles.
- 14.35-CKAC-Nouvelles.
- 14.40-CKAC-Nouvelles.
- 14.45-CKAC-Nouvelles.
- 14.50-CKAC-Nouvelles.
- 14.55-CKAC-Nouvelles.
- 15.00-CKAC-Nouvelles.
- 15.05-CKAC-Nouvelles.
- 15.10-CKAC-Nouvelles.
- 15.15-CKAC-Nouvelles.
- 15.20-CKAC-Nouvelles.
- 15.25-CKAC-Nouvelles.
- 15.30-CKAC-Nouvelles.
- 15.35-CKAC-Nouvelles.
- 15.40-CKAC-Nouvelles.
- 15.45-CKAC-Nouvelles.
- 15.50-CKAC-Nouvelles.
- 15.55-CKAC-Nouvelles.
- 16.00-CKAC-Nouvelles.
- 16.05-CKAC-Nouvelles.
- 16.10-CKAC-Nouvelles.
- 16.15-CKAC-Nouvelles.
- 16.20-CKAC-Nouvelles.
- 16.25-CKAC-Nouvelles.
- 16.30-CKAC-Nouvelles.
- 16.35-CKAC-Nouvelles.
- 16.40-CKAC-Nouvelles.
- 16.45-CKAC-Nouvelles.
- 16.50-CKAC-Nouvelles.
- 16.55-CKAC-Nouvelles.
- 17.00-CKAC-Nouvelles.
- 17.05-CKAC-Nouvelles.
- 17.10-CKAC-Nouvelles.
- 17.15-CKAC-Nouvelles.
- 17.20-CKAC-Nouvelles.
- 17.25-CKAC-Nouvelles.
- 17.30-CKAC-Nouvelles.
- 17.35-CKAC-Nouvelles.
- 17.40-CKAC-Nouvelles.
- 17.45-CKAC-Nouvelles.
- 17.50-CKAC-Nouvelles.
- 17.55-CKAC-Nouvelles.
- 18.00-CKAC-Nouvelles.
- 18.05-CKAC-Nouvelles.
- 18.10-CKAC-Nouvelles.
- 18.15-CKAC-Nouvelles.
- 18.20-CKAC-Nouvelles.
- 18.25-CKAC-Nouvelles.
- 18.30-CKAC-Nouvelles.
- 18.35-CKAC-Nouvelles.
- 18.40-CKAC-Nouvelles.
- 18.45-CKAC-Nouvelles.
- 18.50-CKAC-Nouvelles.
- 18.55-CKAC-Nouvelles.
- 19.00-CKAC-Nouvelles.
- 19.05-CKAC-Nouvelles.
- 19.10-CKAC-Nouvelles.
- 19.15-CKAC-Nouvelles.
- 19.20-CKAC-Nouvelles.
- 19.25-CKAC-Nouvelles.
- 19.30-CKAC-Nouvelles.
- 19.35-CKAC-Nouvelles.
- 19.40-CKAC-Nouvelles.
- 19.45-CKAC-Nouvelles.
- 19.50-CKAC-Nouvelles.
- 19.55-CKAC-Nouvelles.
- 20.00-CKAC-Nouvelles.
- 20.05-CKAC-Nouvelles.
- 20.10-CKAC-Nouvelles.
- 20.15-CKAC-Nouvelles.
- 20.20-CKAC-Nouvelles.
- 20.25-CKAC-Nouvelles.
- 20.30-CKAC-Nouvelles.
- 20.35-CKAC-Nouvelles.
- 20.40-CKAC-Nouvelles.
- 20.45-CKAC-Nouvelles.
- 20.50-CKAC-Nouvelles.
- 20.55-CKAC-Nouvelles.
- 21.00-CKAC-Nouvelles.
- 21.05-CKAC-Nouvelles.
- 21.10-CKAC-Nouvelles.
- 21.15-CKAC-Nouvelles.
- 21.20-CKAC-Nouvelles.
- 21.25-CKAC-Nouvelles.
- 21.30-CKAC-Nouvelles.
- 21.35-CKAC-Nouvelles.
- 21.40-CKAC-Nouvelles.
- 21.45-CKAC-Nouvelles.
- 21.50-CKAC-Nouvelles.
- 21.55-CKAC-Nouvelles.
- 22.00-CKAC-Nouvelles.
- 22.05-CKAC-Nouvelles.
- 22.10-CKAC-Nouvelles.
- 22.15-CKAC-Nouvelles.
- 22.20-CKAC-Nouvelles.
- 22.25-CKAC-Nouvelles.
- 22.30-CKAC-Nouvelles.
- 22.35-CKAC-Nouvelles.
- 22.40-CKAC-Nouvelles.
- 22.45-CKAC-Nouvelles.
- 22.50-CKAC-Nouvelles.
- 22.55-CKAC-Nouvelles.
- 23.00-CKAC-Nouvelles.
- 23.05-CKAC-Nouvelles.
- 23.10-CKAC-Nouvelles.
- 23.15-CKAC-Nouvelles.
- 23.20-CKAC-Nouvelles.
- 23.25-CKAC-Nouvelles.
- 23.30-CKAC-Nouvelles.
- 23.35-CKAC-Nouvelles.
- 23.40-CKAC-Nouvelles.
- 23.45-CKAC-Nouvelles.
- 23.50-CKAC-Nouvelles.
- 23.55-CKAC-Nouvelles.
- 24.00-CKAC-Nouvelles.

Mardi, le 11 novembre

LA NUIT, de 12 h à 6 h.

- 12.00-CKAC-Bulletin de minuit.
- 12.05-CKAC-Bulletin de minuit.
- 12.10-CKAC-Bulletin de minuit.
- 12.15-CKAC-Bulletin de minuit.
- 12.20-CKAC-Bulletin de minuit.
- 12.25-CKAC-Bulletin de minuit.
- 12.30-CKAC-Bulletin de minuit.
- 12.35-CKAC-Bulletin de minuit.
- 12.40-CKAC-Bulletin de minuit.
- 12.45-CKAC-Bulletin de minuit.
- 12.50-CKAC-Bulletin de minuit.
- 12.55-CKAC-Bulletin de minuit.
- 13.00-CKAC-Bulletin de minuit.
- 13.05-CKAC-Bulletin de minuit.
- 13.10-CKAC-Bulletin de minuit.
- 13.15-CKAC-Bulletin de minuit.
- 13.20-CKAC-Bulletin de minuit.
- 13.25-CKAC-Bulletin de minuit.
- 13.30-CKAC-Bulletin de minuit.
- 13.35-CKAC-Bulletin de minuit.
- 13.40-CKAC-Bulletin de minuit.
- 13.45-CKAC-Bulletin de minuit.
- 13.50-CKAC-Bulletin de minuit.
- 13.55-CKAC-Bulletin de minuit.
- 14.00-CKAC-Bulletin de minuit.
- 14.05-CKAC-Bulletin de minuit.
- 14.10-CKAC-Bulletin de minuit.
- 14.15-CKAC-Bulletin de minuit.
- 14.20-CKAC-Bulletin de minuit.
- 14.25-CKAC-Bulletin de minuit.
- 14.30-CKAC-Bulletin de minuit.
- 14.35-CKAC-Bulletin de minuit.
- 14.40-CKAC-Bulletin de minuit.
- 14.45-CKAC-Bulletin de minuit.
- 14.50-CKAC-Bulletin de minuit.
- 14.55-CKAC-Bulletin de minuit.
- 15.00-CKAC-Bulletin de minuit.
- 15.05-CKAC-Bulletin de minuit.
- 15.10-CKAC-Bulletin de minuit.
- 15.15-CKAC-Bulletin de minuit.
- 15.20-CKAC-Bulletin de minuit.
- 15.25-CKAC-Bulletin de minuit.
- 15.30-CKAC-Bulletin de minuit.
- 15.35-CKAC-Bulletin de minuit.
- 15.40-CKAC-Bulletin de minuit.
- 15.45-CKAC-Bulletin de minuit.
- 15.50-CKAC-Bulletin de minuit.
- 15.55-CKAC-Bulletin de minuit.
- 16.00-CKAC-Bulletin de minuit.
- 16.05-CKAC-Bulletin de minuit.
- 16.10-CKAC-Bulletin de minuit.
- 16.15-CKAC-Bulletin de minuit.
- 16.20-CKAC-Bulletin de minuit.
- 16.25-CKAC-Bulletin de minuit.
- 16.30-CKAC-Bulletin de minuit.
- 16.35-CKAC-Bulletin de minuit.
- 16.40-CKAC-Bulletin de minuit.
- 16.45-CKAC-Bulletin de minuit.
- 16.50-CKAC-Bulletin de minuit.
- 16.55-CKAC-Bulletin de minuit.
- 17.00-CKAC-Bulletin de minuit.
- 17.05-CKAC-Bulletin de minuit.
- 17.10-CKAC-Bulletin de minuit.
- 17.15-CKAC-Bulletin de minuit.
- 17.20-CKAC-Bulletin de minuit.
- 17.25-CKAC-Bulletin de minuit.
- 17.30-CKAC-Bulletin de minuit.
- 17.35-CKAC-Bulletin de minuit.
- 17.40-CKAC-Bulletin de minuit.
- 17.45-CKAC-Bulletin de minuit.
- 17.50-CKAC-Bulletin de minuit.
- 17.55-CKAC-Bulletin de minuit.
- 18.00-CKAC-Bulletin de minuit.
- 18.05-CKAC-Bulletin de minuit.
- 18.10-CKAC-Bulletin de minuit.
- 18.15-CKAC-Bulletin de minuit.
- 18.20-CKAC-Bulletin de minuit.
- 18.25-CKAC-Bulletin de minuit.
- 18.30-CKAC-Bulletin de minuit.
- 18.35-CKAC-Bulletin de minuit.
- 18.40-CKAC-Bulletin de minuit.
- 18.45-CKAC-Bulletin de minuit.
- 18.50-CKAC-Bulletin de minuit.
- 18.55-CKAC-Bulletin de minuit.
- 19.00-CKAC-Bulletin de minuit.
- 19.05-CKAC-Bulletin de minuit.
- 19.10-CKAC-Bulletin de minuit.
- 19.15-CKAC-Bulletin de minuit.
- 19.20-CKAC-Bulletin de minuit.
- 19.25-CKAC-Bulletin de minuit.
- 19.30-CKAC-Bulletin de minuit.
- 19.35-CKAC-Bulletin de minuit.
- 19.40-CKAC-Bulletin de minuit.
- 19.45-CKAC-Bulletin de minuit.
- 19.50-CKAC-Bulletin de minuit.
- 19.55-CKAC-Bulletin de minuit.
- 20.00-CKAC-Bulletin de minuit.
- 20.05-CKAC-Bulletin de minuit.
- 20.10-CKAC-Bulletin de minuit.
- 20.15-CKAC-Bulletin de minuit.
- 20.20-CKAC-Bulletin de minuit.
- 20.25-CKAC-Bulletin de minuit.
- 20.30-CKAC-Bulletin de minuit.
- 20.35-CKAC-Bulletin de minuit.
- 20.40-CKAC-Bulletin de minuit.
- 20.45-CKAC-Bulletin de minuit.
- 20.50-CKAC-Bulletin de minuit.
- 20.55-CKAC-Bulletin de minuit.
- 21.00-CKAC-Bulletin de minuit.
- 21.05-CKAC-Bulletin de minuit.
- 21.10-CKAC-Bulletin de minuit.
- 21.15-CKAC-Bulletin de minuit.
- 21.20-CKAC-Bulletin de minuit.
- 21.25-CKAC-Bulletin de minuit.
- 21.30-CKAC-Bulletin de minuit.
- 21.35-CKAC-Bulletin de minuit.
- 21.40-CKAC-Bulletin de minuit.
- 21.45-CKAC-Bulletin de minuit.
- 21.50-CKAC-Bulletin de minuit.
- 21.55-CKAC-Bulletin de minuit.
- 22.00-CKAC-Bulletin de minuit.
- 22.05-CKAC-Bulletin de minuit.
- 22.10-CKAC-Bulletin de minuit.
- 22.15-CKAC-Bulletin de minuit.
- 22.20-CKAC-Bulletin de minuit.
- 22.25-CKAC-Bulletin de minuit.
- 22.30-CKAC-Bulletin de minuit.
- 22.35-CKAC-Bulletin de minuit.
- 22.40-CKAC-Bulletin de minuit.
- 22.45-CKAC-Bulletin de minuit.
- 22.50-CKAC-Bulletin de minuit.
- 22.55-CKAC-Bulletin de minuit.
- 23.00-CKAC-Bulletin de minuit.
- 23.05-CKAC-Bulletin de minuit.
- 23.10-CKAC-Bulletin de minuit.
- 23.15-CKAC-Bulletin de minuit.
- 23.20-CKAC-Bulletin de minuit.
- 23.25-CKAC-Bulletin de minuit.
- 23.30-CKAC-Bulletin de minuit.
- 23.35-CKAC-Bulletin de minuit.
- 23.40-CKAC-Bulletin de minuit.
- 23.45-CKAC-Bulletin de minuit.
- 23.50-CKAC-Bulletin de minuit.
- 23.55-CKAC-Bulletin de minuit.
- 24.00-CKAC-Bulletin de minuit.

L'AVANT-MIDI

- 6.00-CKAC-Nouvelles, température.
- 6.05-CKAC-Nouvelles, température.
- 6.10-CKAC-Nouvelles, température.
- 6.15-CKAC-Nouvelles, température.
- 6.20-CKAC-Nouvelles, température.
- 6.25-CKAC-Nouvelles, température.
- 6.30-CKAC-Nouvelles, température.
- 6.35-CKAC-Nouvelles, température.
- 6.40-CKAC-Nouvelles, température.
- 6.45-CKAC-Nouvelles, température.
- 6.50-CKAC-Nouvelles, température.
- 6.55-CKAC-Nouvelles, température.
- 7.00-CKAC-Nouvelles, température.
- 7.05-CKAC-Nouvelles, température.
- 7.10-CKAC-Nouvelles, température.
- 7.15-CKAC-Nouvelles, température.
- 7.20-CKAC-Nouvelles, température.
- 7.25-CKAC-Nouvelles, température.
- 7.30-CKAC-Nouvelles, température.
- 7.35-CKAC-Nouvelles, température.
- 7.40-CKAC-Nouvelles, température.
- 7.45-CKAC-Nouvelles, température.
- 7.50-CKAC-Nouvelles, température.
- 7.55-CKAC-Nouvelles, température.
- 8.00-CKAC-Nouvelles, température.
- 8.05-CKAC-Nouvelles, température.
- 8.10-CKAC-Nouvelles, température.
- 8.15-CKAC-Nouvelles, température.
- 8.20-CKAC-Nouvelles, température.
- 8.25-CKAC-Nouvelles, température.
- 8.30-CKAC-Nouvelles, température.
- 8.35-CKAC-Nouvelles, température.
- 8.40-CKAC-Nouvelles, température.
- 8.45-CKAC-Nouvelles, température.
- 8.50-CKAC-Nouvelles, température.
- 8.55-CKAC-Nouvelles, température.
- 9.00-CKAC-Nouvelles, température.
- 9.05-CKAC-Nouvelles, température.
- 9.10-CKAC-Nouvelles, température.
- 9.15-CKAC-Nouvelles, température.
- 9.20-CKAC-Nouvelles, température.
- 9.25-CKAC-Nouvelles, température.
- 9.30-CKAC-Nouvelles, température.
- 9.35-CKAC-Nouvelles, température.
- 9.40-CKAC-Nouvelles, température.
- 9.45-CKAC-Nouvelles, température.
- 9.50-CKAC-Nouvelles, température.
- 9.55-CKAC-Nouvelles, température.
- 10.00-CKAC-Nouvelles, température.
- 10.05-CKAC-Nouvelles, température.
- 10.10-CKAC-Nouvelles, température.
- 10.15-CKAC-Nouvelles, température.
- 10.20-CKAC-Nouvelles, température.
- 10.25-CKAC-Nouvelles, température.
- 10.30-CKAC-Nouvelles, température.
- 10.35-CKAC-Nouvelles, température.
- 10.40-CKAC-Nouvelles, température.
- 10.45-CKAC-Nouvelles, température.
- 10.50-CKAC-Nouvelles, température.
- 10.55-CKAC-Nouvelles, température.
- 11.00-CKAC-Nouvelles, température.
- 11.05-CKAC-Nouvelles, température.
- 11.10-CKAC-Nouvelles, température.
- 11.15-CKAC-Nouvelles, température.
- 11.20-CKAC-Nouvelles, température.
- 11.25-CKAC-Nouvelles, température.
- 11.30-CKAC-Nouvelles, température.
- 11.35-CKAC-Nouvelles, température.
- 11.40-CKAC-Nouvelles, température.
- 11.45-CKAC-Nouvelles, température.
- 11.50-CKAC-Nouvelles, température.
- 11.55-CKAC-Nouvelles, température.
- 12.00-CKAC-Nouvelles, température.
- 12.05-CKAC-Nouvelles, température.

Le Canadien a perdu contre le Déroit--Le Royal l'emporte par 7 à 2

LE CLUB DE JACK ADAMS TRIOMPHE DU BLEU BLANC ROUGE SAMEDI SOIR ET LE TRICOLE EST EN 4EME PLACE

Se ressentant encore des fatigues de la joute de jeudi dernier les joueurs de Dick Irvin ont dû s'avouer vaincus alors qu'ils en venaient aux prises avec les protégés de l'instructeur Yvan — Jacques Locas compte son premier point et évite un blanchissage

Ted Lyndsay a fort impressionné

Cet ailier a compté deux points pour les vainqueurs et fut sans contredit le meilleur joueur de la soirée — La première ligne des Habitants surveillée de près et particulièrement Maurice Richard — Combat de boxe à la manche finale

(Par Jean d'Arcourt)

Est-ce la présence du gouverneur général du Canada qui les a gênés? Est-ce la réputation d'invincibilité des Ailes Rouges de Déroit qui les a figés? On ne sait trop, mais il reste que les Canadiens ont fait piètre figure samedi soir! Ils ont joué leur plus mauvaise partie de la saison et ont été battus 3 à 1 par le Déroit, qui est maintenant seul en première place de la ligue.

Disons immédiatement, à la décharge des joueurs montrealais, qu'ils ont fait face samedi à un club qui n'est pas paru très puissant, aussi fort à l'attaque que sur la défense. Ajoutons qu'ils venaient à peine de gagner une dure partie contre les Leafs de Toronto et que plusieurs joueurs en étaient encore tout endoloris. Ceci posé, disons que le Canadien a été déclassé samedi soir!

Du commencement à la fin de la partie, et de rares exceptions près, le Déroit a gardé la rondelle dans le territoire de Bill Durnan, le bombardant avec une farouche détermination.

Le joueur qui a le plus impressionné samedi soir, c'est le diminutif Ted Lyndsay, qui a compté deux points et participé au troisième. A lui seul il a valu toute une équipe. La défense des Ailes Rouges a également été à la hauteur de la situation. Le gros Jack Stewart a repris, apparemment, sa forme d'arbitre-guerre et il a joué une fort bonne partie contre le Canadien.

Si le Déroit ne finit pas en tête de la Ligue cette année, il ne sera sûrement pas loin de la première position, car c'est véritablement la première équipe qui nous impressionne cet hiver au Forum. Personne sur ce club n'est vraiment sensationnel, mais tout le monde joue bien sa partie et forme un ensemble très harmonieux... et très productif.

Nous prétendons bien que le Canadien a son meilleur joueur, mais le Déroit, mais tel n'a été le cas samedi. Le Tricolore a été brillant au milieu de la première période quand Lach et Bouchard ont été punis presque en même temps. Reay, Peters et Léger ont fait face à cinq attaques de Déroit et ont repoussé toutes leurs attaques. Mais cela n'a pas duré.

COMBAT DE BOXE

La monotonie de la partie a été brisée dans les dernières minutes quand Guidolin et Jacques Locas se sont livrés un excellent combat de boxe. C'est Guidolin qui a commencé l'affaire et c'est également lui qui en a retiré le plus de horions. Locas n'est pas homme à se laisser bousculer sans répliquer. Il a servi une bonne râlée à Guidolin et sûrement ainsi se faire respecter. Les deux adversaires ont tenté de recommencer la bataille au banc du pénitencier, en dépit de la présence d'un agent de police entre les deux et l'arbitre, King Clancy, a décidé de les renvoyer à leur chambre, car ils avaient tous deux une punition de 5 minutes et il n'en restait plus que trois avant la fin de la partie.

Peu avant son départ Locas avait compté le seul point du Canadien et son premier depuis son entrée dans la Ligue Nationale. Il a reçu pour ce faire une passe de Howie Riopelle, qui avait tout traversé devant lui pour se rendre à la défense du Déroit. Ce fut réellement une belle pièce de jeu. Espérons que Locas a retrouvé son "œil" et qu'il comptera à l'avenir de nombreux points pour son club!

Le plus brillant des joueurs locaux a été Kenney Reardon. Plein de fougue, déterminé comme jamais, il a préparé les attaques les plus dangereuses et a même fait compter un but, qui n'a toutefois pas été alloué parce que Richard était dans la zone du gardien de buts Lumley.

PARTIE MONOTONE

Le Déroit a joué pour gagner, c'est-à-dire que chaque joueur du Canadien a été suivi avec minutie. Les Ailes Rouges ont réussi, mais la partie a été ennuyeuse, particulièrement pendant la deuxième période. Le

LE CLASSEMENT DES EQUIPES

Ligue Nationale	G	P	N	P	C	Pts
Déroit	8	4	1	25	23	13
Toronto	5	2	1	16	14	11
Boston	5	2	1	16	14	11
Canadiens	5	4	0	24	17	10
Baltimore	3	8	2	26	36	5
Chicago	1	7	0	20	32	2

Ligue Américaine (Section est)	G	P	N	P	C	Pts
Providence	6	5	1	35	34	13
New-Haven	6	5	1	35	34	13
Hershey	5	5	2	42	41	12
Washington	4	5	1	41	39	9
Springfield	4	8	1	42	63	9
Philadelphia	4	8	1	47	60	9

Ligue Américaine (Section ouest)	G	P	N	P	C	Pts
Pittsburgh	6	4	1	35	34	13
Buffalo	6	4	1	35	34	13
Indianapolis	6	5	0	42	45	16
Cleveland	6	5	1	43	39	13
Royal	5	8	2	37	46	13
St-Louis	4	8	1	38	48	9

Ligue Senior	G	P	N	P	C	Pts
Ottawa	8	1	0	64	19	16
Québec	6	0	0	38	34	12
Shawinigan	5	5	1	44	43	11
Verdun	4	3	0	29	23	8
Valleyfield	3	8	2	36	36	5
Boston	1	6	0	13	33	2
New York	0	5	0	8	28	0

Ligue Provinciale	G	P	N	P	C	Pts
Sherbrooke	3	1	0	21	15	7
St-Hyacinthe	3	1	0	21	15	7
Verdun	2	2	1	23	14	5
Lachine	2	4	1	20	15	3
Lachine	1	4	1	19	34	3
Cornwall	0	5	0	11	36	0

Ligue Junior (Division Nord)	G	P	N	P	C	Pts
Ottawa	3	0	0	20	8	6

LE TORONTO EN DEUXIEME POSITION

Déroit, 10. — Les Ailes Rouges de Déroit, qui avaient triomphé du Canadien, à Montréal, samedi soir dernier, ont dû s'avouer vaincus hier soir alors que les Leafs de Toronto venaient rendre visite au club local et c'est par le compte de 6 à 0 que les joueurs de la Ville Reine l'emportèrent sur les protégés de Jack Adams.

Grâce aux deux victoires enregistrées en fin de semaine par le club de la Ville Reine les hommes de Happy Day sont passés en deuxième position dans la course au championnat de la Ligue Nationale devant le Canadien et les Bruins. Le Toronto n'est plus qu'un seul point en arrière du Déroit qui détient la tête du circuit Campbell.

Cette défaite pourrait être doublée, coûteuse pour les Ailes Rouges car ils ont terminé la joute sans les services de leur gardien de buts Harry Lumley, qui fut blessé à la poitrine vers la fin de la joute alors que le joueur de défense Bill Quackenbush se laissa choir sur lui au cours d'une mêlée devant les buts. Il fut remplacé par Tom McGilton contre lequel le dernier point fut compté.

En dépit du pointage, élevé, aucun joueur des Leafs n'a réussi à compter plus qu'un point. Howie Meeker, Vic Lynn et Bill Barliko ont tous trois compté un point et obtenu un assist pendant que les autres points ont été comptés par Joe Klukay, Max Bentley et Wally Stanowski.

Les Leafs se sont assurés la victoire dès la première période alors qu'ils ont compté quatre points et en ont ajouté un autre à chacune des périodes suivantes.

La joute a été dénuée de rudesse et seulement cinq punitions ont été infligées durant toute la joute.

Alignement des équipes:
TORONTO: Buts: Broda; défenses: Boesch et Barliko; centre: Kennedy; ailes: Meeker et Lynn; Subs.: Stanowski, Watson, Bentley, Apps, N. Metz, D. Metz, Ezinicki, Klukay, Thomson, Thomas.

DÉTOIT: Buts: Lumley; défenses: Quackenbush et Stewart; centre: McFadden; ailes: Moreck et Guidolin; Subs.: Kelly, McNab, Conacher, Brunet, Abel, Couture, Howe, Lundy, Lindsay, McCaig.

Arbitre: Bill Chadwick. Juges de lignes: Ray Gelliffe et Sibby Munday.

Sommaire	Première période
1-Toronto: Lynn	8.15
2-Toronto: Klukay	12.33
3-Toronto: Barliko	15.21
4-Toronto: Stanowski	18.42
Punitions: McCaig, Barliko.	
Deuxième période	
5-Toronto: Bentley	15.02
6-Toronto: Barliko, Lindsay.	
Troisième période	
7-Toronto: Meeker	13.43
Punition: HMoreck.	

JOUTE CONTESTEE A VERDUN, HIER

Les Aigles de Verdun ont été dans l'obligation de se déclarer vaincus hier après-midi, à l'Auditorium, alors qu'ils recevaient la visite de Saint-François de Sherbrooke dans une joute régulière de la Ligue provinciale mais les joueurs du Verdun opposèrent une vive résistance, les visiteurs eurent beaucoup de difficulté à l'emporter et ce n'est que dans les deux dernières périodes que les joueurs des Canadiens de l'Est purent avoir l'avantage et s'assurer le triomphe par le compte de 6 à 4.

Herbie Côté, qui a compté deux buts pour les vainqueurs; Dubé, Gaudreault, Demers et Bourdon ont obtenu les autres. Savard, F. Gardner, Bobby Caragher et Mike Bourdon ont obtenu les buts des perdants. Le Verdun jouera sa prochaine partie locale, jeudi prochain, contre Lachine.

Composition des équipes:
SHERBROOKE: Buts: Leclerc; défenses: Tremblay, Denault, centre: Côté; ailes: Demers et MacDougall; Subs.: Goupille, Bourdon, Gaudreault, Bouchard, Carnegie, Dubé, Perron, Heindl.

VERDUN: Buts: Prophet; défenses: McCurry et Ley; centre: Maundrell; ailes: Tamminen et Teraul; Subs.: Garragher, Costigan, F. Gardner, Myka, Savard, Chénier, Dequoy, Anderson, S. Gardner.

Arbitres: E. Roche et L. Murray.

Sommaire	Première période
1-Verdun: Savard	6.43
2-Sherbrooke: Dubé	8.14
3-Sherbrooke: Gaudreault	14.16
4-Verdun: F. Gardner	16.04
Deuxième période	
5-Sherbrooke: Demers	8.56
6-Verdun: Garragher	12.57
7-Sherbrooke: Carnegie	
Pun.: Perron, Maundrell (2).	
Troisième période	
8-Sherbrooke: Carnegie	9.30
9-Verdun: Myka	13.56
10-Sherbrooke: Bourdon	18.48
Pun.: Tremblay, Goupille.	

LES EPERVIERS ENREGISTRENT LEUR PREMIERE VICTOIRE DE LA SAISON EN TRIOMPHANT DES RANGERS

Grâce à l'aide apportée par les nouvelles recrues, le club de Johnny Gottselig remporte les honneurs par le compte de 8 à 5, hier soir, au Madison Square Garden — Trois buts pour George Gee

New-York, 10. — Les Eperviers de Chicago ont pu mettre fin à leur série de défaites dans les séries de la Ligue Nationale de hockey car hier soir les hommes de Frank Boucher ont dû baisser pavillon devant leurs rivaux de la Cité des Vents alors que ces derniers s'assurèrent leur première victoire de la saison en triomphant des new-yorkais par le compte de 8 à 5.

Renforcés par la présence des cinq recrues obtenues des Leafs de Toronto à la suite de l'échange fait pour Max Bentley, les Eperviers ont joué avec une rapidité surprenante et se sont montrés agressifs du commencement à la fin et la victoire était bel et bien méritée.

George Gee a été la vedette de cette victoire en comptant deux points et fournissant des passes à Doug Bentley pour deux autres points. Les nouvelles acquisitions des Eperviers ont fait dans l'échange avec les Leafs ont fait sentir leur présence en participant à trois points. Guye Stewart, Gus Bodnar et Bud Poile ont chacun un point pendant que Stewart a obtenu deux assistances et Poile et Bodnar chacun un. Alex Kaleta a compté le troisième point des visiteurs.

Grant Warwick a été la vedette pour les Rangers avec deux points pendant que les autres furent comptés par Remi Trudell, Bryan Hextall et Phil Watson. Don Raleigh, appelé pour remplacer Edgar Laprade, qui est actuellement à l'hôpital à la suite d'une commotion cérébrale, a obtenu deux assistances au cours de la soirée.

Les Eperviers s'assurèrent la victoire en comptant quatre points à la deuxième période

LES ALOUETTES ONT GAGNE LEUR DERNIERE PARTIE CONTRE LE CLUB HAMILTON

Le club de Lew Hayman a triomphé des Tigers samedi par le compte de 27 à 19 — Virgil Wagner s'est particulièrement signalé et il remporte les honneurs individuels du Big Four — Les Argonauts sont champions

Les Alouettes, qui ont été fort handicapées par le nombre de leurs joueurs qui ont été blessés au cours des séries de 1947, ont tenu à bien terminer la saison et, samedi après-midi, alors que le club montrealais en venait aux prises avec les Tigers d'Hamilton, dans la dernière joute de l'année, il a décroché sa victoire en l'emportant par 27 à 19 pour se classer troisième dans le Big Four.

L'équipe de Lew Hayman a pu triompher de son adversaire samedi grâce à un magnifique ralliement de la dernière période alors que les joueurs du président Léo Dandurand enregistrèrent 19 points. Il convient d'ajouter que Virgil Wagner a largement contribué au succès des Alouettes car il a réussi 2 touches et un converti.

Les Tigers, dirigés par l'importé des États-Unis, Frankie Filchok, menaient par 19 à 8 à la fin du troisième quart lorsque les joueurs de l'instructeur Lew Hayman combinèrent savamment leurs efforts pour enregistrer 12 points et s'assurer les honneurs de cette rencontre.

Les Alouettes comptèrent 19 points dans le dernier quart grâce à trois touches, autant de convertis et un simple. Les Alouettes n'ont pas été assez puissantes pour participer aux éliminatoires, mais ils peuvent toutefois avoir eu cette consolation d'aligner sur leur club Virgil Wagner, l'artiste du touché, qui, pour la seconde saison consécutive, a remporté le championnat des compteurs du Big Four.

Malgré la défaite des Tigers de Hamilton, l'instructeur Frankie Filchok a réussi le jeu le plus spectaculaire de la partie, lorsqu'une de ses passes effectuée avec puissance et une précision que l'on voit très rarement, permit à Joe Pal d'attraper le ballon pour ensuite courir quelques 35 verges et traverser la ligne de buts des Alouettes pour un touché.

SEIZE COMBATS A L'AFFICHE

Le programme de boxe amateur qui sera tenu demain soir au Coliseum de la rue Guy, sous les auspices du Club Champêtre, a été complété. Afin de compenser pour les blessures qui pourraient survenir à la dernière minute, le promoteur Sylvio Mireault a bécé 16 combats. Toutes les rencontres seront sur les bases olympiques, c'est-à-dire de 3 rondes de 3 minutes. Le premier combat commencera à 8h. 30 précises.

126 lbs: Roy Keenan, Square A.C., vs Eddie Masonetti, 79e Batterie.

126 lbs: P. Shears, Univ. Sett., vs H. Cosgrove, N. End, B.C.

135 lbs: B. Dwyer, 79e Batterie, vs J. Ravenda, Fils d'Italie.

126 lbs: M. Campeau, 79e Batterie vs G. Drapeau, Square A.C.

160 lbs: R. Vinet, Champêtre, vs A. Giroux, indépendant.

140 lbs: F. Giberson, N. End B.C. vs J. Morton, Fils d'Italie.

118 lbs: J. Gallagher, Champêtre, vs M. Girard, N.D.G., Y.M.C.A.

118 lbs: K. Hughes, U.Y.C., vs Pat Boland, N.D.G., Y.M.C.A.

147 lbs: R. Gauthier, Champêtre, vs J. Byethway, U.Y.C.

112 lbs: K. Cartwright, St. Anthony, vs J. Cameron, Univ. Sett.

135 lbs: L. Côté, Champêtre vs E. Lebrasseur, National.

130 lbs: C. Pilon, Champêtre, vs N. Thompson, St. Anthony.

118 lbs: J. Mancoche, Champêtre, vs J. DeFlore, N.D.G., Y.M.C.A.

108 lbs: J. Capogreco, Champêtre, vs J. Lefebvre, Square A.C.

100 lbs: G. Dubois, Champêtre, vs B. Brady, N.D.G., Y.M.C.A.

70 lbs: R. Kennedy, St. Anthony, vs V. Giotin, St-Colomban.

UNE VICTOIRE FAIBLE POUR LES LEAFS

Toronto, 10. — Les Leafs de Toronto ont eu raison des Rangers de New-York, samedi soir, dans une joute de la Ligue Nationale disputée au Maple Leaf Garden devant plus de quatorze mille personnes et les hommes de Happy Day ont affirmé leur supériorité sur les New-Yorkais, dirigés par Frank Boucher. C'est par le compte de 7 à 2 que les Torontois l'emportèrent sur leurs rivaux.

La partie fut marquée du départ d'Edgar Laprade pour l'hôpital et de la mort d'un spectateur, William Bryans, âgé de 59 ans, qui est décédé subitement au cours de la première période. Dans la seconde reprise, Edgar Laprade fut victime d'une attaque brutale du vailin Bill Ezinicki et on dut le transporter d'urgence à l'hôpital. La joute fut remplie en émotions. A plusieurs reprises, les arbitres durent intervenir violemment avec les joueurs concernant certaines punitions imposées durant les hostilités.

Malgré la défaite de son club, Buddy O'Connor a continué son excellent travail à l'attaque en enregistrant les deux seuls buts de son club pour s'installer, temporairement du moins, en tête des compteurs de la ligue. Apps a dirigé l'offensive des Leafs avec une paire de buts, tandis que Ezinicki, Kennedy, Watson, Lynn et Barliko ont déjoué Chuck Rayner une fois chacun.

Alignement des équipes:
RANGERS: Buts: Rayner; défenses: Colville et Eddolls; centre: O'Connor; ailes: Hextall et P. Watson; Subs.: Shero, Trudell, Gardner, Russell, Laprade, Warwick, Leswick, Juzda, Moe, Slowinski.

TORONTO: Buts: Broda; défenses: Barliko et Stanowski; centre: Apps; ailes: Ezinicki et H. Watson; Subs.: Morton, Thomson, Kennedy, Meeker, Lynn, M. Bentley, Klyway, N. Metz, D. Metz, Thomas.

Arbitre: Georges Gravelle; juges des lignes, Ray Gelliffe et Sibby Munday.

Sommaire	Première période
1-Toronto, Apps	17.55
2-Toronto, Ezinicki	18.43
Punitions: H. Watson, Leswick, Morton, Moe, Barliko.	
Deuxième période	
3-Rangers, O'Connor	2.05
4-Toronto, Kennedy	13.55
Punitions: Morton, Warwick, Ezinicki, Thomson, Moe.	
Troisième période	
5-Rangers, O'Connor	1.02
6-Toronto, H. Watson	4.09
7-Toronto, Apps	4.18
8-Toronto, Lynn	10.06
9-Toronto, Barliko	10.26
Punitions: P. Watson, Hextall, Barliko, Gardner, Thomas, Thomson, Moe.	

LES RAPIDES DECLASSÉS PAR LE SHERBROOKE

Sherbrooke, 10. — Le Saint-François de Sherbrooke, qui a remporté le championnat de la Ligue Provinciale l'an dernier, a totalement déclassé les Rapides de Lachine, samedi dernier, car les représentants des Canadiens de l'Est eurent raison du Lachine par le compte de 10 à 1 pour augmenter son avance dans la course au championnat de la présente saison.

Le gardien de buts, Bob Scarlett, malgré le revers du Lachine, a fait preuve d'un travail efficace dans sa forteresse en bloquant exactement 57 lancers, en comparaison de 14 seulement pour son adversaire, Paul Leclerc. La joute fut continuée à l'avantage du Sherbrooke qui déclassa les Rapides du commencement à la fin.

Marcel Bouchard et Stan Gaudreault ont conduit l'attaque du club Sherbrooke en comptant deux fois chacun tandis que les représentants des Canadiens de l'Est, Demers, Denault, Bourdon, Carnegie, McDougall et Côté ont obtenu un but chacun. Pour les perdants, Bernard Vinet fut le seul à pouvoir prendre Leclerc en défaut après 45 secondes de jeu seulement dans la période initiale.

Composition des équipes:
LACHINE: Buts: Scarlett; défenses: Broderick et Laroche; centre: Paulsen; ailes: Lauzon et Vinet; Subs.: Morin, Mœu, Desmarais, Lacroix, Trossick, O'Hearn, Bourg.

SHERBROOKE: Buts: Leclerc; défenses: Heindl et Goupille; centre: Carnegie; ailes: Dubé et Perron; Subs.: Tremblay, Denault, Côté, Bourdon, Bouchard, Gaudreault.

Arbitres: George Mallinson et Emile Ménard.

Sommaire	Première période
1-Lachine, Vinet	4.5
2-Sherbrooke, Bourdon	13.07
3-Sherbrooke, Demers	16.45
4-Sherbrooke, Denault	19.51
Punitions: Laroche, Demers, Côté, Majeau, Desmarais, Heindl.	
Deuxième période	
5-Sherbrooke, Gaudreault	6.10
6-Sherbrooke, Carnegie	12.15
7-Sherbrooke, Bouchard	14.14
Punition: S. Carnegie.	
Troisième période	
8-Sherbrooke, Gaudreault	1.18
9-Sherbrooke, McDougall	3.45
10-Sherbrooke, Bouchard	7.05
11-Sherbrooke, Côté	9.40
Punition: Tremblay.	

HOWIE MORENZ A CONTRIBUE A LA VICTOIRE DU CLUB ROYAL HIER APRES-MIDI, AU FORUM

Cette jeune recrue de Frank Carlin a compté trois buts contre les Cataractes de Shawinigan, alors que les Montréalais gagnèrent par le compte de 7 à 2 — La défense des locaux fut très solide — Un accident à Jerry McNeil

Les Royaux de Frank Carlin ont eu facilement raison des Cataractes de Shawinigan Falls hier après-midi, au Forum, alors que ces deux clubs du circuit Slater se disputaient les honneurs de la victoire. C'est par le compte de 7 à 2 que le club local a triomphé des représentants de la Mauricie.

La victoire du Royal fut rendue possible grâce à la belle tenue de Jerry McNeil dans les filets, des joueurs de défense Lépine, Laforce et Orlando mais particulièrement à la tenue exceptionnellement impressionnante de Howie Morenz, le fils de l'ancienne étoile de Stratford, car la jeune recrue de Frank Carlin a compté trois buts pour les vainqueurs au cours de la période finale.

Les joueurs de Shawinigan bataillèrent courageusement du commencement à la fin mais ils durent se heurter contre un mur quasiment infranchissable. Jerry McNeil a bloqué presque tous les coups qui ont été dirigés vers ses filets et il reçut une aide précieuse de ceux qui étaient postés à la ligne bleue et après avoir tenu tête aux champions de la Ligue senior et des détenteurs de la coupe Allan dans les deux premières périodes, ils durent baisser pavillon dans la finale.

C'est dans le dernier engagement que les Royaux ont brillé de façon toute particulière, car, au cours de ces vingt minutes de jeu, ils ont enregistré six points pendant que Dewey était le seul à prendre le cerbere McNeil en défaut.

Un malheureux accident est venu marquer la fin de cette joute: alors qu'il restait environ cinq minutes de jeu, Jerry McNeil fut atteint à la figure par un coup de bâton porté accidentellement par Ralph Buchanan alors que ce dernier tentait de

JOUTE NULLE ENTRE QUEBEC ET VALLEYFIELD

Québec, 10. — Les As de Québec et les Braves de Valleyfield ont bataillé pendant soixante-dix minutes hier après-midi sans pouvoir décider de la victoire dans une joute des séries régulières de la Ligue Senior du président George Slater et les deux équipes durent se contenter d'un résultat nul de 6 à 6. A la suite de cette tournure et de la défaite des Cataractes de Shawinigan Falls aux mains des Royaux de Frank Carlin, les As ont pu augmenter leur avance en deuxième position trois points en arrière des Sénateurs d'Ottawa, qui ont été victorieux à Boston contre les Olympiques.

Jimmy Planché, un rapide patineur, a été le héros de la partie, en comptant quatre des six buts des Québécois, tandis que Stoddard et l'instructeur Punch Imlach ont enregistré un but chacun. Moe White et André Corribeau ont obtenu une paire de buts chacun pour les Braves, tandis que Boyer et George Boudie ont déjoué Jean Marois une fois chacun.

Les deux gardiens de buts se surpassèrent dans la période supplémentaire.

VALLEYFIELD: Buts: Tomori; défenses: Barilka, Ernst; centre: Joannette; ailes: Thibeault et Bélanger; Subs.: Bisailon, Bouché, Gagnon, Tarr, Bournet, Bessette, Boyer, Corribeau, Bergeron.

QUEBEC: Buts: Marois; défenses: Renaud et Labrie; centre: Sheale; ailes: Planché et Kovalchuk; Subs.: Laroche, Zeigdel, Poulin, Petit, Tremblay, Ragien, Stoddard, Imach.

7—Québec, Imlach	12.56	
8—Québec, Planché	16.50	Ligue Nationale
Punitions: Barliko, Tremblay.		Toronto 6, Detroit 0.
Troisième période		Chicago 8, Rangers 5.
9—Québec, Planché	7.48	Ligue Américaine
10—Valleyfield, Boyer	10.01	Buffalo 4, Providence 2.
11—Québec, Planché	13.05	Hershey 2, New-Haven 2.
12—Valleyfield, Corribeau	16.57	Cleveland 6, St-Louis 1.
Aucune punition.		Pittsburgh 9, Indianapolis 7.
Période supplémentaire		Ligue Senior
Aucun but.		Ottawa 5, Boston 1.
Aucune punition.		

DEUX PARTIES POUR DEMAIN



Les chefs des nations suivront les pas de ces deux bambines, lorsque le nouvel édifice des Nations Unies remplacera les bâtisses démolies de cette partie de l'est central de New-York.

Nomination du Lt d'aviation Racette

Trenton, 10. — Le vice-maréchal de l'air E.E. Middleton, C.B.E., commandant en chef de la région centrale de l'air, annonce que le lieutenant d'aviation Jean-F. de T. Racette, D.F.C., a été assigné au service du recrutement avec quartiers généraux à 4450 ouest, rue Sherbrooke.

Deux morts dans un accident

Chicoutimi, 10. (D.N.C.) — MM. Charles Caron et Rodolphe Morin, tous deux de Dolbeau, ont été tués dans un accident d'automobile.

Douleurs Rhumatismales ?

PRENEZ des

N'attendez pas un seul jour de plus pour prendre Kruschen, pour ces crises de douleurs rhumatismales. Commencez demain matin avec une dose d'une demi-cuillère à thé de Sel de Kruschen dans de l'eau chaude — du jus de fruit — du thé ou du café. Ce traitement simple à l'aide des milliers de grains, pourquoi ne vous aidez-ils pas? Kruschen aide au fonctionnement normal des organes éliminateurs — aide à éliminer les déchets toxiques d'accumulation — aide à faire disparaître la cause fréquente des crises de douleurs rhumatismales.

Grand-père Kruschen dit: "Commencez bien la journée — grâce à Kruschen!"

* Kruschen fournit aussi des sels minéraux qui peuvent vous faire défaut. Prenez donc Kruschen régulièrement, et constatez comme il peut vous aider, comme il l'a fait pour d'autres. Deux formats: 25c et 75c.

La TYPOGRAPHIE moderne...

UN EN-TÊTE DE LETTRE, UNE FACTURE, UN PROGRAMME, UN DÉPLIANT OU TOUT AUTRE IMPRIMÉ SONT UN PUISSANT MOYEN DE PUBLICITÉ QUAND ILS SE PRÉSENTENT AVEC ART ET BON GOUT

DEMANDEZ À NOTRE REPRÉSENTANT, UN DE NOS TYPOGRAPHES VOUS FERA UNE MAQUETTE

POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, ADRESSEZ-VOUS À

L'IMPRIMERIE POPULAIRE, LIMITÉE

430 EST, RUE NOTRE-DAME MONTREAL BE 3361*

Avec les Prêtres des Missions-Etrangères

La Société des Missions-Etrangères, organisme missionnaire du Canada français
Par Gaudiose Gagnon, P.M.E.

Si vous aviez été en Chine ces jours derniers, vous auriez eu la bonne fortune d'assister à l'une des fêtes les plus populaires des bas, celle de la Lune. C'est le quinzième jour du huitième mois de chaque année que les Chinois célèbrent sa fête en lui offrant des petits gâteaux farcis de figues ou simplement de fèves confites. Les Chinois doivent beaucoup à la Lune, car c'est par elle qu'ils comptent les jours, les mois et les années. En ce jour de solennité tous les travaux sont suspendus et l'on se fait cadeau mutuellement de ces petits gâteaux.

Depuis le quatorzième siècle cependant, cette fête a pris un caractère politique par suite de l'événement suivant. La tradition rapporte que les Chinois voulurent à cette époque secouer le joug de la dynastie mongole établie par le terrible Gengis Khan, joug qui pesait sur eux depuis un siècle. Une vaste consécration, du genre de celles qui sont encore en vogue en Chine de nos jours fut ourdie dans tout le pays et l'insurrection devait éclater sur tous les points à la fois, le quinzième jour de la huitième lune, par le massacre des soldats mongols disséminés dans les familles chinoises. Le signal en fut donné en tous lieux par des billets cachés dans les gâteaux de la fête. Et voilà que les massacres commencèrent et se répandirent si bien que toute l'armée mongole en fut anéantie. Il semble toutefois que les Mongols ne se soient pas encore rendus compte du vilain tour joué à leurs ancêtres, puisqu'ils célèbrent la fête chaque année tout comme les Chinois.

Comme l'étude de ces coutumes orientales offre beaucoup d'intérêt, nos missionnaires reviendront bientôt ici sur ce sujet. Aujourd'hui, permettez-moi de vous parler spécialement de notre Institut missionnaire.

La Société des Missions Etrangères, qui a son centre à Pont-Viau, n'est pas un organisme groupant les effectifs missionnaires des diverses congrégations religieuses, mais un institut bien distinct, fondé chez nous par nosseigneurs les archevêques et évêques de la province de Québec voient en quelles circonstances le premier projet, proprement dit, d'un séminaire des Missions Etrangères fut conçu, en 1889, par Mgr. Fabre, archevêque de Montréal, lequel demanda au Collège de l'Assomption de la Propagande d'avoir manifesté à Mgr. Fabre le désir de voir établir dans le diocèse de Montréal un séminaire pour les missions étrangères. Le Collège de l'Assomption accepta d'organiser l'oeuvre, mais le Séminaire de Québec et Saint-Sulpice revendiquant pour eux les droits à cet honneur, l'affaire en resta là.

En 1902, Mgr. Bruchési, désireux lui aussi d'établir un séminaire des Missions Etrangères, demanda la collaboration des prêtres des Missions Etran-

gères de Paris. Mais comme ceux-ci voulaient fonder ici simplement une succursale de leur propre séminaire, le projet n'eut pas de suite.

Cependant des âmes d'apôtres, éprises de la cause missionnaire, comme le Père J.-A. Grenier, jésuite, la révérende Mère Marie-du-Saint-Esprit, fondatrice des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, et l'abbé Charles Lecocq, sulpicien, continuèrent à travailler à la fondation d'une société canadienne des Missions Etrangères.

C'est Mgr. de Guébriant, évêque en Chine, par une visite au Canada en octobre 1910 et la tentative qu'il fit alors de fonder une succursale des Missions Etrangères de Paris qui fut, et on doit lui en rendre hommage, la cause providentielle qui provoqua la réalisation définitive du projet.

Après quelques entrevues avec le cardinal Bégin et Mgr. Forbes, de l'épiscopat de Québec, Mgr. de Guébriant revint en Chine d'où il adressa à l'épiscopat de la province une lettre ainsi conçue: "Il y a au Canada français un courant de sympathie intense pour les missions. Le peuple catholique se presse aux conférences données sur les missions et répond généralement aux appels qui lui sont adressés. Je suis fier d'apprendre que l'élément canadien joue un rôle de plus en plus important dans les sociétés d'hommes et de femmes qui travaillent pour les missions et j'entends dire avec plaisir que le peuple canadien ayant admirablement conservé sa foi malgré des vicissitudes incroyables ne peut qu'être appelé à jouer un rôle de plus en plus important. Lors même que la Société des Missions Etrangères de Paris n'aurait pas son intérêt en tant que Société, elle devrait à Dieu et à l'Eglise de ne pas négliger l'occasion qui s'offre à elle de diriger vers les missions tant de vocations que le Canada français est appelé à fournir."

Et voilà que le 15 décembre 1920 le cardinal Bégin répondait à Mgr. de Guébriant: "Votre mémoire concernant l'établissement dans la province de Québec d'un Séminaire des Missions-Etrangères a été soumise à l'étude. L'opinion qui prévaut ici et que je vous soumetts en toute franchise et droiture est que le Séminaire projeté soit érigé et gouverné par les archevêques et évêques de la province de Québec et que sa direction et son administration soient confiées à un groupe de prêtres choisis dans les divers diocèses. Il y a déjà quelque temps d'ailleurs que le Canada français fournit hommes et argent aux oeuvres des missions; mais parce que ces contributions furent toujours immergées dans des entreprises étrangères, nous n'en eûmes jamais le crédit. Voilà pourquoi, sans doute, nous passons à Rome et ailleurs pour des ouvriers inactifs qui vivent en dehors du grand courant d'évangélisation dans lequel sont entrés tous les autres. Il convient, ajoute-t-il, que nous ayons dans le Canada le souvenir de notre réputation, et que nous fassions des oeuvres qui soient nôtres. Nous croyons donc être en mesure de répondre directement et en notre propre nom à la pressante invitation du Père de famille. Ce problème enfin sera spécialement étudié par les évêques de la province lors de leur prochaine réunion en février."

En effet, le 2 février 1921, l'épiscopat de la province, réuni au palais cardinalice à Québec, jetait les bases de la Société des Missions-Etrangères.

Fonder une Société propre au pays pour faciliter les vocations missionnaires parmi notre peuple canadien-français et lui donner une place officielle sur le champ des missions, tel fut le but des fondateurs. Nosseigneurs les archevêques et évêques, assemblés à Québec pour fonder la Société des Missions Etrangères, ont agi comme représentants du clergé et des fidèles de langue française du pays tout entier. Ils se sont faits l'écho des sentiments apostoliques de tout un peuple. Ils ont donné le signal de l'éclosion d'une vocation missionnaire, celle de la race française sur cette terre d'Amérique. Et pour bien marquer que la Société des Missions-Etrangères non seulement a une origine canadienne et française, mais que c'est au sein du peuple et du clergé canadien-français qu'elle sera appelée à puiser sa vitalité, les évêques ont tenu à en demeurer les tuteurs et protecteurs. Ils ont voulu que ces missionnaires aient le même nom et la même soutane que leurs confrères du clergé diocésain.

Où, la Société des Missions Etrangères est vraiment une oeuvre nationale. Elle est la résultante des efforts conjugués du clergé et des fidèles de langue française de tout le Canada; c'est en un mot la croisade missionnaire de tout un peuple.

Lors des noces d'argent de la Société, Son Excellence le délégué apostolique, Mgr. Antoniutti, disait ceci: "L'Eglise canadienne, née d'une conquête missionnaire et fortifiée par le sang de ses martyrs, marche sur les chemins de l'apostolat pour assurer à d'autres les trésors de la Rédemption. C'est dans cette pensée qu'il faut considérer les origines et les progrès des Missions-Etrangères de Pont-Viau. Monseigneur l'Archevêque de Montréal exprime à son tour ses convictions par ces mots: "Les Prêtres de la Société des Missions-Etrangères gardent le rang de nos prêtres diocésains et, dans la pensée des évêques, nous représentons tous dans les champs des missions lointaines. Ils sont avant tout nos missionnaires."

Vous partez? Vous serez mieux à l'hôpital! — Dommage maladie! Si je peux m'en tirer. — Promettez-moi de penser à ce que je vous ai dit. La vie, l'audace, voilà des choses sérieuses. — Oui, oui, oui! — Faites-moi le plaisir d'accepter ce souvenir et de le porter sur vous. — Une médaille! Qu'est-ce que c'est ça? — La Sainte Vierge est une maman. A certaines heures, vous savez, ça fait du bien. — C'est ainsi que nous nous séparons, mon ami, un monsieur Bruhl, et moi. Nous étions alors au camp de concentration, à Tokyo. Lui était un Anglais de Londres, moi un Japonais. Nous étions après maintes aventures. D'un caractère impossible, il s'était brouillé là-bas. Ici même, il était un terror. Un Frère canadien et moi avions gagné sa confiance.

Touché par nos bons procédés, il nous avait promis, si jamais nous réussissions à sortir de cet enfer, de nous offrir tout un banquet, un vrai! Nous, nous ne voulions qu'une chose: le salut de son âme. Car il était très malade et ne semblait pas précisément en état de paraître devant le bon Dieu.

Protégé, il affichait le cynisme en fait de croyance et de morale. Un jour que je lui parlais de la mort, il m'interrompit en s'écriant: "Mais, mon cher, c'est encore en enfer que j'ai le plus de chance de revoir mes vieux copains!"

Je ne sais si ses frasques en furent la cause, mais on le ramena au camp. Il était loin d'être guéri. Quelques jours plus tard, on dut le reconduire d'urgence à l'hôpital: il se mourait. A son départ, j'eus la permission de le voir un moment. Je remarquai qu'il avait ma médaille au cou. Il me la montra du doigt en disant: — Vous avez raison, ça fait du bien.

— Je ne vous cache pas que votre état... — Oui, je le sais. — Puis, me serrant la main, il ajouta: "J'y pense! J'aurais voulu profiter de ces bons sentiments, mais on nous sépara brutalement. L'heure était arrivée. On me congédia et lui partit. Quelques jours après, le gouverneur du camp me convoqua à son bureau. "Votre ami est mort ce matin. Voulez-vous lui servir de parent? Vous assisterez en cette qualité à la crémation."

Je n'oublierai jamais cette scène lugubre. Une Japonaise remplissait le rôle de maître des cérémonies. Elle m'accueillait avec une gracieuse révérence et me remit la clef du compartiment dans lequel brûlaient les restes de mon ami. Elle avait allumé deux cierges, en hommage, devant le four.

Après la crémation, elle apporta une petite urne de pierre blanche dans laquelle, se servant de bâtonnets, elle déposait les cendres. Au fond elle rangeait soigneusement, suivant les rites, les os du corps, secs et tout blancs, puis par-dessus, les os du crâne; enfin, elle plaça les dents.

si les quatre longues années d'internement au camp de concentration durant la guerre perdus les missionnaires par le régime de privations et même par les supplices.

La paix revenue, une autre guerre commença: la guerre civile. Ce fut alors l'anarchie complète entraînant d'effroyables destructions et mettant la vie de nos missionnaires en péril constant.

Vous avez donc droit d'être fiers de vos missionnaires de la Société des Missions-Etrangères, comme ceux-ci le sont d'avoir droit de cité partout où un clocher groupe des frères de notre race.

Sachez donc répondre à cet appel de nos évêques du Canada français: "Pleins de confiance dans l'oeuvre entreprise, nous voulons en poursuivre l'exécution avec toute la diligence possible, et nous osons espérer que ni la grâce de Dieu, ni les concours de nos diocésains, ne nous feront défaut!"

(Causerie donnée à CKAC, au programme "Aux Quatre Points Cardinaux").

ON FAIT BRULER MON AMI

par Clovis BOISVERT, P.M.E.

— Vous partez? Vous serez mieux à l'hôpital! — Dommage maladie! Si je peux m'en tirer. — Promettez-moi de penser à ce que je vous ai dit. La vie, l'audace, voilà des choses sérieuses. — Oui, oui, oui! — Faites-moi le plaisir d'accepter ce souvenir et de le porter sur vous.

Une médaille! Qu'est-ce que c'est ça? — La Sainte Vierge est une maman. A certaines heures, vous savez, ça fait du bien. — C'est ainsi que nous nous séparons, mon ami, un monsieur Bruhl, et moi. Nous étions alors au camp de concentration, à Tokyo. Lui était un Anglais de Londres, moi un Japonais. Nous étions après maintes aventures. D'un caractère impossible, il s'était brouillé là-bas. Ici même, il était un terror. Un Frère canadien et moi avions gagné sa confiance.

Touché par nos bons procédés, il nous avait promis, si jamais nous réussissions à sortir de cet enfer, de nous offrir tout un banquet, un vrai! Nous, nous ne voulions qu'une chose: le salut de son âme. Car il était très malade et ne semblait pas précisément en état de paraître devant le bon Dieu.

Protégé, il affichait le cynisme en fait de croyance et de morale. Un jour que je lui parlais de la mort, il m'interrompit en s'écriant: "Mais, mon cher, c'est encore en enfer que j'ai le plus de chance de revoir mes vieux copains!"

Je ne sais si ses frasques en furent la cause, mais on le ramena au camp. Il était loin d'être guéri. Quelques jours plus tard, on dut le reconduire d'urgence à l'hôpital: il se mourait. A son départ, j'eus la permission de le voir un moment. Je remarquai qu'il avait ma médaille au cou. Il me la montra du doigt en disant: — Vous avez raison, ça fait du bien.

— Je ne vous cache pas que votre état... — Oui, je le sais. — Puis, me serrant la main, il ajouta: "J'y pense! J'aurais voulu profiter de ces bons sentiments, mais on nous sépara brutalement. L'heure était arrivée. On me congédia et lui partit. Quelques jours après, le gouverneur du camp me convoqua à son bureau. "Votre ami est mort ce matin. Voulez-vous lui servir de parent? Vous assisterez en cette qualité à la crémation."

Je n'oublierai jamais cette scène lugubre. Une Japonaise remplissait le rôle de maître des cérémonies. Elle m'accueillait avec une gracieuse révérence et me remit la clef du compartiment dans lequel brûlaient les restes de mon ami. Elle avait allumé deux cierges, en hommage, devant le four.

Après la crémation, elle apporta une petite urne de pierre blanche dans laquelle, se servant de bâtonnets, elle déposait les cendres. Au fond elle rangeait soigneusement, suivant les rites, les os du corps, secs et tout blancs, puis par-dessus, les os du crâne; enfin, elle plaça les dents.

Vous partez? Vous serez mieux à l'hôpital! — Dommage maladie! Si je peux m'en tirer. — Promettez-moi de penser à ce que je vous ai dit. La vie, l'audace, voilà des choses sérieuses. — Oui, oui, oui! — Faites-moi le plaisir d'accepter ce souvenir et de le porter sur vous.

Une médaille! Qu'est-ce que c'est ça? — La Sainte Vierge est une maman. A certaines heures, vous savez, ça fait du bien. — C'est ainsi que nous nous séparons, mon ami, un monsieur Bruhl, et moi. Nous étions alors au camp de concentration, à Tokyo. Lui était un Anglais de Londres, moi un Japonais. Nous étions après maintes aventures. D'un caractère impossible, il s'était brouillé là-bas. Ici même, il était un terror. Un Frère canadien et moi avions gagné sa confiance.

Touché par nos bons procédés, il nous avait promis, si jamais nous réussissions à sortir de cet enfer, de nous offrir tout un banquet, un vrai! Nous, nous ne voulions qu'une chose: le salut de son âme. Car il était très malade et ne semblait pas précisément en état de paraître devant le bon Dieu.

Protégé, il affichait le cynisme en fait de croyance et de morale. Un jour que je lui parlais de la mort, il m'interrompit en s'écriant: "Mais, mon cher, c'est encore en enfer que j'ai le plus de chance de revoir mes vieux copains!"

Je ne sais si ses frasques en furent la cause, mais on le ramena au camp. Il était loin d'être guéri. Quelques jours plus tard, on dut le reconduire d'urgence à l'hôpital: il se mourait. A son départ, j'eus la permission de le voir un moment. Je remarquai qu'il avait ma médaille au cou. Il me la montra du doigt en disant: — Vous avez raison, ça fait du bien.

— Je ne vous cache pas que votre état... — Oui, je le sais. — Puis, me serrant la main, il ajouta: "J'y pense! J'aurais voulu profiter de ces bons sentiments, mais on nous sépara brutalement. L'heure était arrivée. On me congédia et lui partit. Quelques jours après, le gouverneur du camp me convoqua à son bureau. "Votre ami est mort ce matin. Voulez-vous lui servir de parent? Vous assisterez en cette qualité à la crémation."

Je n'oublierai jamais cette scène lugubre. Une Japonaise remplissait le rôle de maître des cérémonies. Elle m'accueillait avec une gracieuse révérence et me remit la clef du compartiment dans lequel brûlaient les restes de mon ami. Elle avait allumé deux cierges, en hommage, devant le four.

Après la crémation, elle apporta une petite urne de pierre blanche dans laquelle, se servant de bâtonnets, elle déposait les cendres. Au fond elle rangeait soigneusement, suivant les rites, les os du corps, secs et tout blancs, puis par-dessus, les os du crâne; enfin, elle plaça les dents.

si les quatre longues années d'internement au camp de concentration durant la guerre perdus les missionnaires par le régime de privations et même par les supplices.

La paix revenue, une autre guerre commença: la guerre civile. Ce fut alors l'anarchie complète entraînant d'effroyables destructions et mettant la vie de nos missionnaires en péril constant.

Vous avez donc droit d'être fiers de vos missionnaires de la Société des Missions-Etrangères, comme ceux-ci le sont d'avoir droit de cité partout où un clocher groupe des frères de notre race.

Sachez donc répondre à cet appel de nos évêques du Canada français: "Pleins de confiance dans l'oeuvre entreprise, nous voulons en poursuivre l'exécution avec toute la diligence possible, et nous osons espérer que ni la grâce de Dieu, ni les concours de nos diocésains, ne nous feront défaut!"

(Causerie donnée à CKAC, au programme "Aux Quatre Points Cardinaux").

— Vous partez? Vous serez mieux à l'hôpital! — Dommage maladie! Si je peux m'en tirer. — Promettez-moi de penser à ce que je vous ai dit. La vie, l'audace, voilà des choses sérieuses. — Oui, oui, oui! — Faites-moi le plaisir d'accepter ce souvenir et de le porter sur vous.

Une médaille! Qu'est-ce que c'est ça? — La Sainte Vierge est une maman. A certaines heures, vous savez, ça fait du bien. — C'est ainsi que nous nous séparons, mon ami, un monsieur Bruhl, et moi. Nous étions alors au camp de concentration, à Tokyo. Lui était un Anglais de Londres, moi un Japonais. Nous étions après maintes aventures. D'un caractère impossible, il s'était brouillé là-bas. Ici même, il était un terror. Un Frère canadien et moi avions gagné sa confiance.

Touché par nos bons procédés, il nous avait promis, si jamais nous réussissions à sortir de cet enfer, de nous offrir tout un banquet, un vrai! Nous, nous ne voulions qu'une chose: le salut de son âme. Car il était très malade et ne semblait pas précisément en état de paraître devant le bon Dieu.

Protégé, il affichait le cynisme en fait de croyance et de morale. Un jour que je lui parlais de la mort, il m'interrompit en s'écriant: "Mais, mon cher, c'est encore en enfer que j'ai le plus de chance de revoir mes vieux copains!"

Je ne sais si ses frasques en furent la cause, mais on le ramena au camp. Il était loin d'être guéri. Quelques jours plus tard, on dut le reconduire d'urgence à l'hôpital: il se mourait. A son départ, j'eus la permission de le voir un moment. Je remarquai qu'il avait ma médaille au cou. Il me la montra du doigt en disant: — Vous avez raison, ça fait du bien.

— Je ne vous cache pas que votre état... — Oui, je le sais. — Puis, me serrant la main, il ajouta: "J'y pense! J'aurais voulu profiter de ces bons sentiments, mais on nous sépara brutalement. L'heure était arrivée. On me congédia et lui partit. Quelques jours après, le gouverneur du camp me convoqua à son bureau. "Votre ami est mort ce matin. Voulez-vous lui servir de parent? Vous assisterez en cette qualité à la crémation."

Je n'oublierai jamais cette scène lugubre. Une Japonaise remplissait le rôle de maître des cérémonies. Elle m'accueillait avec une gracieuse révérence et me remit la clef du compartiment dans lequel brûlaient les restes de mon ami. Elle avait allumé deux cierges, en hommage, devant le four.

Après la crémation, elle apporta une petite urne de pierre blanche dans laquelle, se servant de bâtonnets, elle déposait les cendres. Au fond elle rangeait soigneusement, suivant les rites, les os du corps, secs et tout blancs, puis par-dessus, les os du crâne; enfin, elle plaça les dents.

Vous partez? Vous serez mieux à l'hôpital! — Dommage maladie! Si je peux m'en tirer. — Promettez-moi de penser à ce que je vous ai dit. La vie, l'audace, voilà des choses sérieuses. — Oui, oui, oui! — Faites-moi le plaisir d'accepter ce souvenir et de le porter sur vous.

Une médaille! Qu'est-ce que c'est ça? — La Sainte Vierge est une maman. A certaines heures, vous savez, ça fait du bien. — C'est ainsi que nous nous séparons, mon ami, un monsieur Bruhl, et moi. Nous étions alors au camp de concentration, à Tokyo. Lui était un Anglais de Londres, moi un Japonais. Nous étions après maintes aventures. D'un caractère impossible, il s'était brouillé là-bas. Ici même, il était un terror. Un Frère canadien et moi avions gagné sa confiance.

Touché par nos bons procédés, il nous avait promis, si jamais nous réussissions à sortir de cet enfer, de nous offrir tout un banquet, un vrai! Nous, nous ne voulions qu'une chose: le salut de son âme. Car il était très malade et ne semblait pas précisément en état de paraître devant le bon Dieu.

Protégé, il affichait le cynisme en fait de croyance et de morale. Un jour que je lui parlais de la mort, il m'interrompit en s'écriant: "Mais, mon cher, c'est encore en enfer que j'ai le plus de chance de revoir mes vieux copains!"

Je ne sais si ses frasques en furent la cause, mais on le ramena au camp. Il était loin d'être guéri. Quelques jours plus tard, on dut le reconduire d'urgence à l'hôpital: il se mourait. A son départ, j'eus la permission de le voir un moment. Je remarquai qu'il avait ma médaille au cou. Il me la montra du doigt en disant: — Vous avez raison, ça fait du bien.

— Je ne vous cache pas que votre état... — Oui, je le sais. — Puis, me serrant la main, il ajouta: "J'y pense! J'aurais voulu profiter de ces bons sentiments, mais on nous sépara brutalement. L'heure était arrivée. On me congédia et lui partit. Quelques jours après, le gouverneur du camp me convoqua à son bureau. "Votre ami est mort ce matin. Voulez-vous lui servir de parent? Vous assisterez en cette qualité à la crémation."

Je n'oublierai jamais cette scène lugubre. Une Japonaise remplissait le rôle de maître des cérémonies. Elle m'accueillait avec une gracieuse révérence et me remit la clef du compartiment dans lequel brûlaient les restes de mon ami. Elle avait allumé deux cierges, en hommage, devant le four.

Après la crémation, elle apporta une petite urne de pierre blanche dans laquelle, se servant de bâtonnets, elle déposait les cendres. Au fond elle rangeait soigneusement, suivant les rites, les os du corps, secs et tout blancs, puis par-dessus, les os du crâne; enfin, elle plaça les dents.

Une trainée de feu

Rien de plus puissant qu'une trainée de feu soulevée et activée par un grand vent. Il faut que tous les catholiques se lèvent en bloc pour demander au Saint Père une fête liturgique de la Royauté universelle de Marie. Cette insigne faveur qui apporterait tant d'espoir et tant de joie à nos temps troublés, il nous faut tous la mériter par une vie de prière et de pénitence. "Prière et pénitence": tel est le sens des messages de Marie à la terre depuis cent ans. Nos catholiques savent à quoi s'en tenir au sujet de cette supplication en faveur d'une fête de la Royauté universelle de Marie, car nos admirables évêques ont parlé. Ils ont donné leur entière adhésion au "Pieux mouvement pour la Royauté de Marie", à Rome. Leur ardent désir est que nous répondions tous généreusement à leur appel. Levons-nous donc tous comme une trainée de feu et dévouons-nous pour le succès rapide de cette cause. L'épiscopat du Québec a approuvé le travail du Centre marial canadien en faveur de la Royauté de Marie. Il nous faut la collaboration de tous, sans exception. Disons-nous bien que la réussite, au pays, de cette grande cause dépend de chacun de nous. Personne n'a le droit de demeurer indifférent. Pas de bras croisés! Mais du dévouement, tous les jours pour cette cause! Les archives du "Pieux mouvement pour la Royauté de Marie", à Rome, conservent toutes les adhésions, les signatures. Il faut que tous les catholiques, pleinement conscients de leur geste, donnent leur signature pour réclamer du Saint-Siège une fête de la Royauté universelle de Marie. Nous l'avons dit déjà: procédons partout avec ordre. Les paroissiens devraient remettre leurs signatures à leur curé, les religieux à leur supérieur, et MM. les curés et les supérieurs de Communautés n'auraient qu'à adresser les listes éloquentes d'adhésions et de signatures au Rédacteur du Centre marial canadien, à Nicolet, Québec. Le Centre marial canadien enverra au "Pieux mouvement", à Rome, toute cette magnifique récolte

Chefs syndicalistes arrêtés à Paris

Paris, 10. (Canado-Mondial). — L'affichage obligatoire, pour les commerçants, non seulement du prix de vente mais aussi de leur prix d'achat avait provoqué vendredi, dès le premier jour d'application de cette mesure, une véritable révolte. Les poissonniers étaient immédiatement entrés en grève et d'autres catégories de commerçants menaçaient d'en faire autant.

Le gouvernement de M. Ramadier, auquel le général de Gaulle reproche en particulier sa faiblesse, tenant à montrer qu'il ne reculerait pas devant des mesures d'autorité pour faire respecter ses décisions, vient de faire incarcérer le secrétaire général et le président du syndicat des poissonniers. Cette mesure plonge les commerçants parisiens dans la consternation. De nombreuses réunions sont prévues pour aujourd'hui afin d'arrêter une politique commune d'action en face du gouvernement.

Jacques Cartonnet arrêté à Pérouse

Paris, 10. (Canado-Mondial). — Jacques Cartonnet, le champion de natation qui, avant la guerre détenait plusieurs records mondiaux de brasse et qui durant l'occupation prit parti pour les Allemands, avait été condamné à mort pour trahison après la libération.

Son évocation il y a quelques mois avait provoqué une enquête et le mécontentement d'une partie du public. On annonce aujourd'hui qu'il vient d'être arrêté par la police italienne à Pérouse. Il se cachait dans un couvent de cette ville.

d'adhésions! Il faut que la Vierge règne! N'attendons pas! Ne remettons pas à demain! Marie a les mains chargées de grâces pour chacun de nous. Dévouons-nous pour sa Royauté universelle! Elle nous le rendra centuple.

(Centre marial canadien, Nicolet, Qué.)

Saveur Parfaite

THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Nommé gérant général à Halifax

Halifax, 10. — M. R.-A. Clarke, gérant général de la Canadian National Steamships, annonce la nomination de M. Thomas George Britten au poste de gérant général de la C.N.S.S. à Halifax, en remplacement de M. Walter Garfield Miller qui prend sa retraite.

MISE AU POINT

de l'Association des Maîtres Imprimeurs de Montréal, Inc.

L'Association des Maîtres-Imprimeurs de Montréal, Inc., a pris connaissance d'un communiqué publié dans les différents journaux français de Montréal, la semaine dernière, par M. G.-A. Gagnon, administrateur-gérant de la fédération des métiers de l'imprimerie à l'effet que le contrat signé dernièrement entre le Conseil Syndical des Métiers de l'Imprimerie Incorporé et certaine imprimerie de Montréal comporterait des clauses de conditions de travail qui seraient particulières à cette industrie.

L'Association des Maîtres-Imprimeurs de Montréal, Inc., ayant agi comme agent négociateur dans les discussions qui ont précédé le renouvellement des contrats entre certains imprimeurs et le syndicat concerné, déclare formellement que toutes les ententes signées à date sont uniformes, qu'elles ont été approuvées par le secrétaire-gérant de l'Association des Maîtres-Imprimeurs de Montréal, Inc., et que les seuls changements opérés lors du renouvellement des contrats n'affectent que les salaires qui ont été augmentés ce qui, cependant, ajouté à la majoration récente du prix du papier et des matériaux, occasionne une hausse substantielle dans le prix des imprimés.

En résumé, il est donc faux de prétendre que le Conseil Syndical lors du renouvellement des contrats a obtenu "la semaine de 40 heures, temps et demi et temps double ainsi que plusieurs fêtes chômées." Ces conditions prévalaient déjà dans l'industrie de l'imprimerie depuis l'année dernière. En ce qui concerne les vacances, le nouveau contrat comporte, comme l'année dernière, les mêmes conditions, c'est-à-dire que les ouvriers de l'imprimerie bénéficient, comme par le passé, d'une semaine de vacances.

En conséquence, toute nouvelle émanant du Conseil Syndical des Métiers de l'Imprimerie à l'effet contraire est inexacte.

L'ASSOCIATION DES MAÎTRES-IMPRIMEURS DE MONTRÉAL INC.

Le secrétaire-gérant, MAURICE MEUNIER

Un Conseil du chanoine Groulx

"Rarement, croyons-nous, l'on aura été, autour de nos problèmes vicaux, une pareille masse de faits, d'exposés, de réflexions aussi rigoureusement coordonnées, dans une présentation aussi réaliste et lumineuse."

Ceux qui refusent d'agir, faute d'éclairage, perdent désormais le droit à l'ignorance.

Ceux qui travaillent au hasard ne sont plus justiciables d'agir de travers.

L'ouvrage du père Arès devrait connaître le grand succès. Il a tout ce qu'il faut pour devenir, au Canada français, LE MANUEL DES HOMMES D'ACTION.

Léon Groulx, prie

NOTRE QUESTION NATIONALE:

1. — Les faits; 2. — Positions de principes; 3. — Positions patriotiques et nationales.

3 volumes, par Richard Arès (par la poste: 1.10 le volume; \$3.25 pour les trois)

L'Action Nationale

Les

L'application du radar à la navigation maritime

Quelques nouvelles scientifiques et techniques françaises

Quand les éléments s'en mêlent...

Depuis la libération, la France se batte de tenir la première place dans les records sportifs européens; ses chevaux, dans le même temps, ont prouvé, sur tous les hippodromes, qu'ils étaient les meilleurs du monde... Est-ce étonnant? Tous les jours est-il que le climat de la France, ordinairement aussi mesuré que les goûts de ses habitants, s'est piqué à son tour de battre des records... Après un hiver d'une rigueur sibérienne (plus de soixante jours de gel dans la saison), l'été 1947 vient de battre tous les records de la chaleur et de la sécheresse. Il est le plus chaud qui ait été enregistré depuis qu'existent les archives météorologiques régulièrement tenues, soit depuis 1874, et il faut remonter loin dans les annales, exactement jusqu'en 1775, pour lui trouver son équivalent.

Voici quelques chiffres qui permettent de juger de la température saharienne dont Paris fut gratifié tout au long de cette extraordinaire saison, car il est remarquable que ses plus grandes rigueurs se sont exercées sur les régions nord et ouest, alors que le sud-ouest et le Midi, habituellement plus tempérés, jouissaient d'une relative fraîcheur. A Paris donc, les maxima enregistrés à l'observatoire de Saint-Maur furent les suivants: juin, 36,5; juillet, 40,4 — record absolu des températures dans la région parisienne; août, 36. Les moyennes mensuelles, avec 21,42 de juillet et 22,02 en août dépassent également celles de 1775 et toutes celles qui figurent, depuis 1874, aux archives météorologiques de Saint-Maur.

La sécheresse, peu sensible dans la région parisienne (hauteur pluviométrique de la saison, 165 m/m contre 129 en 1775 et 117 en 1911), s'est par contre fait sentir avec une particulière rigueur dans les provinces de l'ouest et du centre. Elle a eu, hélas! des conséquences dont les Français, déjà fatigués de restrictions, se seraient bien passés. Ainsi, le bétail laitier, nourri de foin sec et même, dans certaines régions, rationné pour sa consommation d'eau, a diminué sa production déjà déficiente, au point que les grands centres sont actuellement privés

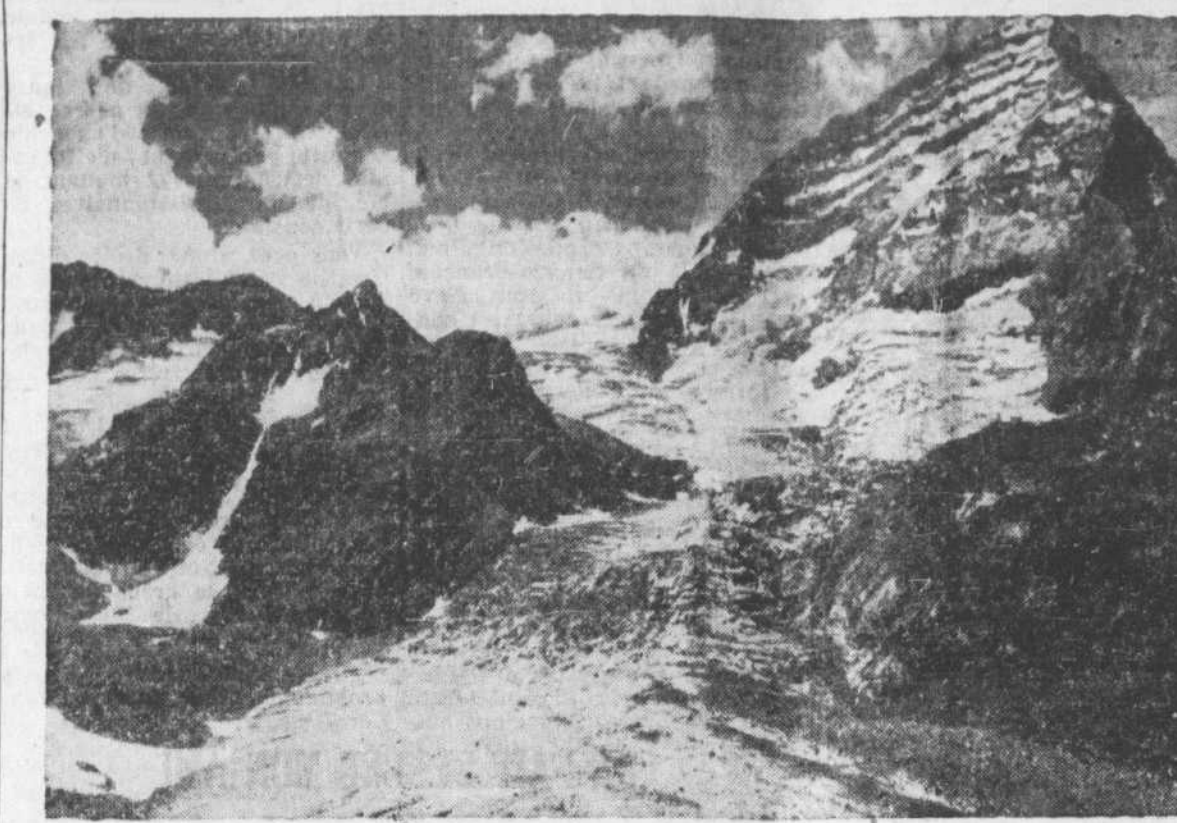
de plus de la moitié de leur contingent de lait. Les centrales hydro-électriques ont vu leurs réserves tomber si bas qu'il a fallu, en plein été, et la pénurie de charbon aidant, en venir à des restrictions plus draconiennes dans la consommation de courant que celles de l'hiver dernier.

Les Français pensent, non sans raison, qu'il suffit largement des malheurs causés par la folie des hommes, sans que les éléments s'en mêlent; et, sans que d'ailleurs aucune base scientifique les y autorise, ils craignent que cet été ruisselant de soleil et de chaleur ne se venge encore par un hiver digne de lui... L'O.N.M., lui, déclara rudement qu'il lui est impossible de rien prévoir au-delà de quarante-huit heures.

De grands gisements de potasse sont mis en exploitation dans les Landes

Au cours du congrès pour l'avancement des sciences qui s'est tenu récemment à Bayonne, M. Georges Kimpflin, qui est un des spécialistes les plus réputés de la géologie pyrénéenne, a fait une conférence très documentée sur "les richesses minières des Pyrénées et leur retentissement sur l'essor de l'industrie". Il a exposé notamment les travaux de prospection, conduits ces dernières années dans les Landes, à la recherche principalement de pétrole, et qui ont amené la découverte, prévue d'ailleurs, de gisements de potasse dont l'importance, la pureté du minéral et l'antiquité géologique les apparentent aux fameux gisements de Strassfurt (Allemagne), les premiers en date dans l'histoire de la potasse et les plus puissants du monde.

Le bassin d'Aquitaine a été le siège, au cours des âges géologiques, de transformations qui peuvent se résumer comme suit: "A l'aurore du secondaire — que les géologues appellent trias —, une lagune saumâtre en recouvrait la majeure partie. Par flux et reflux, la mer a repris ce domaine, au cours de l'époque jurassique; elle a eu, hélas! des conséquences dont les Français, déjà fatigués de restrictions, se seraient bien passés. Ainsi, le bétail laitier, nourri de foin sec et même, dans certaines régions, rationné pour sa consommation d'eau, a diminué sa production déjà déficiente, au point que les grands centres sont actuellement privés



On voit ici la frontière nord-ouest de l'Inde, dans la province du Cachemire, où les raids des tribus musulmanes sement le meurtre et le brigandage. Les raids de ces tribus organisées et bien équipées militairement ont amené le gouvernement du Cachemire à s'annexer au nouveau Dominion de l'Inde.

Education derrière les barreaux

On donne des cours dans les prisons anglaises par Randolph B. Jones

La Commission des prisons de Londres a repris toute son activité éducative interrompue pendant la guerre par suite du manque de personnel et de matériel. Les cours professionnels et éducatifs pour adultes avaient été organisés tout d'abord en 1923 afin d'entraîner les mauvais effets de l'isolement et des mauvaises influences sur le moral des détenus. Ils leur permettent aussi de reprendre la vie, dans de bonnes conditions, au sortir de prison. Le personnel volontaire pour l'enseignement dans les prisons, se montait avant la guerre à 200 personnes.

Les cours sont des plus variés; ils comprennent tous les genres d'enseignement général et d'entraînement ainsi que l'apprentissage de multiples métiers manuels: mécanique, remblayage de chaussées, maroquinerie, etc. Ces cours ne sont naturellement pas obligatoires; ils se donnent généralement dans la soirée mais les détenus témoignent d'une telle ardeur que personnel et locaux ne suffisent pas à répondre à la demande. Outre les cours réguliers, on organise aussi des conférences périodiques, des séances de débats et, parfois, des concerts; on favorise les cours par correspondance et toutes les prisons anglaises sont aujourd'hui pourvues de postes récepteurs de radio.

Le rapport de la Commission Gladstone

Ces innovations reflètent l'attitude adoptée depuis le début du siècle envers les prisonniers, attitude qui s'impose toujours davantage. Elle a transformé les prisons à l'ancienne mode où les détenus étaient condamnés au moulin de discipline ou aux travaux forcés, en des institutions modernes. Ces innovations se basent en premier lieu sur les conclusions du rapport de la Commission Gladstone, de 1895 qui insistait sur le besoin de préparer les prisonniers au retour à une vie normale. La guerre avec les conditions qu'elle apportait a eu pour conséquence l'augmentation du nombre des internés qui sont passés de 1938 à 1945 de 10.388 à 13.180 hommes et de 698 à 1.528 femmes. Ces chiffres n'ont rien de saisissant en comparaison des autres pays mais ils suffisent à donner au problème de l'éducation et du relèvement des prisonniers une acuité toute particulière.

En 1938, un projet de loi avait prévu l'abolition de la servitude pénale, des travaux forcés ou des peines de prison pour les délinquants de moins de 21 ans. L'adoption du projet de loi se trouva ajournée par l'ouverture des hostilités; dans la pratique, cependant, on a introduit les principes tendant à la suppression des différences entre la servitude pénale et la peine de prison. Jusqu'à deux années, les condamnations sont considérées comme peine de prison et, quand le terme est plus long, comme servitude pénale mais le forcé peut être logé dans la même prison que le détenu ordinaire bien qu'il semble préférable de les séparer.

Les condamnés dont la conduite est bonne, ou catégorie "star", jouissent de privilèges et d'une plus grande liberté que les "ordinaires"; les autorités leur permettent de se prévaloir des possibilités éducatives de la prison.

Résultats encourageants

On se proposait d'empêcher de la sorte les délinquants subsistant une première condamnation d'enfreindre à nouveau la loi; c'est ainsi que l'on avait créé à Wakefield dans le Yorkshire, un centre d'éducation pour jeunes délinquants et prisonniers de la catégorie "star". L'instruction y était donnée d'après un plan systématique. Les résultats ont été très encourageants que l'on résolut, en 1944, d'ouvrir un centre analogue à Maidstone, dans le Kent, pour y placer, cette fois, les prisonniers "ordinaires". Il y a, aujourd'hui, des plans en voie de préparation où les prisonniers, choisis à cet effet, seront envoyés dans des centres distribués dans tout le pays.

Le travail dans les prisons fait un office très utile pour la réintégration du prisonnier dans la vie normale car ce travail, généralement exécuté en commun, est d'une nature réellement utile. La pénurie de main-d'œuvre qui

La province en plein essor

Journée d'études de l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal

M. Henri-Paul Guimond, secrétaire de la faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'université Laval, a déclaré samedi soir à Montréal que la province de Québec est en plein développement économique et que c'est à nous de collaborer et de participer à cet essor.

M. Guimond prenait part à la journée d'études de l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal, qui a eu lieu à l'hôtel Windsor.

M. Guimond a déclaré: "De vieilles entreprises prennent un essor considérable, d'au-

"De nouveaux centres industriels imposants, où seront engagés d'ici quelques années des centaines de millions de capitaux, sollicitent notre attention immédiate.

"Ne soyons pas sceptiques sur ces développements qui sont en pleine voie de réalisation. Allons collaborer à l'ouverture de ces centres, à la civilisation économique, développons-y des entreprises secondaires et rendons-nous indispensables à leur par-

"Dans la vie économique et sociale actuelle, avait dit auparavant le conférencier, les licenciés de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales occupent, aujourd'hui, une place de premier plan qui justifie leur formation universitaire et leur sens des responsabilités.

Sur 850 diplômés, depuis la fondation des Hautes Etudes commerciales, a-t-il relevé, 10% sont patrons ou associés d'entreprises, 14% sont titulaires de postes de commandes au service des gouvernements ou de grandes entreprises, 7% sont vérificateurs professionnels ou associés de bureaux de vérifications,

99% sont employés à divers titres. Ce résultat est d'autant plus remarquable que les dernières promotions, dont le nombre des licenciés est de plus en plus considérable, influencent encore défavorablement les pourcentages ci-dessus mentionnés. De plus en plus, nous voyons les nôtres se diriger du côté de la finance, du commerce, de l'industrie et de l'assurance où les H.E.C. jouent un rôle prépondérant tant en leur qualité d'officiers supérieurs qu'en qualité d'associés à l'exécutif, lorsqu'ils ne sont pas eux-mêmes associés à l'entreprise. De plus en plus, nos chefs d'entreprises recourent aux H.E.C. dans le choix de leurs collaborateurs.

"Dans le domaine de la comptabilité, a-t-il ajouté, la plupart des H.E.V. occupent des postes clés, soit dans l'administration publique, soit encore dans les bureaux d'experts comptables, soit enfin dans l'entreprise privée.

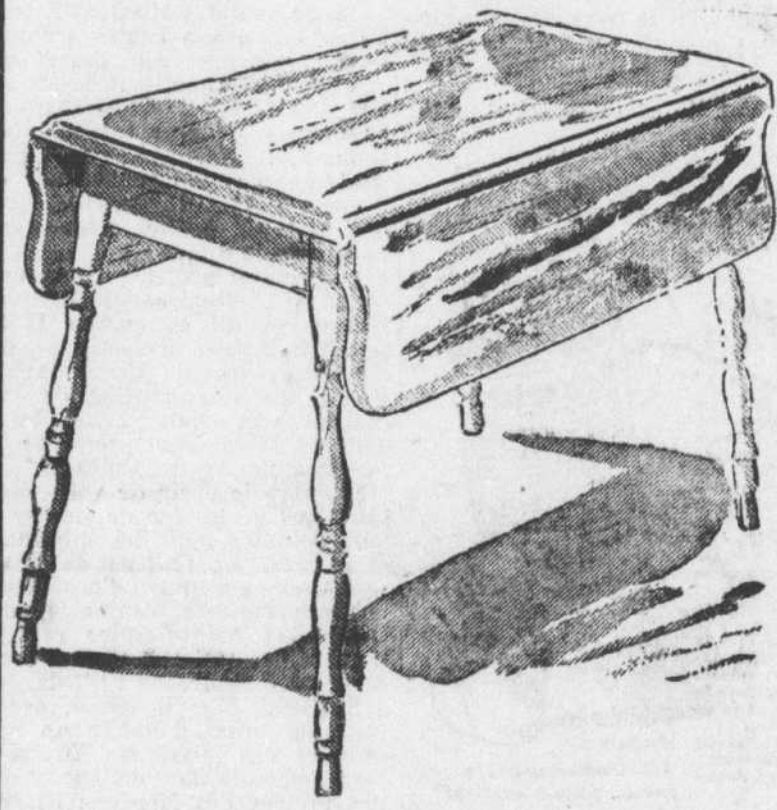
M. Guimond a déploré que nos jeunes professionnels canadiens-français se marient, en général, avant de pouvoir compter sur un capital apte à leur assurer une existence convenable. Il a aussi ajouté qu'à l'heure actuelle la province de Québec traverse une période de prospérité sans précédent.

Le maire de Montréal, M. Camilien Houde, était le conférencier invité au dîner de clôture, samedi soir. Il a parlé des problèmes auxquels doivent faire face les administrateurs municipaux. Le problème de la circulation est parmi les plus épineux. Il y a aussi celui de l'hospitalité, de l'habitation.

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30
TOUS LES JOURS SAMEDI COMPRIS

DUPUIS

MEUBLEZ A BON COMPTE VOTRE SALLE A DEJEUNER



Tables à panneaux

modèle illustré

10.45

Deux finis au choix dans cette table en bois franc mesurant ouverte: 40" x 36"; surface fermée: 36" x 20". Finis vernis naturel.

Chaises pour appareiller

en bois franc de fabrication solide... modèle s'appareillant bien avec la table ci-dessus. Fini vernis naturel avec décors de bois rare enjolivant le dossier de bois laminé. Siège profond, largeur: 15 1/2". Achetez le nombre dont vous avez besoin... CHAQUE

DUPUIS — quatrième (St-Catherine)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

Articles de forge déclarés en surplus

Par l'entremise de la succursale de vente à Ottawa, la Corporation des biens de guerre offre en vente plusieurs articles qui ont la place d'honneur dans les vieilles forges de nos villages et

Les libéraux donnent aux étrangers; DUPLESSIS donne à sa province.

DUPLESSIS a haussé les salaires minima de 50%

DEPUIS 1944

Sur instruction du ministre du Travail, l'honorable M. Antonio Barrette, la Commission du Salaire Minimum, en abrogeant les ordonnances 13, 15, 17, 22, 25, 28, 31, 32 et 33 et en amendement l'ordonnance No 4, a fait augmenter de 50% les salaires de milliers d'employés. Par ce changement, plusieurs catégories de salariés insuffisamment payés ont été placés dans une classe plus élevée.

L'honorable M. Duplessis et son ministre du Travail, l'honorable M. Barrette, ont encore fait augmenter de 50% en moyenne le salaire des employés de bureau, chauffeurs, groupe A.B.C. aides-chauffeurs, salariés de garage, groupe A. et C. garçons et filles de table ou de chambre, cuisiniers, commis, chasseurs, gardiens d'immeubles, concierges, commis aux vivres, etc.

DUPLESSIS accorde un intérêt soutenu à la classe ouvrière et il donne à sa province. Les libéraux donnent aux étrangers.

Organisation de l'Union Nationale.

Café-Thé
Confiserie
ADOPTÉZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^e
MONTREAL

(LES FILS D'ALFRED BERNIER)
TRANCHE MONTAGNE
555 R. SULLIVAN MONTREAL IMPORTATEURS EN GROS
TOILES LAIMAGES & COUTURE BE. 2531-2

UNE OEUVRE NATIONALE DIGNES DE VOTRE ENCOURAGEMENT

Sa généalogie
est un livre de famille
écrit par les ancêtres
qu'on lègue avec fierté
à ses descendants

INSTITUT GENEALOGIQUE
DROUIN
4184, rue St-Denis, Montréal 5, rue du Mont-Thomas, Paris

Cherkassky au His Majesty's

Le pianiste victorieux Shura Cherkassky, qui donnera un récital au théâtre His Majesty's, mercredi, le 12 novembre, répètera à Montréal le programme qu'il a exécuté à Carnegie Hall, à New-York.

On entendra une suite de pièces de Jean-Baptiste Lully, la Sonate en la majeur, op. 101, de Beethoven, Nocturne en mi bémol, op. 55, no 2, et Fantaisie, op. 49, de Chopin. Après l'intermission, M. Cherkassky exécutera la Troisième sonate de Paul Hindemith, deux préludes, op. 38, de Schumann, et le Concerto en sol dièse mineur et en sol majeur, de Rachmaninoff, et la Fantaisie Don Juan, de Liszt.

Qu'il suffise de rappeler l'ovation dont Cherkassky fut l'objet à la soirée Chopin de l'été dernier, au Staliun Delorimier.

Cherkassky est reconnu dans le monde entier tant par ses enregistrements de disques que par ses récitals, comme un virtuose et un interprète de première valeur. On l'a même comparé à Horowitz.

Sourds

Le NOUVEAU et Ultra-Mince APPAREIL ACOUSTIQUE

PARAVOX

UNE SEULE PIÈCE

Avant de faire l'achat d'un appareil acoustique essayez le nouveau PARAVOX, qui ne pèse que 3% onces (sans batterie). D'usage très facile.

LE PLUS SIMPLE — LE PLUS SOLIDE — LE PLUS ECONOMIQUE — INCASSABLE — Plus court qu'un stylo! — GARANTIE

Quel que soit votre degré de surdité avec PARAVOX, vous entendrez clairement.

C'est le meilleur appareil. Venez l'essayer — Cela ne vous coûte rien.

DEMONSTRATIONS GRATUITES ET A DOMICILE SI DESIRABLES.

GILBERT JOBIN SPECIALISTE (Suite 11 — près de 3610 Durocher Prince — Arthur O.)

LA. 5975
UN SEUL BUREAU A MONTREAL